

GRUPE VAUDOISE ASSURANCES
RAPPORT ANNUEL 2009



Siège social
Vaudoise Assurances
Place de Milan
Case postale 120
1001 Lausanne
Tél. 021 618 80 80
Fax 021 618 81 81

Exemplaires supplémentaires à l'adresse susmentionnée.
Publié intégralement sur le site
www.vaudoise.ch

Renseignements financiers:
Jean-Daniel Laffely
Directeur, CFO

Renseignements généraux:
Nathalie Kehrli
Secrétaire générale

DÉCLARATION CONCERNANT DES INFORMATIONS PORTANT SUR L'AVENIR

Ce rapport annuel contient des informations portant sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le groupe Vaudoise Assurances dispose au moment de la rédaction du rapport annuel.

Ce rapport annuel est également disponible en allemand. Le texte français fait foi.

DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010: 18 MAI 2010
DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011: 17 MAI 2011

GROUPE VAUDOISE ASSURANCES
RAPPORT ANNUEL 2009





TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| INFORMATIONS SUR LE GROUPE VAUDOISE ASSURANCES | 4 |
| COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE 2009 | 11 |
| GOUVERNANCE D'ENTREPRISE | 29 |
| COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE | 45 |
| RAPPORT ANNUEL DE VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA | 69 |
| INFORMATIONS SUR VAUDOISE GÉNÉRALE | 81 |
| INFORMATIONS SUR VAUDOISE VIE | 87 |
| CHIFFRES-CLÉS DE VALORLIFE | 93 |
| RAPPORT ANNUEL DE MUTUELLE VAUDOISE | 97 |

TOUR DE ROMANDIE L'alliance entre la Vaudoise et le Tour de Romandie, dont l'image est en parfaite adéquation avec les valeurs du Groupe, paraît toute naturelle. L'enthousiasme de nos clients, ainsi que l'implication du réseau de vente et des collaborateurs, démontrent l'intérêt de participer à une opération sportive régionale, qui souligne notre rôle d'assureur de proximité. Dès 2010, et pour les trois années à venir, la Vaudoise prend la place de choix pour devenir sponsor du maillot jaune.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

UNE ANNÉE DE TRANSITION RÉUSSIE



Paul-André Sanglard est depuis 2009 Président du conseil d'administration, au sein duquel il siège depuis 1994. Né en 1950 à Porrentruy, ses origines jurassiennes le portent à aimer tout particulièrement l'indépendance. Il siège au conseil d'administration de plusieurs sociétés financières, dont la Banque Cantonale Vaudoise et la Banque Cantonale du Jura.

CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

En début d'année 2009, l'analyse de l'environnement économique donnait l'impression d'un cockpit dont les quelques voyants qui fonctionnaient encore viraient au rouge l'un après l'autre. Grâce à l'intervention massive des pouvoirs publics, la situation économique s'est progressivement rétablie, entraînant un redémarrage des marchés financiers. Aujourd'hui, tous les indicateurs fonctionnent à nouveau, et certains sont même passés au vert. Des questions fondamentales subsistent néanmoins : quelle sera l'ampleur des répercussions de la crise financière sur l'économie réelle, irons-nous vers l'inflation ou la déflation, verrons-nous le chômage s'accroître encore ?

Nos résultats le montrent, la Vaudoise a bien tiré son épingle du jeu, grâce notamment à une gestion financière très prudente. La voilure s'est réduite au minimum en termes de risques. Mais il faut savoir que les impacts d'une crise économique sont souvent décalés dans le secteur de l'assurance, et c'est sans doute dans l'avenir proche que nous devons affronter les conséquences de la crise. C'est très sereinement que nous nous y préparons, car, dans ce contexte, notre solidité financière et le professionnalisme de notre équipe de direction constituent des atouts qui nous placent dans une situation enviable.

Dans un contexte encore incertain, la Vaudoise s'adapte progressivement aux nouvelles normes de gouvernance, imposées par le marché et par les autorités de surveillance. L'équipe du conseil d'administration est aujourd'hui de taille réduite, avec une bonne complémentarité entre les sept membres. Une répartition plus claire des compétences entre le conseil d'administration et la direction est dorénavant effective. Le conseil d'administration a notamment pour fonction d'arrêter la stratégie, d'exercer la haute surveillance des activités, d'examiner, puis de valider les positions de la direction. Il doit aussi faire profiter l'entreprise des idées et des modèles d'affaires que ses membres récoltent au travers de leurs diverses expériences professionnelles. Pour sa part, la direction élabore les projets stratégiques puis, après leur validation par le Conseil, en assure la mise en œuvre, tout en assumant l'ensemble des aspects opérationnels de la gestion de la société.

En ligne avec la culture d'entreprise de la Vaudoise, c'est tout naturellement que le changement d'équipe prévu a eu lieu. En effet, une nouvelle direction s'est progressivement mise en place alors que la précédente était encore aux commandes, assurant une transition sans heurts. Dès le mois de mai, le directeur général Philippe Hebeisen a continué à consolider son équipe, en attirant par ailleurs de nouvelles forces. L'ajustement de l'organigramme et la réallocation de personnes sont venus compléter cette mutation en douceur.

Sur le plan des nouveautés dans les produits, 2009 a représenté une année de consolidation et d'affinage plutôt qu'une révolution. De taille humaine, proche des marchés, la Vaudoise sait faire preuve de flexibilité et proposer de nouveaux produits ou ajuster l'offre existante en fonction de la demande des clients, avec qui elle réfléchit dans le sens d'un partenariat à long terme. A nos yeux, cette approche respectueuse de la clientèle reflète notre origine mutualiste, dont l'esprit de solidarité et d'éthique imprègne tout le Groupe. Nous sommes convaincus qu'il s'agit là de l'un de nos atouts les plus précieux et nous continuerons à le maintenir et à le renforcer, en toute indépendance, à travers toutes nos activités. ■

Paul-André Sanglard
Président du conseil d'administration



INFORMATIONS SUR LE GROUPE VAUDOISE ASSURANCES

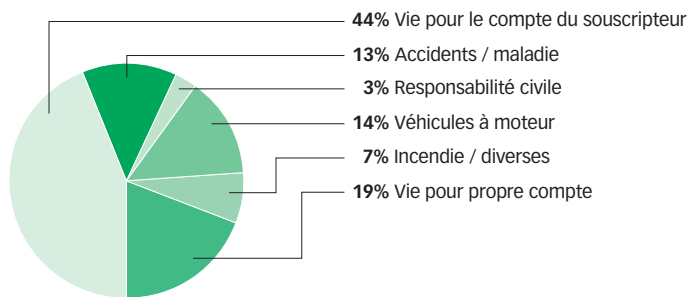
CHIFFRES-CLÉS (en millions de CHF)

DES FONDS PROPRES EN FORTE AUGMENTATION

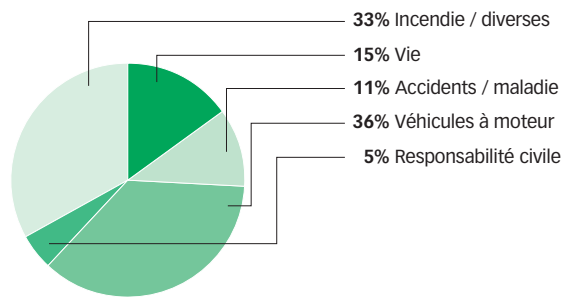
| | 2009 | 2008 |
|--|------------|------------|
| Groupe Vaudoise Assurances (chiffres consolidés voir pages 45 à 67) | | |
| Assurances non vie | | |
| Primes émises brutes | 674,2 | 673,4 |
| Primes acquises pour propre compte | 642,8 | 642,8 |
| Charges d'assurances | 459,7 | 394,0 |
| Assurances vie | | |
| Primes émises brutes | 1'147,7 | 1'114,5 |
| Primes acquises pour propre compte | 1'137,6 | 1'113,0 |
| Charges d'assurances | 1'053,7 | 698,3 |
| Assurances non vie et vie | | |
| Primes émises brutes | 1'821,9 | 1'787,9 |
| Primes acquises pour propre compte | 1'780,4 | 1'755,8 |
| Charges d'assurances | 1'513,4 | 1'092,3 |
| Frais généraux | 209,8 | 202,2 |
| Produits des placements | 250,0 | 195,9 |
| Charges des placements | 110,9 | 476,8 |
| Bénéfice de l'exercice | 126,7 | 142,2 |
| Provisions techniques | 8'132,7 | 7'553,8 |
| Placements | 8'918,8 | 8'293,4 |
| Capitaux propres (avant répartition du bénéfice) | 760,6 | 638,7 |
| Bénéfice par action nominative B | CHF 42,25 | CHF 47,40 |
| Capitaux propres par action nominative B | CHF 253,50 | CHF 212,90 |
| Effectif des collaborateurs | 1'180 | 1'187 |
| Vaudoise Assurances Holding SA (chiffres non consolidés voir pages 69 à 79) | | |
| Bénéfice de l'exercice | 69,6 | 65,4 |
| Dividende par action nominative A¹⁾ | CHF 0,15 | CHF 0,15 |
| Dividende par action nominative B¹⁾ | CHF 6,00 | CHF 6,00 |
| Capital-actions | 75,0 | 75,0 |
| Capitaux propres (après répartition du bénéfice) | 256,7 | 194,6 |

1) propositions du conseil d'administration

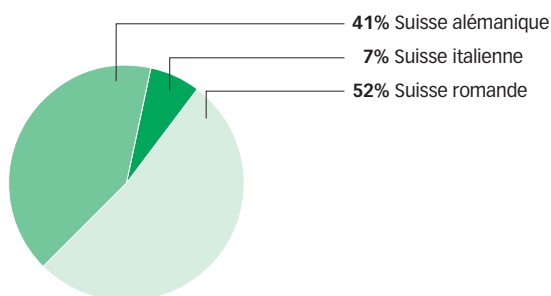
PRIMES PAR BRANCHES



NOMBRE DE CONTRATS PAR BRANCHES



RÉPARTITION DES PRIMES SUR LE MARCHÉ SUISSE



PORTRAIT, MISSIONS ET STRATÉGIE INDÉPENDANCE ET PROXIMITÉ, DES VALEURS DURABLES

Le groupe Vaudoise Assurances fournit à ses clients un conseil et des solutions de haut niveau dans tous les domaines de l'assurance et de la prévoyance. Assureur de taille moyenne, la Vaudoise constitue une véritable alternative aux grands groupes. Il s'agit d'un partenaire de référence en Suisse, tant pour les particuliers et les indépendants que pour les PME ou les collectivités publiques. Aujourd'hui, plus de 350'000 clients lui font confiance.

LE GROUPE ET SES VALEURS L'INDÉPENDANCE COMME PIERRE ANGULAIRE

Le Groupe figure parmi les dix principales compagnies d'assurances privées en Suisse. La majorité du capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA étant détenue par Mutuelle Vaudoise, une société coopérative, le Groupe se développe en toute indépendance et dans une perspective à long terme. C'est le seul assureur indépendant multi-branches avec un centre décisionnel en Suisse romande.

UN INTERLOCUTEUR DE PROXIMITÉ

Culturellement et géographiquement proche de ses clients, la Vaudoise dispose d'un réseau d'agences particulièrement dense, avec au total plus de 90 représentations dans tout le pays. Une large décentralisation des compétences en matière de vente, d'acceptation des risques et de règlement des prestations favorise l'établissement de relations de confiance avec la clientèle.

UNE ENTREPRISE RESPONSABLE

Après de ses quelque 1'200 collaborateurs, le Groupe mène une politique active de recrutement, de valorisation des compétences et d'accomplissement des talents, soutenue par une évaluation annuelle et un important programme de formation continue. Il forme chaque année une centaine d'apprentis et accueille des jeunes en formation. Par ailleurs, il applique un mode de gouvernance d'entreprise soucieux de l'intérêt de toutes les parties prenantes et de l'éthique des affaires.

DES VALEURS QUI DÉCOULENT DE SES ORIGINES

Plus que centenaire, la Vaudoise a bâti ses fondations sur les valeurs que sont la proximité, l'accessibilité et la convivialité vis-à-vis de sa clientèle. Dotée d'un esprit citoyen, la compagnie recherche en permanence à simplifier les relations d'affaires, tout en répondant aux besoins en constante évolution de ses clients en matière d'assurances.

MISSION ET PRODUITS UNE OFFRE FLEXIBLE ET EFFICACE

De par sa structure à taille humaine et ses circuits décisionnels courts, la Vaudoise est particulièrement proche des marchés. Elle se trouve ainsi en mesure de proposer à sa clientèle cible des solutions d'assurances et de prévoyance différenciées, adaptées à la situation spécifique de chaque client. Active à l'origine dans le domaine des assurances de personnes et de patrimoine, la Vaudoise a fortement développé ses activités dans l'assurance vie depuis 1960.

1895

Fondation de Mutuelle Vaudoise
Le 4 avril 1895, à l'Hôtel de Ville de Lausanne, un groupe d'entrepreneurs et d'industriels fonde une société coopérative: l'assurance Mutuelle Vaudoise.

1913

Implantation hors du canton de Vaud
Ouverture d'une agence dans le canton de Neuchâtel.

1916

Implantation en Suisse alémanique
Ouverture de la première agence en Suisse alémanique, à Berne.

1938

Implantation au Tessin
Ouverture de la première agence tessinoise, à Lugano.

1956

Nouveau siège social
Inauguration du siège social, le Cèdre, situé entre le lac Léman et la place de Milan. Ce bâtiment conçu par le célèbre architecte Jean Tschumi est aujourd'hui encore un ouvrage de référence.

1958

Symbole graphique
Adoption d'un symbole pour faciliter l'identification de la marque d'une région linguistique à une autre. Il représente le client avec ses spécificités et ses exigences, parmi la multitude des assurés illustrée par la boucle de l'infini.

DES PRODUITS ET SERVICES NOVATEURS

Une analyse continue du marché, combinée à une excellente connaissance et proximité de la clientèle, permet d'anticiper les besoins et de développer une offre innovante et adaptée aux problématiques réelles des clientèles cibles de la Vaudoise. Parmi ses services à haute valeur ajoutée figurent, entre autres, un service d'assistance gratuit 24h sur 24, l'indemnisation immédiate des dégâts provoqués par la grêle aux véhicules ainsi que des mesures proactives de réintégration professionnelle destinées à des personnes en incapacité temporaire de travail. Pour sa part, ValorLife, établie au Liechtenstein, fournit des solutions d'épargne et d'assurance vie sur mesure à une clientèle internationale.

UN RÉSEAU DE PARTENARIATS PERFORMANTS

D'étroites relations d'affaires ont été développées avec des courtiers sélectionnés, ainsi qu'avec des prestataires de renom. De ce fait, la Vaudoise propose à sa clientèle des solutions pointues dans des domaines spécifiques tels que la protection juridique, la prévoyance professionnelle, le transport, l'assurance des animaux, les objets d'art ou l'assurance maladie.

STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT VISION ET STABILITÉ

La Vaudoise mise sur les avantages de sa taille moyenne que sont la flexibilité, le dynamisme, la proximité de la clientèle et la capacité d'innovation. A cela s'ajoutent un savoir-faire plus que centenaire, une excellente réputation et une notoriété supérieure à ses parts de marché. Peu perméable aux effets de mode, le Groupe poursuit une stratégie de développement claire et durable, concentrée sur :

- le développement maîtrisé de ses affaires;
- la rentabilité de son activité de base;
- son positionnement en tant qu'apporteur de solutions et assureur de proximité;
- le développement de son marché en Suisse alémanique.

DES OBJECTIFS CLAIREMENT DÉFINIS

A cette fin, la direction poursuit des objectifs quantitatifs ambitieux, touchant tant la solidité économique globale de l'entreprise que le développement des affaires, le taux de frais généraux, le ratio de sinistres et le rendement des placements de ses deux sociétés opérationnelles principales, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie.

La quantité seule ne représentant pas une fin en elle-même, ces objectifs sont encadrés par six axes stratégiques qualitatifs, qui constituent les fondations du plan d'action de la direction :

- la recherche constante de produits et de services innovants;
- une distribution multi-canal;
- une organisation et des processus efficaces;
- le développement des aptitudes et de l'engagement de ses collaborateurs;
- un management de la performance;
- une identité et une image de marque professionnelle et dynamique.

CROISSANCE ET RENTABILITÉ

Le Groupe s'engage à améliorer constamment sa capacité bénéficiaire et son assise financière. Cela se traduit notamment par une gestion des coûts et une politique d'acceptation des risques rigoureuses, ainsi que par le développement équilibré des affaires dans toute les régions de Suisse: autant d'éléments qui concourent à une productivité et à une rentabilité élevées. ■

1960

Assurance sur la vie
Création d'une société juridiquement distincte, Vaudoise Vie, pour exploiter la branche vie, conformément aux prescriptions fédérales.

1986

Agrandissement du siège social
Inauguration d'un deuxième bâtiment.

1989

Nouvelle dimension
Fondation de Vaudoise Assurances Holding SA qui donne au Groupe une structure financière et juridique mieux adaptée à sa stratégie de développement.

1998

Filiale dans l'EEE
Création de la société ValorLife avec siège au Liechtenstein pour la diffusion de produits vie notamment dans les pays de l'Espace Economique Européen.

2000

Certification ISO 9001
Obtention de la certification ISO 9001 au niveau du Groupe. La politique de qualité fait partie intégrante de la stratégie de l'entreprise.

2005

Renforcement en assurance non vie et cession du portefeuille du 2^e pilier
Achat des portefeuilles automobiles, choses et responsabilité civile de «La Suisse» et partenariat de distribution avec Swiss Life dans le domaine de la prévoyance professionnelle.





COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE 2009

| | |
|--------------------------|----|
| CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES | 12 |
| RESSOURCES HUMAINES | 14 |
| OPÉRATIONS D'ASSURANCES | 16 |
| NON VIE | 18 |
| VIE | 20 |
| RÉSEAUX DE VENTE | 22 |
| OPÉRATIONS FINANCIÈRES | 24 |

OPÉRA DE LAUSANNE Institution renommée, avec une longue tradition d'art lyrique, l'Opéra de Lausanne séduit par sa programmation audacieuse, pleine de découvertes et d'invités d'horizons différents. En mêlant opéra, danse, récital et concert, l'Opéra invite au voyage. La Vaudoise, sponsor principal depuis 2006 déjà, est fière d'avoir vu le taux de fréquentation dépasser les 90 % pour la saison 2008-2009, et se réjouit de voir la troupe réintégrer bientôt sa salle, retrouvant ainsi ses équipements spécifiquement conçus pour les spectacles lyriques.

INTERVIEW DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES 2009 EXCELLENTS RÉSULTATS ET NOUVELLES INITIATIVES

Philippe Hebeisen, directeur général, commente l'année écoulée ainsi que les résultats 2009 et dessine les perspectives stratégiques du Groupe.

Philippe Hebeisen, comment décrivez-vous l'année 2009?

Les premiers mois de l'année présentaient encore les stigmates de la crise financière qui a marqué 2008. Dans un tel contexte, nous avons voué une attention toute particulière à nos activités de placements, secteur le plus vulnérable dans une telle situation pour une compagnie d'assurances. Après ce début hésitant, le nouveau comité de direction a pu élaborer sa planification stratégique 2010-2012 et ses premières initiatives de changement dans un climat beaucoup plus serein.

Comment jugez-vous les résultats 2009?

Je suis très heureux de pouvoir annoncer, de manière quelque peu anticyclique, que le Groupe est parvenu à réaliser un excellent bénéfice consolidé de CHF 126,7 millions, issu d'un résultat opérationnel record. Ce résultat ne peut être comparé à celui de l'exercice précédent (CHF 142,2 millions), qui comprenait, rappelons-le, des produits extraordinaires principalement liés à la cession d'Intras au groupe CSS (CHF 109,3 millions). Ce bon résultat 2009 est principalement dû au maintien d'une charge de sinistres à un ni-

veau très favorable, malgré la grêle du 23 juillet, et à un résultat de placements en nette amélioration, après une année 2008 calamiteuse de ce point de vue.

Quel a été le développement des affaires dans vos différents segments d'activité?

■ Globalement, les primes acquises en assurances non vie sont stables par rapport à l'an dernier (CHF 642,8 millions). Si les assurances de personnes, accidents et perte de gain maladie, ont connu une croissance sensible en 2009, le marché des assurances véhicules à moteur reste difficile en raison d'une forte concurrence. Les effets de la baisse tarifaire décidée en 2007 n'ont pas encore pu être compensés par l'apport d'affaires nouvelles. Grâce à un plan d'action initié en 2009, nous nous sommes donné les moyens d'inverser la tendance dès 2010. Une sinistralité favorable mais supérieure à l'an dernier et le renforcement de provisions conduisent à un résultat technique d'assurance de CHF 85,6 millions contre CHF 107,0 millions un an plus tôt.

- En assurances vie, les primes émises brutes ont augmenté de 3,0% pour s'établir à CHF 1'147,7 millions (CHF 1'114,5 en 2008). Cette croissance est principalement due à l'assurance vie individuelle en Suisse, aussi bien grâce aux affaires de prévoyance à primes périodiques qu'aux contrats à primes uniques. 2009 a vu un regain d'intérêt pour les produits d'assurance vie traditionnelle, plutôt que pour les solutions liées aux fonds de placement.
- Quant à ValorLife, active dans l'assurifinance, elle a vu ses résultats – historiquement très volatils d'une année à l'autre – légèrement décroître par rapport à ceux de 2008. L'ouverture d'une nouvelle succursale à Dublin et les opportunités d'affaires liées à l'amnistie fiscale italienne ont toutefois permis une fin d'année très favorable.
- Les bons résultats de placement ont permis au résultat technique des assurances vie de repasser au vert, à CHF 43,7 millions, alors qu'il était négatif en 2008 (-CHF 3,9 millions).

Y a-t-il d'autres éléments qui influencent ces bons résultats?

Les frais généraux des affaires non vie augmentent de 2,1%. Ils sont maîtrisés, mais constituent une préoccupation permanente. Certains projets nécessitent notamment une phase d'investissement avant d'aboutir, à moyen terme, à des économies. Mais nous restons satisfaits des excellents résultats de 2009, qui ont permis d'augmenter aussi bien les provisions techniques que les fonds propres, et ce de manière importante (+CHF 121,9 millions).

La direction actuelle a pris les commandes du Groupe le 1^{er} janvier 2009, premier bilan?

Je qualifierais 2009 d'année de lancement, passionnante, caractérisée par les actions menées par une équipe soudée, complémentaire, renouvelée en partie mais regroupant des profils qui correspondent à la culture de la maison. Nous avons lancé de nombreuses initiatives dans le cadre des objectifs stratégiques que nous poursuivons; ces projets concernent tous les facteurs clés de succès qui sous-tendent la stratégie, tels l'innovation, la distribution, l'amélioration des processus, la performance, le développement des compétences et l'image de marque. Tout un programme de gestion du changement!

Quels sont les projets qui ont déjà débouché sur des réalisations concrètes?

Comme je l'ai dit, tous les projets suivis par le comité de direction s'inscrivent dans les six axes stratégiques ci-dessus, contribuant eux-mêmes à la réalisation des objectifs. Parmi les projets déjà réalisés, j'en citerai quatre.

La volonté simultanément d'accroître la productivité du réseau de vente, la proximité à la clientèle et de rationaliser le règlement des prestations nous a conduits à restructurer en profondeur notre réseau d'agences et la répartition des tâches. Depuis le 1^{er} janvier 2010, nos 36 agences générales sont regroupées en 6 régions, placées sous la responsabilité de directeurs régionaux de vente. Toutes les agences générales ont retrouvé des compétences en matière de règlement de sinistres et des prestations pour les affaires courantes, alors que le traitement des dossiers complexes a dorénavant lieu au sein de trois centres de prestations. Ce projet de réorganisation d'envergure a nécessité 12 mois de développement, quelques investissements dans les infrastructures, et tout le soin requis par les projets où la dimension humaine constitue l'élément déterminant.

Deuxièmement, la fixation des objectifs et l'adaptation du cycle de planification ont nécessité l'élaboration de nouveaux indicateurs et tableaux de bord. Depuis le début de l'année 2010, la direction a ainsi optimisé son propre *management information system (MIS)* qui facilite la prise de décision correctrice et la prévision.

Troisièmement, nous avons mené une refonte complète de la formation, dont l'objectif consiste à développer, à l'intention de nos cadres et collaborateurs internes et externes, toutes les compétences qui viennent compléter le savoir faire purement technique. Nos cadres ont ainsi déjà pu suivre un premier module de formation en management. Nous avons également mis en place un programme d'identification et de développement de la relève.

Enfin, les mesures que je viens de citer ont été accompagnées par la mise en place d'un nouveau système de rémunération intégrant une partie variable, déjà en vigueur en 2010 pour les cadres supérieurs et les chefs de service, et qui touchera à terme l'ensemble des collaborateurs du Groupe. ■



Philippe Hebeisen assume la direction générale du Groupe depuis le 1^{er} janvier 2009. De formation juridique, son parcours professionnel de quelque 25 ans dans les assurances, dont dix auprès de la Vaudoise, lui ont permis successivement d'acquérir et de maîtriser tous les domaines clés de l'orientation client. Attaché également à l'indépendance du Groupe, il souhaite en accentuer la différenciation par rapport aux concurrents et sait pour cela «mettre les hommes en mouvement».

RESSOURCES HUMAINES PRIORITÉ À LA FORMATION

Compétences professionnelles, engagement et capacité à prendre des responsabilités constituent les qualités essentielles requises de nos collaborateurs. Ces qualités, alliées à notre volonté d'être en permanence à l'écoute des préoccupations de nos clients, sont indispensables à la concrétisation de la stratégie du Groupe en tant qu'entreprise de services.

NOUVELLES STRUCTURES ET ÉVOLUTION DES FONCTIONS

La nouvelle direction est entrée en fonction au 1^{er} janvier 2009. Quelques adaptations ont eu lieu courant 2009, avec la reprise par M. Jean-Daniel Laffely du poste de CFO et de responsable du département Finances et Placements, ainsi que la nomination de M. Charly Haenni, agent général de la société, en tant que responsable du département Réseaux de vente.

Le Groupe enregistre au 1^{er} janvier 2010 un effectif de 1'180 postes de travail valorisés à 100%, soit 7 de moins qu'un an auparavant.

PRIORITÉ À LA FORMATION DES COLLABORATEURS

Le développement des compétences de nos collaborateurs et leur capacité à assumer des responsabilités constituent des atouts essentiels au rayonnement de notre entreprise.

Afin d'être toujours mieux armés pour répondre aux attentes de nos clients, et même de les anticiper, le cursus de formation de notre service externe a été revu pour garantir à notre clientèle un conseil de première qualité, tant en assurances de personnes qu'en assurances de patrimoine. Les cadres du Groupe, quant à eux, ont débuté en automne 2009 un programme de formation spécifique axé sur la gestion du changement et l'orientation client. Les premiers échos et résultats de ce programme s'avèrent très positifs. Au cours de l'année 2010, nous nous consacrerons plus spécifiquement à la mise sur pied d'un programme de formation destiné aux collaboratrices et collaborateurs qui, par leur potentiel de développement, représentent la relève de notre Groupe.

OPTIMISATION DES PROCÉDURES DE TRAVAIL

L'année 2009 a vu la mise en oeuvre d'une nouvelle structure plus efficace de notre réseau de distribution, composé dorénavant de 6 régions de vente, ayant chacune à leur tête un directeur régional de vente. Ces régions coiffent nos agences générales, permettant de dynamiser notre stratégie de conseil et de vente.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, nos 36 agences générales règlent directement les cas de sinistres les plus courants; les cas complexes sont traités quant à eux dans des services décentralisés à Lausanne, Berne Wankdorf et Dübendorf. Le premier bilan de cette réorganisation, qui a entraîné un changement de place de travail pour une centaine de nos collaboratrices et collaborateurs, peut être jugé de manière très satisfaisante.

UNE PART DE RÉMUNÉRATION VARIABLE POUR PROMOUVOIR L'ESPRIT D'ENTREPRISE

L'introduction progressive d'une part variable de rémunération des services internes est destinée à promouvoir l'esprit d'entreprise et l'épanouissement du personnel. Elle contribue également à renforcer l'identification des collaborateurs à l'entreprise et à sa stratégie, et garantit à chaque collaborateur une rémunération personnalisée et respectueuse des performances individuelles. L'introduction de cette part variable, testée en 2009, se concrétisera par palier hiérarchique dans l'ensemble du Groupe en 2010 et 2011. ■



FÊTE DES COLLABORATEURS
**UNE AMBIANCE CHALEUREUSE
 POUR UN RASSEMBLEMENT UNIQUE**



Pour la première fois de son histoire, la Vaudoise a invité tous ses collaborateurs, le 19 juin 2009, à une grande fête qui s'est déroulée au Cèdre, le siège lausannois de la société. Quelque 1'300 participants ont ainsi partagé des moments inoubliables en présence de l'ancienne et de la nouvelle direction. Du point de vue de la logistique, il s'agissait d'une opération minutieuse, puisque 800 personnes arrivaient par des trains spéciaux organisés pour l'événement et dix tentes de 1'600m² au total ont dû être dressées pour accueillir tout le monde. Sans oublier tous ces éléments indispensables que sont la mise en place du concept et de l'infrastructure énergétique, la formation aux premiers secours, la surveillance, l'hébergement des invités, la coordination avec l'agence organisatrice, la sélection du menu... Un menu axé sur des délices purement helvétiques d'ailleurs, de même que la carte des vins, mais visant à mettre en valeur des spécialités de différentes régions suisses où la Vaudoise est présente. L'ensemble de la manifestation s'est déroulée avec enthousiasme et bonne humeur, à l'aide il est vrai d'une météo coopérative, mais surtout grâce à un esprit d'équipe sans faille.



OPÉRATIONS D'ASSURANCES **CROISSANCE RÉJOUISSANTE**



De formation mathématique, Renato Morelli, né en 1966, a travaillé pour plusieurs sociétés d'assurances vie avant de devenir directeur de ValorLife. En 2004, il a pris la responsabilité du département Private de la Vaudoise. Depuis le 1^{er} janvier 2009, en sa qualité de directeur général adjoint, il est à la tête du département Assurances et dirige désormais l'ensemble des branches métier du Groupe.

L'année 2009 a été marquée par une incertitude concernant l'évolution économique suite à la crise sur les marchés boursiers. Les opérations d'assurances réalisées durant cette année dégagent toutefois un bon résultat, tant en termes d'encaissement qu'au niveau de la charge de sinistres.

L'encaissement des branches non vie présente une évolution globale positive en 2009 (+0,2% contre -1,7% en 2008). A l'inverse de l'exercice précédent, ce sont principalement les assurances accidents et maladie collective qui contribuent à ce bon résultat. Le recul de l'encaissement

en assurances véhicules à moteur tend à se réduire d'année en année. Les efforts engagés par la direction dans ce domaine devraient porter leurs fruits en 2010.

Mis à part dans le domaine de l'assurance accidents, la charge de sinistres augmente légèrement dans toutes les branches. Son niveau demeure toutefois très contenu après une année 2008 extrêmement favorable.

Quant à la branche vie, elle enregistre une augmentation d'encaissement (+3,0%), principalement grâce au développement des affaires sur le marché suisse. Vaudoise

Vie a en effet poursuivi sa croissance initiée en 2008. Après un début d'année fortement ralenti en raison de la crise financière, l'encaissement de ValorLife a bien redémarré durant le deuxième semestre. Il reste cependant inférieur à celui de 2008. ■

| | Primes émises brutes en milliers de CHF | | | Prestations payées brutes en milliers de CHF | | |
|------------------------------|--|------------------|-------------|---|------------------|-------------|
| | 2009 | 2008 | +/- % | 2009 | 2008 | +/- % |
| Ensemble des affaires | | | | | | |
| Affaires directes | 1'811'830 | 1'776'750 | 2,0 | 993'296 | 996'828 | -0,4 |
| Affaires indirectes | 10'070 | 11'172 | -9,9 | 8'616 | 6'748 | 27,7 |
| TOTAL | 1'821'900 | 1'787'922 | 1,9 | 1'001'912 | 1'003'576 | -0,2 |
| Affaires directes | | | | | | |
| Assurances non vie | 666'952 | 665'379 | 0,2 | 432'465 | 421'318 | 2,6 |
| Assurances vie | 1'144'878 | 1'111'371 | 3,0 | 560'831 | 575'510 | -2,6 |
| TOTAL | 1'811'830 | 1'776'750 | 2,0 | 993'296 | 996'828 | -0,4 |
| Affaires indirectes | | | | | | |
| Assurances non vie | 7'202 | 8'053 | -10,6 | 5'931 | 4'645 | 27,7 |
| Assurances vie | 2'868 | 3'119 | -8,1 | 2'685 | 2'103 | 27,7 |
| TOTAL | 10'070 | 11'172 | -9,9 | 8'616 | 6'748 | 27,7 |

COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE 2009

AFFAIRES DIRECTES NON VIE PRODUITS HABITATION ET TECHNIQUE NOVATEURS

L'encaissement de la branche véhicules à moteur représente 39% de l'ensemble des primes de Vaudoise Générale et 62% des assurances de patrimoine. L'innovation, le développement de produits, d'options et de services apportant une valeur ajoutée ont permis d'améliorer l'acquisition d'affaires nouvelles en cours d'année, tout en fidélisant nos clients existants.

La pression sur les tarifs est toujours plus importante, notamment de la part des grands groupes d'assureurs, lesquels cherchent à augmenter, à tout prix, leurs parts de marché. La divisibilité des primes est en outre devenue une réalité. Environ un million de changements de véhicules annuels, neufs et d'occasion, sont autant de possibilités de changer d'assureur avant l'échéance du contrat, ce qui engendre une volatilité plus grande des polices d'assurances.

Les ventes de voitures neuves, avec 266'018 unités, reculent de 7,8% par rapport à 2008. Pour la première fois de l'histoire, le taux de motorisation en Suisse est en baisse, avec 597 véhicules pour 1'000 habitants en 2009 contre 610 en 2008. Les effets de la crise économique se font ressentir. Dans ce contexte, les primes émises sont en recul de 2% par rapport à 2008.

Au niveau du coût des sinistres, les conditions météorologiques particulièrement défavorables du début de l'année, additionnées au mémorable orage de grêle survenu le 23 juillet 2009, ont péjoré le coût des sinistres de 6,1% en comparaison avec l'exercice précédent.

En assurance de responsabilité civile, l'encaissement a légèrement baissé. Ceci s'explique en partie par le résultat modeste des décomptes définitifs pour les contrats à primes variables du fait de la baisse des bases de calcul, dont notamment la masse salariale des entreprises assurées. Il faut encore ajouter la forte pression du marché, qui a souvent comme conséquence des baisses considérables des primes lors du renouvellement de contrats d'assurance importants à rendement positif. Enfin, le nouveau tarif plus avantageux en assurance responsabilité civile privée a également contribué au résultat. L'augmentation des prestations

payées par rapport à 2008 peut être relativisée par le fait que l'année 2008 était particulièrement favorable, et que le montant des indemnités payées est toujours inférieur à celui versé en 2007.

Les assurances incendie et autres dommages ont par contre vu leur volume de primes progresser de 2,1%, malgré un marché saturé et une pression importante qui pèse sur les tarifs des affaires des entreprises et des marchés publics. Quant aux prestations payées, elles diminuent de 4%. Ce résultat positif confirme la bonne position du Groupe sur ce marché exigeant. Le lancement du nouveau produit «Tech in One» – l'assurance technique pour les entreprises et particuliers – ainsi que le développement de nos affaires «Home in One» – solution pour les propriétaires de bâtiments et les locataires – ont contribué à ce bon résultat.

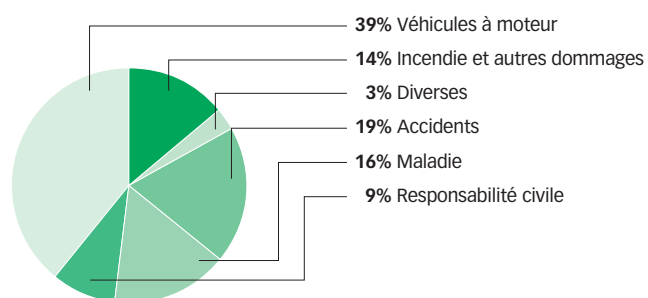
L'absence de catastrophe naturelle majeure, exception faite de l'orage de grêle du 23 juillet 2009, est compensée par quelques sinistres incendie importants et par une augmentation marquée des actes de brigandage.

En assurances de personnes, une belle reprise en termes d'encaissement de primes a pu être enregistrée. La croissance est plus marquée en assurances accidents qu'en assurances maladie. Globalement, les indemnités payées sont restées relativement stables. On constate néanmoins un recul des prestations payées dans la branche accidents et une petite augmentation dans la branche maladie. La situation économique ne paraît pas être étrangère à cette dernière constatation. ■

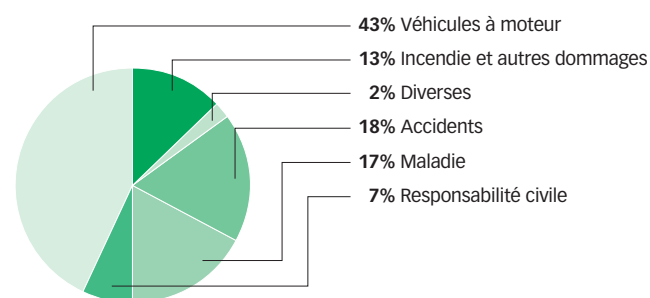
ÉVOLUTION DES AFFAIRES DIRECTES NON VIE

| | Primes émises brutes en milliers de CHF | | | Prestations payées brutes en milliers de CHF | | |
|--------------------------------|--|----------------|------------|---|----------------|------------|
| | 2009 | 2008 | +/- % | 2009 | 2008 | +/- % |
| Opérations d'assurances | | | | | | |
| Accidents | 128'113 | 124'661 | 2,8 | 78'373 | 79'720 | -1,7 |
| Maladie | 104'239 | 103'239 | 1,0 | 75'909 | 72'155 | 5,2 |
| Responsabilité civile | 62'303 | 63'125 | -1,3 | 30'301 | 30'043 | 0,9 |
| Véhicules à moteur | 257'643 | 262'999 | -2,0 | 185'280 | 174'605 | 6,1 |
| Incendie et autres dommages | 97'237 | 95'265 | 2,1 | 54'711 | 56'990 | -4,0 |
| Diverses | 17'417 | 16'090 | 8,2 | 7'891 | 7'805 | 1,1 |
| TOTAL | 666'952 | 665'379 | 0,2 | 432'465 | 421'318 | 2,6 |

RÉPARTITION DES PRIMES



RÉPARTITION DES PRESTATIONS



AFFAIRES DIRECTES VIE PRIMES PÉRIODIQUES EN HAUSSE MALGRÉ LA CRISE

Si la croissance de nos affaires vie individuelle se monte finalement à 3%, il faut distinguer l'évolution de nos affaires sur le marché suisse de celles à l'étranger.

MARCHÉ SUISSE

Malgré la crise financière et le ralentissement économique qui ont touché notre pays, la progression de nos affaires vie a été soutenue en 2009, et poursuit la croissance très réjouissante déjà constatée au courant de l'année 2008. Cette année a été marquée par un changement de comportement de notre clientèle, laquelle recherche à nouveau la garantie et la sécurité offertes par nos produits traditionnels au détriment de nos contrats liés à des fonds de placement.

L'évolution de nos prestations est, quant à elle, conforme à nos attentes.

L'adaptation de notre produit «Rythmo-capital» offrant une certaine flexibilité à nos clients et le développement de nos nouveaux produits de rentes viagères à la carte ont rencontré un écho très favorable.

MARCHÉS ÉTRANGERS

ValorLife est une compagnie d'assurances du groupe Vaudoise Assurances fondée en 1998 au Liechtenstein, commercialisant des produits à orientation financière. Notre filiale a vu son encaissement baisser de CHF 852,9 millions en 2008 à CHF 783,2 millions en 2009. Si le début de l'année a été marqué par un fort ralentissement consécutif à la crise financière, la reprise économique du deuxième semestre ainsi que la création d'une succursale à Dublin (Irlande) nous ont cependant permis de rebondir et d'offrir de nouvelles opportunités et de nouvelles perspectives pour l'avenir.

L'encaissement, qui résulte d'une activité de libre prestation de services, reste soumis à une forte pression due aux directives étatiques de plus en plus marquées.

Les chiffres-clés de ValorLife se trouvent en pages 93-95 du présent rapport. ■

ÉVOLUTION DES AFFAIRES DIRECTES VIE

| | Primes émises brutes en milliers de CHF | | | Prestations payées brutes en milliers de CHF | | |
|---------------------------------|--|------------------|------------|---|----------------|--------------|
| | 2009 | 2008 | +/- % | 2009 | 2008 | +/- % |
| Assurances individuelles | | | | | | |
| Capitaux | 1'086'697 | 1'067'164 | 1,8 | 118'025 | 248'229 | -52,5 |
| Rentes | 54'365 | 40'354 | 34,7 | 45'251 | 43'437 | 4,2 |
| Invalidité indépendante | 3'816 | 3'853 | -1,0 | 3'009 | 2'929 | 2,7 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 1'144'878 | 1'111'371 | 3,0 | 166'285 | 294'595 | -43,6 |

| | Rachats | | |
|---|----------------|----------------|-------------|
| | 2009 | 2008 | +/- % |
| Assurances individuelles | 394'546 | 280'915 | 40,5 |
| TOTAL DES PRESTATIONS ET RACHATS | 560'831 | 575'510 | -2,6 |

| | Production en milliers de CHF | | | Portefeuille en milliers de CHF | | |
|---------------------------------|----------------------------------|------------------|-------------|------------------------------------|-------------------|------------|
| | 2009 | 2008 | +/- % | 2009 | 2008 | +/- % |
| Assurances individuelles | | | | | | |
| Capitaux | 1'448'716 | 1'430'590 | 1,3 | 9'820'034 | 9'238'190 | 6,3 |
| Rentes | 32'694 | 52'396 | -37,6 | 605'147 | 577'168 | 4,8 |
| Invalidité indépendante | 61'017 | 73'701 | -17,2 | 765'920 | 748'777 | 2,3 |
| TOTAL | 1'542'427 | 1'556'687 | -0,9 | 11'191'101 | 10'564'135 | 5,9 |

RÉSEAUX DE VENTE

NOUVELLE ORGANISATION

POUR PLUS DE PROXIMITÉ

Assureur de proximité, la Vaudoise voue une attention particulière à l'adéquation de ses réseaux de distribution aux besoins de la clientèle. Nous veillons avant tout à l'intégration des agences dans le tissu local et à leur répartition harmonieuse sur l'ensemble du territoire national.

UN RÉSEAU D'AGENCES RENFORCÉ

Premier canal de distribution du Groupe, les agences nous permettent d'être proches du client, de garantir un service de qualité et de réagir rapidement au marché. Pour cela, nous restons très attentifs au maintien et au développement des compétences pointues de nos équipes internes et externes.

En 2009, nous avons travaillé sur un renforcement du réseau, dans le cadre d'un projet d'optimisation des processus. Nos 36 agences générales sont désormais organisées en 6 régions. Celles-ci sont conduites par les directeurs régionaux de vente nommés en 2009:

| |
|-----------------------------|
| Région Léman |
| M. Jacky Delapierre |
| Région Jura-Préalpes |
| M. Jean-Paul Meier |
| Région GE-VS-TI |
| M. Jean-Michel Pfenninger |
| Région Mitte |
| M. Marc Rothenbühler |
| Région Nordschweiz |
| M. Bruno Trüssel (ai) |
| Région Ostschweiz |
| M. Marc Rothenbühler (ai) |

Au niveau des agences générales, nous avons inauguré une nouvelle agence à Morges, alors que l'agence de Soleure dispose de locaux entièrement rénovés. A Lausanne, nous avons pris la décision de revenir au centre ville et d'y installer une nouvelle agence. Au chapitre des agences locales, nous nous sommes installés dans de nouveaux locaux à Rolle et avons ouvert une agence à Ste-Croix.

Une organisation spécifique a été mise en place pour le Grand Lausanne, comprenant les agences de Lausanne, Renens et Pully, avec à sa tête M. Jacky Delapierre comme directeur régional et M. Jérôme Rausis en qualité d'agent général adjoint. M. Dominique Dubois, agent général à Pully, a repris les rênes de l'agence générale de Morges, en remplacement de M. Michel Perreaud, directeur, qui a souhaité se concentrer sur le suivi de sa clientèle.

De nouveaux agents généraux ont été nommés, pour plusieurs d'entre eux en raison de la désignation d'agents généraux à la fonction de directeur régional. Il s'agit de M. Urs Bachmann, agent général à Zoug, M. Remo Grava, agent général à Zurich, M. Richard Chassot, agent général de la Broye, à Payerne, M. Jean-Franco Paillard, agent général du Nord Vaudois à Yverdon-les-Bains et M. Reto Pedrett, agent général à Berne. M. Philippe Charmoy a été désigné agent général adjoint pour l'agence de la Broye.

UNE FORMATION REPENSÉE POUR AMÉLIORER SANS CESSER LA QUALITÉ

Pour répondre aux nouveaux axes stratégiques de l'entreprise, et en vue d'accroître les compétences individuelles et collectives en 2009, l'accent a été mis sur la formation de base de nos nouveaux conseillers ainsi que sur la formation accompagnant les nouveaux projets.

C'est ainsi que la formation de base du service externe a été revue, tant sur le plan du contenu des cours que sur l'orientation pratique. Des représentants du service externe ont été impliqués, permettant d'enrichir l'apport de la formation par la transmission de leur expérience. Cette adaptation du concept permet de répondre aux besoins les plus exigeants de notre clientèle.

LE COURTAGÉ, UN CANAL DE VENTE EN PROGRESSION

Le courtage représente le 2^e axe de notre stratégie de distribution multi-canal, et il progresse régulièrement depuis une dizaine d'années. Notre Groupe entretient d'excellentes relations d'affaires avec ses partenaires courtiers, qui représentent plus de 20% des primes totales avec, pour certaines branches du domaine des entreprises, une part qui atteint près de 40% du volume des primes encaissées.

Nos services courtiers de direction, situés respectivement à Lausanne, Zurich et Lugano, sont les interlocuteurs privilégiés des courtiers nationaux ou supra-régionaux. En phase avec notre politique de proximité, nos agences générales peuvent, quant à elles, travailler avec des courtiers dont le rayon d'activité est plus local. La Vaudoise Assurances reste non seulement à l'écoute de ses clients, mais également de ses partenaires courtiers, qui contribuent au bon développement de ses affaires.

La Vaudoise tient à sa qualité d'assureur global. Dans les domaines d'assurances qu'elle ne commercialise pas directement, elle a conclu des accords de partenariat afin de permettre à ses conseillers d'offrir un conseil complet et des solutions adaptées à ses clients.

En 2009, le site Internet dévolu à la vente directe d'assurances véhicules à moteur, click2drive.ch, a connu d'importants changements: sa charte graphique a été revue et le processus d'offre et de conclusion rendu plus convivial. Ces nouveautés ont contribué au succès croissant du site parmi la clientèle des internautes. ■

OPÉRATIONS FINANCIÈRES **DES RÉSULTATS SOLIDES MALGRÉ UN ENVIRONNEMENT DIFFICILE**



Jean-Daniel Laffely a rejoint la Vaudoise en 2006. Né en 1965, titulaire d'une licence en sciences économiques, il combine une expérience de front et d'administration. En effet, il a très vite endossé la casquette de Chief Risk Officer au sein du Groupe, avant de prendre les fonctions de chef de région au Tessin, puis de chef des Réseaux de vente. C'est en 2009 qu'il a été nommé responsable du département Finances et Placements.

La stratégie financière du Groupe, essentiellement axée sur des catégories de placements assurant un revenu régulier, a été poursuivie. L'allocation stratégique dans les différentes classes d'actifs n'a pas subi de modification marquée par rapport à fin 2008. Au final, la performance des placements en 2009 peut être qualifiée de très bonne et en nette croissance par rapport à l'exercice précédent.

POLITIQUE ET ACTIVITÉ DE PLACEMENT

UN ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INCERTAIN

En vue d'atteindre une allocation optimisée dans les classes d'actifs de nos sociétés opérationnelles, le renforcement de nos méthodes de quantification des risques nous amène à investir dans des classes d'actifs au sein desquelles la prime de rendement ajustée aux risques et au coût du capital investi a atteint le niveau requis. Ainsi, l'environnement encore instable de l'exercice sous revue nous a-t-il conduits à maintenir une pondération dans le haut des bornes stratégiques concernant les placements à revenus fixes, même si les placements à court terme ont été peu rémunérateurs. Initié en 2008, le frein sur l'allocation des placements alternatifs a été maintenu.

La grave crise financière de 2008 a engendré une baisse spectaculaire des marchés financiers, qui s'est poursuivie dans la première partie de l'année 2009. Parallèlement, les primes de risques sur les débiteurs, parfois de très bonne qualité, ont atteint des niveaux importants. Les plans de sauvetage répétés et la politique accommodante des banques centrales mondiales et des gouvernements visant à éviter l'effondrement de l'économie mondiale ont permis de redresser cette situation dramatique, et aux bourses de rebondir à des niveaux supérieurs à ceux du début d'année. La stabilisation du marché interbancaire a également progressivement réduit les primes de risques des débiteurs de toutes sortes en cette fin d'année 2009.

Dans le cadre de la relance économique et de la recherche des débiteurs de qualité, les taux d'intérêts servis par les emprunts d'Etat avec un niveau d'endettement faible se sont maintenus à un niveau historiquement bas. Toutefois, l'accroissement massif de l'endettement de certains Etats fait également craindre une détérioration du risque de crédit des emprunts gouvernementaux. Si certains pays dits émergents ont retrouvé la croissance en cette fin d'année 2009 et alors que les Etats-Unis semblent s'en rapprocher, l'économie réelle du vieux continent reste très affectée. Toutefois, après les fortes inquiétudes de fin 2008, l'exercice sous revue aura permis à pratiquement toutes les classes d'actifs de rebondir et atteindre des niveaux de performance positive.

UN PORTEFEUILLE OBLIGATAIRE DE PREMIÈRE QUALITÉ

Notre portefeuille, très orienté sur les placements à revenus fixes, est exposé aux variations des taux d'intérêt; il a profité au 1^{er} semestre des primes de risques parfois trop importantes et présentant de belles opportunités d'achats. Notre portefeuille, composé de titres de première qualité, est constitué de 48,6% de rating «AAA», 29,3% de rating «AA» et 19,6% de rating «A». Quant à la durée du portefeuille de Vaudoise Vie, elle a été maintenue en CHF au niveau de l'année précédente, alors que nous avons fortement réduit notre engagement dans les obligations à long terme en USD.

COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE 2009

L'IMMOBILIER SUISSE PROFITE DES TAUX BAS ET DE LA PÉNURIE DE LOGEMENTS

Le marché immobilier suisse direct dans lequel nous investissons a fait office de valeur refuge, dopé par des taux d'intérêts et de vacances bas. La rigueur de mise dans la sélection des projets et achats immobiliers a été maintenue. L'érosion du portefeuille des prêts hypothécaires s'est quant à elle poursuivie, eu égard à des taux fixes du marché inférieurs aux taux variables. Dans ce contexte, nous avons conservé notre politique de prix disciplinée.

LE RISQUE DE CHANGE MAÎTRISÉ

Les cours de change de l'EUR et de l'USD par rapport au CHF ont évolué négativement. Les inquiétudes concernant leur évolution, combinées à notre volonté de nous immuniser contre des risques de change, nous ont conduits à modifier la structure de nos programmes de couverture sur les changes, afin de complètement protéger nos investissements dans ces monnaies contre les fluctuations de change.

Au début de l'année 2009, nos placements alternatifs (*Funds of Hedge Funds* et *Private Equity*) ont encore souffert d'un manque de liquidité, pour se reprendre par la suite de manière importante et clôturer l'année positivement. Nous avons également profité du fort rebond du marché des actions.

ÉVOLUTION DES CLASSES D'ACTIFS

- Les obligations et autres titres à revenus fixes représentent 53,0% de l'ensemble des investissements (52,0% en 2008). Leur rendement s'est amélioré en raison des primes de risques particulièrement élevées sur les taux d'intérêts pour les nouveaux placements.
- Les terrains et constructions demeurent une part importante de nos investissements et s'élevaient à 17,4% contre 17,7% en 2008, en croissance toutefois de CHF 31,9 millions.
- La quote-part des prêts à des collectivités a diminué de 19,2% à 16,8%.
- Comme mentionné plus haut, le total des prêts hypothécaires a suivi une même tendance, en se réduisant de 3,1% à 2,6%.
- La quote-part des placements à revenus variables (actions, placements alternatifs) s'est légèrement rétractée de 6,5% à 6,1%.
- Dans le cadre de la préparation de la stratégie de placements 2010, et eu égard au fort encaissement de fin d'année, les dépôts à terme et placements similaires ont augmenté de 0,9% à 3,5%.

RÉSULTATS FINANCIERS

PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES

Les revenus courants réalisés ont légèrement augmenté à CHF 175,9 millions, contre CHF 174,3 millions un an plus tôt, ce qui – compte tenu des taux d'intérêts modestes – est à considérer comme une bonne performance. Quant aux plus-values enregistrées sur les placements, elles augmentent fortement, pour passer de CHF 21,6 millions en 2008 à CHF 70,1 millions. Enfin, les plus-values non réalisées, sur les placements dont le risque est supporté par les souscripteurs, s'élevaient à CHF 4,0 millions (CHF 0,0 en 2008).

Le total des produits des placements se monte à CHF 250,0 millions (CHF 195,9 millions en 2008). Les charges de placements ont sensiblement baissé, pour atteindre CHF 110,9 millions (CHF 476,8 millions l'an passé). Elles englobent des moins-values

réalisées et non réalisées totalisant CHF 98,3 millions contre CHF 462,1 millions en 2008. Elles se rapportent pour l'essentiel (CHF 75,6 millions de pertes réalisées et CHF 368,4 millions de pertes non réalisées) à des placements dont le risque est supporté par les souscripteurs.

AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les autres charges et produits financiers sont constitués des différences de change enregistrées sur nos actifs et passifs en monnaies étrangères. Ils sont en grande partie non réalisés et concernent les placements effectués au profit et au risque des assurés, avec leur corollaire dans les provisions mathématiques. Globalement, le gain de change net atteint CHF 5,6 millions contre une perte de CHF 100,8 millions en 2008, ceci malgré la baisse des principales monnaies contre le franc suisse. Dans le contexte général précité, le gain attribué aux comptes techniques pour 2009 s'élève à CHF 97,3 millions (perte de CHF 329,6 millions un an plus tôt). Finalement, le compte financier (non technique) présente un gain de CHF 47,3 millions (perte de CHF 52,1 millions en 2008).

ACTIONS, OBLIGATIONS ET IMMOBILIER

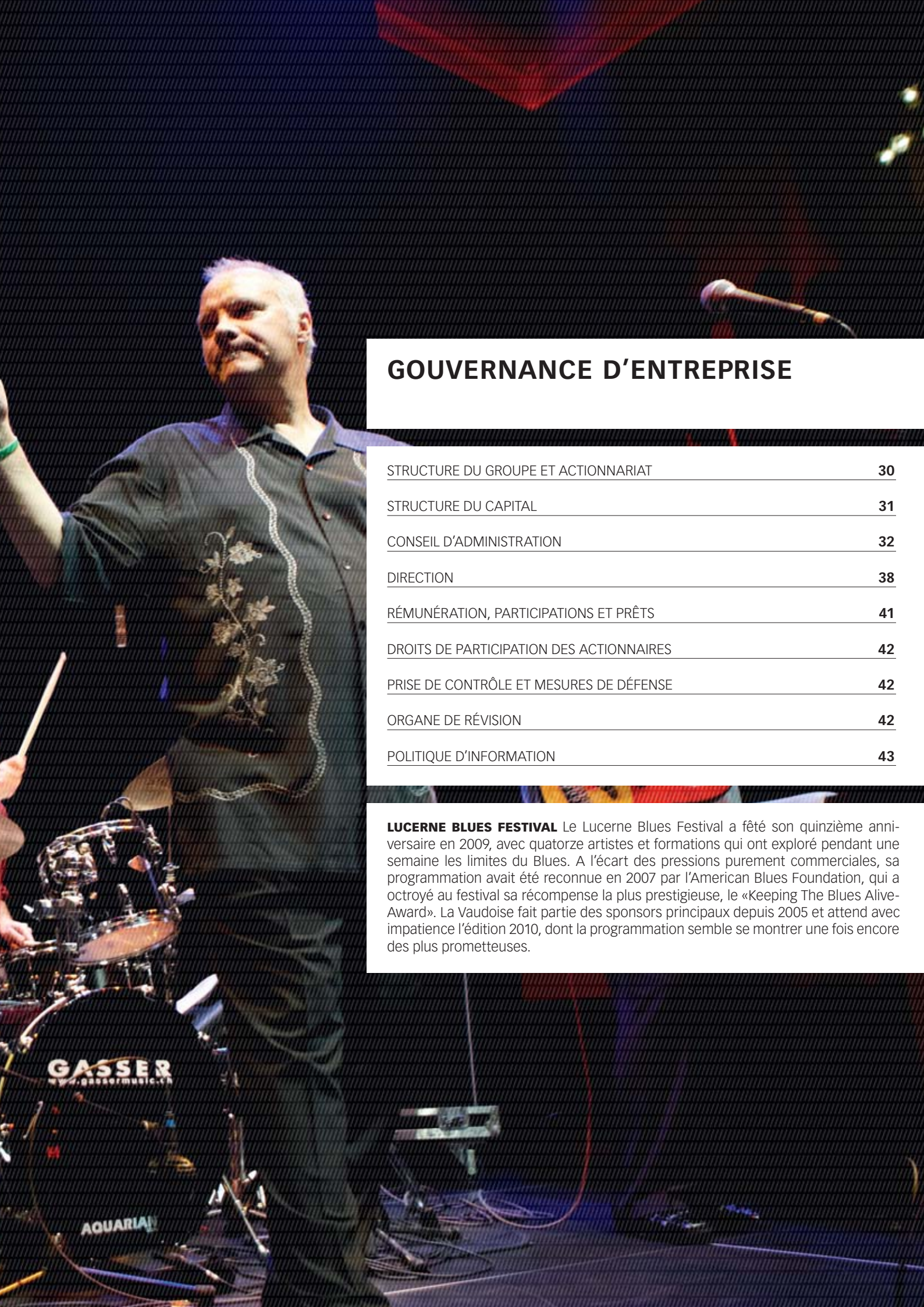
Comme par le passé, les plus-values non réalisées provenant de la comparaison du prix d'achat et de la valeur de marché des actions et des immeubles ne sont pas comprises dans les chiffres ci-avant. Elles sont directement portées en augmentation des fonds propres, dans la réserve de réévaluation. Pour l'année sous revue, elles s'élevaient à CHF 109,1 millions contre CHF 105,6 millions un an auparavant. Par ailleurs, les obligations étant évaluées selon la méthode de l'*amortized cost* (la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur nominale, intégrée linéairement dans les comptes sur toute la période conduisant à leur échéance), d'éventuelles fluctuations de la valeur de marché ne sont pas enregistrées dans nos comptes. ■



COLLECTION ARTISTIQUE
ŒUVRES SUISSES À L'HONNEUR

La Vaudoise a récemment lancé un projet dont l'objectif est la mise en valeur et le catalogage de sa collection d'œuvres d'art, constituée en grande partie de pièces d'artistes suisses modernes et contemporains. Ce tableau de 1987 du plasticien genevois Albert Rouiller (1938-2000), réalisé en technique mixte sur papier, en constitue un très bel exemple. A terme, le projet vise à redéfinir la politique d'acquisition de la Vaudoise, pour déboucher en priorité sur une revalorisation de l'image du bâtiment par le biais de la photographie, de la peinture murale ou du design. L'intention est d'investir des espaces clés du bâtiment avec des démarches artistiques contemporaines qui génèrent un dialogue fort entre art et architecture. Des projets d'expositions ou de collaborations avec l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) sont à l'étude.



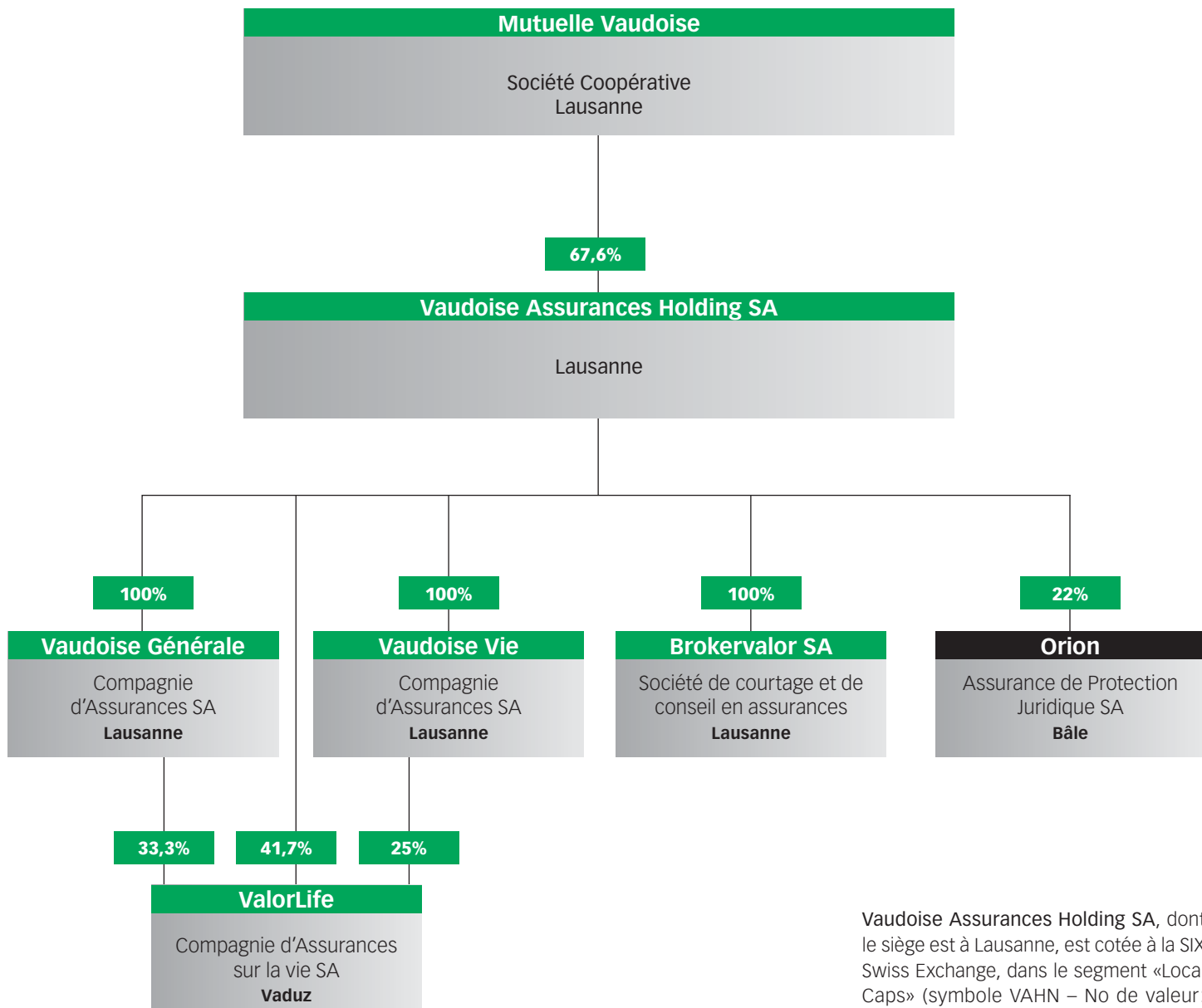


GOVERNANCE D'ENTREPRISE

| | |
|--|----|
| STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT | 30 |
| STRUCTURE DU CAPITAL | 31 |
| CONSEIL D'ADMINISTRATION | 32 |
| DIRECTION | 38 |
| RÉMUNÉRATION, PARTICIPATIONS ET PRÊTS | 41 |
| DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES | 42 |
| PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE | 42 |
| ORGANE DE RÉVISION | 42 |
| POLITIQUE D'INFORMATION | 43 |

LUCERNE BLUES FESTIVAL Le Lucerne Blues Festival a fêté son quinzième anniversaire en 2009, avec quatorze artistes et formations qui ont exploré pendant une semaine les limites du Blues. A l'écart des pressions purement commerciales, sa programmation avait été reconnue en 2007 par l'American Blues Foundation, qui a octroyé au festival sa récompense la plus prestigieuse, le «Keeping The Blues Alive-Award». La Vaudoise fait partie des sponsors principaux depuis 2005 et attend avec impatience l'édition 2010, dont la programmation semble se montrer une fois encore des plus prometteuses.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE



Vaudoise Assurances Holding SA, dont le siège est à Lausanne, est cotée à la SIX Swiss Exchange, dans le segment «Local Caps» (symbole VAHN – No de valeur: 2154566 – ISIN: CH0021545667). Son capital-actions s'élève à CHF 75 millions.



1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1. STRUCTURE DU GROUPE

Vaudoise Assurances Holding SA est une société de participations. Ses principales sociétés opérationnelles sont **Vaudoise Générale**, **Compagnie d'Assurances SA** et **Vaudoise Vie**, **Compagnie d'Assurances SA**, toutes deux établies en Suisse, ainsi que **ValorLife**, **Compagnie d'Assurances sur la vie SA** (Liechtenstein). Vaudoise Assurances Holding SA détient la totalité du capital des deux premières sociétés, soit CHF 60 millions pour Vaudoise Générale et CHF 100 millions pour Vaudoise Vie. Leurs résultats et situations patrimoniales sont résumés en pages 69 à 90. Le capital-actions de ValorLife est quant à lui détenu à 41,7% par Vaudoise Assurances Holding SA, 33,3% par Vaudoise Générale et à 25% par Vaudoise Vie. Fondée en 1998, son siège se situe à Vauduz. Les chiffres-clés de ValorLife sont présentés en pages 93 à 95.

Brokervalue SA est une société dédiée au courtage et au conseil en assurances. Son capital-actions, entièrement détenu par Vaudoise Assurances Holding SA, s'élève à CHF 250'000.–. La société n'a pas encore déployé d'activités.

Orion est une assurance de protection juridique dont le siège est à Bâle. Son capital, qui se monte à CHF 3 millions, est détenu à 22% par Vaudoise Assurances Holding SA et à 78% par Zurich Financial Services. Au cours de l'exercice sous revue, le volume de primes a connu une augmentation réjouissante de 8,9% pour s'établir à CHF 29,1 millions. Cette croissance provient de trois sources principales que sont la réalisation de la solution JurisHelp avec la Vaudoise, un nouveau partenariat avec une assurance-maladie et le lancement d'un nouveau produit d'assurance protection juridique pour les entreprises. Le taux de sinistres de 69,3% (+5,8%) s'est vu chargé par un renforcement des réserves. Sur

décision de la FINMA, des réserves de fluctuations supplémentaires ont dû être créées. Les frais généraux n'ont dès lors pu être que légèrement améliorés à 26,7% (-0,2%). Il en résulte un ratio combiné (96%) notablement supérieur à celui de l'an dernier (90,4%).

Vaudoises Assurances Holding SA détient également une participation de 10% dans **Europ Assistance (Suisse) Holding SA** (capital CHF 1'400'000.–) – un partenariat qui permet d'offrir gratuitement des prestations d'assistance à la clientèle privée et entreprises – ainsi qu'une participation de 1,17% dans **Mapfre Re**, Compañía de Reaseguros SA, Madrid (capital EUR 223'919'000.–).

1.2. ACTIONNAIRE IMPORTANT

Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, contrôle Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire avec 67,6% du capital et 91,2% des voix. Le rapport annuel de Mutuelle Vaudoise figure en pages 97 à 104.

1.3. PARTICIPATIONS CROISÉES AUPRÈS D'AUTRES SOCIÉTÉS ANONYMES

Il n'y a pas de participations croisées dépassant de part et d'autre 5% des droits de vote ou du capital.

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1. CAPITAL DE VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA

Le capital-actions de Vaudoise Assurances Holding SA, entièrement libéré, s'élève à CHF 75 millions. Il est constitué de 10'000'000 d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1'000'000 d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–.

2.2. CAPITAL AUTORISÉ ET CONDITIONNEL

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de capital autorisé ni de capital conditionnel. Conformément à l'article 4 al. 3 des statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, en cas d'augmentation du capital et sauf décision contraire de l'assemblée générale pour justes motifs (art. 652b al. 2 CO), chaque actionnaire a le droit de souscrire une fraction de nouveaux titres proportionnée à la valeur nominale de ses actions.

2.3. MODIFICATION DU CAPITAL

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à des modifications du capital au cours des trois derniers exercices.

2.4. ACTIONS ET BONS DE PARTICIPATION

Les actions nominatives B sont cotées à la SIX Swiss Exchange (Local Caps). Les actions nominatives A, entièrement détenues par Mutuelle Vaudoise, bénéficient d'un droit de vote privilégié. Chaque type d'action, bien que de valeur nominale différente, donne droit à une voix.

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas émis de bons de participation.

2.5. BONS DE JOUISSANCE

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission de bons de jouissance.

2.6. RESTRICTIONS DE TRANSFERT ET INSCRIPTIONS DE «NOMINEES»

Il n'y a pas de restrictions en matière de transfert, respectivement d'inscriptions de «nominees».

2.7. EMPRUNTS CONVERTIBLES ET OPTIONS

Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas procédé à l'émission d'emprunts convertibles ni d'options au cours de l'exercice sous revue, ni par le passé.



3.1. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31.12. 2009



PAUL-ANDRÉ SANGLARD
Président,
membre non exécutif

Nationalité suisse,
né le 8 octobre 1950,
domicilié à Porrentruy

MANDAT
1994-2012

FORMATION
Docteur ès sciences
économiques

ACTIVITÉ ACTUELLE
Économiste indépendant,
administrateur de sociétés

ACTIVITÉS ANTÉRIEURES
2002-2009, administrateur,
puis président du conseil
de British American Tobacco
Switzerland SA, Boncourt
1984-1989, membre du conseil
de direction du World Economic
Forum, Genève
1983-1995, chargé de cours
à l'Université de Genève
1979-1984, chef de la Trésorerie
générale du canton du Jura

**AUTRES ACTIVITÉS ET
GROUPEMENTS D'INTÉRÊT**
dès 2009, administrateur QNB
Banque Privée (Suisse) SA, Genève
dès 2008, administrateur
de la Compagnie Benjamin de
Rothschild SA, Genève
dès 2008, administrateur de
la société Helvea SA, Genève
dès 2005, administrateur de TSM
Compagnie d'Assurances
Transports, La Chaux-de-Fonds
dès 2002, administrateur de
la Banque Cantonale Vaudoise,
Lausanne
dès 1999, président du conseil
de Ophthalmology Network
Organization, Genève
dès 1996, président du conseil
de la Banque Cantonale du Jura,
Porrentruy



PIERRE STEPHAN
Vice-président,
membre non exécutif

Nationalité suisse,
né le 30 mars 1941,
domicilié à Fribourg

MANDAT
1999-2011

FORMATION
Commerciale et gestion
d'entreprise

ACTIVITÉ ACTUELLE
Président et administrateur
délégué de Stephan SA, Fribourg

ACTIVITÉS ANTÉRIEURES
2008-2009, administrateur,
Grande Dixence SA, Sion
2005-2009, vice-président du
conseil, EOS Trading SA, Lausanne
2004-2009, administrateur,
Hydro Exploitation SA, Sion
2002-2009, administrateur, EOS
Holding SA, Lausanne
2002-2009, administrateur, AVENIS
Trading SA, Lausanne
2005-2009, vice-président du
Conseil du groupe E SA, Fribourg
1997-2007, administrateur d'Expo
Centre SA, Granges-Paccot
2001-2005, administrateur
d'Electricité Neuchâteloise SA,
Corcelles-Neuchâtel
1997-2002, administrateur d'EOS
Energie de l'Ouest Suisse SA,
Lausanne
1988-2005, administrateur et vice-
président des Entreprises Elec-
triques Fribourgeoises, Fribourg
1985-2004, administrateur et
directeur de Stephan SA, Fribourg
**AUTRES ACTIVITÉS ET
GROUPEMENTS D'INTÉRÊT**
dès 2006, vice-président du conseil,
GIP SA, Gestion Indépendante de
Patrimoines, Granges-Paccot
dès 1973, administrateur de SAPCO
SA, Fribourg



CHANTAL BALET EMERY
Administratrice,
membre non exécutif

Nationalité suisse,
née le 7 juin 1952,
domiciliée à Grimisuat

MANDAT
2000-2012

FORMATION
Avocate et notaire

ACTIVITÉ ACTUELLE
dès le 1^{er} février 2007, associée
au Cabinet fbl Fasel Balet Loretan,
cabinet conseils à Pully

ACTIVITÉS ANTÉRIEURES
2006-2009, administratrice
de l'Hospice général, Genève
2000-2008, membre de la direction
et responsable romande
d'économiesuisse
1998-2002, secrétaire de l'Union
des industriels valaisans
1994-2000, secrétaire romande de
la Société pour le Développement
de l'Economie Suisse (SDES),
Genève
1993-1994, juge suppléante au
Tribunal Cantonal du Valais
1984-1994, avocate et notaire
indépendante, Martigny
**AUTRES ACTIVITÉS ET
GROUPEMENTS D'INTÉRÊT**
dès 2009, administratrice de la
Banque Cantonale du Valais, Sion
dès 2008, administratrice de
Solvix SA, Bâle
dès 2006, administratrice
de Robert Gilliard SA Vins, Sion
dès 2005, membre du conseil de
la Fondation Leenaards, Lausanne



PETER KOFMEL
Administrateur,
membre non exécutif

Nationalité suisse,
né le 16 septembre 1956,
domicilié à Berne

MANDAT
1999-2011

FORMATION
Avocat et notaire

ACTIVITÉ ACTUELLE
dès 2005, consultant indépendant

ACTIVITÉS ANTÉRIEURES
1985-2004, consultant
d'entreprises, BDO Visura
1995-2003, conseiller national

**AUTRES ACTIVITÉS ET
GROUPEMENTS D'INTÉRÊT**
dès 2009, président du conseil,
switchplus sa, Zurich
dès 2007, président de l'Institut
Suisse des Administrateurs et
Dirigeants d'Entreprises (ISADE),
Berne

dès 2006, vice-président du
conseil de la Fachhochschule
Nordwestschweiz

dès 2005, administrateur de
Gsponer Consulting Group SA,
Binningen

dès 1998, président du conseil
de GVFI International SA, Bâle



ROLF MEHR
Administrateur,
membre non exécutif

Nationalité suisse,
né le 21 juillet 1944,
domicilié à Cortaillod

MANDAT
2001-2010

FORMATION
Maîtrises fédérales en
organisation, vente et marketing

ACTIVITÉS ACTUELLES
Président du conseil de ValorLife
Administrateur de sociétés

ACTIVITÉS ANTÉRIEURES
1992-2008, directeur général
du groupe Vaudoise Assurances
1990-1992, directeur général
groupe Zurich Assurances,
Belgique

1987-1990, directeur, Zurich
Assurances, Luxembourg

1978-1987, agent général
Mobilière Suisse, Lausanne



JEAN-PHILIPPE ROCHAT
Administrateur,
membre non exécutif

Nationalité suisse,
né le 11 novembre 1957,
domicilié à Epalinges

MANDAT
2009-2012

FORMATION
Licence en droit, brevet d'avocat

ACTIVITÉ ACTUELLE
dès 1989, avocat associé,
Etude Carrard & Associés

ACTIVITÉS ANTÉRIEURES
1985-1989, avocat collaborateur,
Etude de Pfyffer, Argand,
Troller & Associés, Genève
1985-1987, stage d'avocat, Genève
1984-1985, réviseur assistant,
Fidinter SA, Lausanne
1981-1984, juriste, Publicitas SA,
Lausanne, Berne et Bâle

**AUTRES ACTIVITÉS ET
GROUPEMENTS D'INTÉRÊT**
dès 2006, administrateur,
Vetropack Holding SA, Saint-Prex

dès 2005, administrateur, PKB
Privatbank SA, Lugano

dès 2005, administrateur, Casino
de Montreux SA, Montreux

dès 2004, administrateur de la
Banque Bénédict Hentsch et Cie,
SA, Genève

dès 2004, vice-président,
Swiss Ski, Muri/Berne

dès 2003, président de Beaulieu
Exploitation SA, Lausanne

dès 1999, administrateur,
La Foncière – Investissements
Fonciers SA, Lausanne
Membre du Conseil stratégique de
la Chambre vaudoise du
commerce et de l'industrie (CVCI),
Lausanne
Consul honoraire de Finlande
à Lausanne



JEAN-PIERRE STEINER
Administrateur,
membre non exécutif

Nationalité suisse,
né le 27 juin 1948,
domicilié à Corseaux

MANDAT
2009-2012

FORMATION
Master en sciences actuarielles,
Master en sciences économiques,
gestion d'entreprise et expert
fédéral en assurances pensions

ACTIVITÉ ACTUELLE
Corp. Pension Director Nestlé et
CEO, Nestlé Capital Advisers SA

ACTIVITÉS ANTÉRIEURES
1985-2005, responsable gestion
de fortune fonds de pensions,
puis Corp. Pension Director, Nestlé
1982-1984, ass. Trésorier,
Nestlé USA

1972-1981, actuaire, puis ass.
Trésorier, Nestlé

1969-1972, actuaire,
La Suisse Assurances

**AUTRES ACTIVITÉS ET
GROUPEMENTS D'INTÉRÊT**
dès 2007, administrateur, Nestlé
Capital Management Ltd, Londres

dès 2002, administrateur,
Intercona Re SA, Cham

dès les années 1990, membre
du comité d'investissement du
fonds de pension IBM (Suisse)

dès 1993, membre du conseil
du Fonds de Pensions Nestlé,
à Vevey et du Fonds de Pensions
Complémentaire Nestlé, Vevey

dès 1986, membre de
l'International Pension Conference

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se compose de 7 membres au moins, élus parmi les actionnaires. Ils sont présentés aux pages 32 à 33.

La composition du conseil d'administration de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, respectivement des sociétés Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA et Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, est identique à celle de Vaudoise Assurances Holding SA.

Aucun administrateur non exécutif n'entretient d'étroites relations d'affaires avec l'une ou l'autre compagnie du Groupe de nature à exercer une influence. A l'exception de M. Rolf Mehr, administrateur délégué et directeur général du Groupe jusqu'au 31 décembre 2008, aucun administrateur n'a exercé une fonction de direction au sein du Groupe pendant les trois dernières années.

3.2. AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊT

Les renseignements relatifs aux autres activités et groupements d'intérêt des membres du Conseil figurent aux pages 32 à 33.

3.3. ELECTION ET DURÉE DU MANDAT

Les administrateurs sont élus par l'assemblée générale pour trois ans et sont rééligibles. Ils doivent abandonner leur mandat, échu ou en cours, lors de l'assemblée générale suivant l'année de leurs 70 ans. La première élection et la durée restante des mandats de chaque membre du Conseil figurent aux pages 32 à 33.

Le renouvellement des mandats se fait de manière échelonnée au gré de leur arrivée à terme. Lors de l'exercice sous revue, et avec l'accord des assemblées générales des actionnaires des différentes sociétés, il a été procédé à une élection des deux membres dont le mandat était arrivé à échéance ainsi que de deux nouveaux membres.

Le mandat de M. Rolf Mehr échoit lors des assemblées générales du 18 mai 2010. M. Mehr accepte une réélection.

3.4. ORGANISATION INTERNE AU 31.12.2009

RÉPARTITION DES TÂCHES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chaque année, lors de la première séance qui suit l'assemblée générale ordinaire, le Conseil désigne son président, son vice-président et son secrétaire. Il peut choisir ce dernier en dehors de son sein. Mme Nathalie Kehri, à Grandcour, a été désignée en qualité de secrétaire des conseils d'administration.

Afin de préparer ses décisions et d'exercer sa fonction de surveillance, le conseil d'administration a institué trois comités chargés d'analyser en profondeur certaines questions particulières. Le Conseil conserve le pouvoir de décision et assume la responsabilité des tâches confiées aux comités.

| Fonction | Conseil | Comité | | |
|---|---------|------------------|------------------------------|----------------|
| | | Audit et risques | Nominations et rémunérations | Investissement |
| Paul-André Sanglard Président du Conseil | • | | | |
| Pierre Stephan Vice-président du Conseil | • | • | | • |
| Chantal Balet Emery Présidente du comité de nominations et rémunérations, membre du Conseil | • | • | • | |
| Peter Kofmel Président du comité d'audit et des risques, membre du Conseil | • | • | • | |
| Rolf Mehr Membre du Conseil | • | | | |
| Jean-Philippe Rochat Membre du Conseil | • | | • | |
| Jean-Pierre Steiner Président du comité d'investissement, membre du Conseil | • | | | • |



MÉTHODE DE TRAVAIL

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, généralement 7 fois par année. Il est convoqué par écrit au minimum 5 jours avant la réunion et reçoit l'ensemble des documents à discuter en séance. Le directeur général (CEO), le directeur général adjoint (COO) et le directeur du département Finances et Placements (CFO) sont en principe présents à chaque séance. Selon les sujets abordés, d'autres membres de la direction sont invités.

Le Conseil reçoit les procès-verbaux des séances des comités. Les préavis, propositions et rapports d'activité des comités lui sont communiqués avant ou au plus tard pendant la séance au cours de laquelle ils doivent être examinés. Les comités peuvent demander l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une séance du Conseil.

En 2009, le conseil d'administration a siégé à 7 reprises, à raison d'au moins 3 heures par séance, notamment afin de suivre l'évolution de la situation économique. Le comité d'audit et des risques s'est réuni 5 fois au cours de séances de 3 heures. Le comité d'investissement a tenu 4 séances de quelque 3 heures, alors que le comité de nominations et rémunérations a siégé à 6 reprises pour des séances de 3 heures également.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité d'audit et des risques

Le comité d'audit et des risques est chargé de suivre l'évolution des affaires et la situation financière des sociétés du Groupe. Il se forge une image de l'efficacité de la révision interne et externe, évalue le fonctionnement du système de contrôle interne, analyse et approuve le plan d'audit interne. Il examine de manière critique les

comptes sociaux et les comptes consolidés destinés à être publiés et analyse la politique de gestion des principaux risques. Enfin, il approuve les honoraires de l'organe de révision externe et s'assure de la mise en œuvre du plan d'actions découlant des constatations des rapports d'audit. Il n'a pas de pouvoir de décision.

Le comité se réunit en principe quatre fois par an, en présence du directeur général, du COO et du CFO, de l'auditeur interne et de la secrétaire du Conseil. Le président du Conseil est invité aux séances. En 2009, le comité a siégé à deux reprises avec les réviseurs externes.

Comité de nominations et rémunérations

Le comité de nominations et rémunérations assiste le Conseil pour toute question en relation avec l'organisation et le personnel du Groupe en général et les nominations et rémunérations en particulier. Il propose le profil requis pour le président et les membres du Conseil ainsi que pour le directeur général et les membres de la direction. Il effectue les présélections et prépare des propositions pour l'engagement du directeur général, du chef de l'audit interne et du secrétaire des Conseils. Il examine les propositions du directeur général pour la sélection et l'engagement des membres de la direction. Il donne son préavis sur les propositions de promotion et de nomination des cadres supérieurs.

Le comité examine et propose le système d'indemnités du Conseil. Il prépare les décisions du Conseil en matière de rémunération du directeur général et des membres de la direction. Il donne son préavis sur l'enveloppe globale et sur les principes généraux de rémunération du personnel du Groupe.

Le comité se réunit aussi souvent que les affaires l'exigent, mais au minimum 4 fois par an. Le président du Conseil et le directeur général sont invités aux séances. Le comité peut faire appel aux services et à l'appui d'un ou plusieurs membres de la direction. Il ne détient pas de pouvoir de décision.

Comité d'investissement

Le comité évalue la stratégie d'investissement proposée par la direction et, après d'éventuelles modifications, la recommande au Conseil. Sur délégation du Conseil, le comité s'assure que la gestion des investissements respecte les directives d'organisation et les principes de bonne gouvernance. Le comité s'assure également de la compétence des gérants chargés de la gestion des portefeuilles ainsi que de la nature de leurs mandats. Hormis les compétences déléguées mentionnées ci-dessus, il n'a pas de pouvoir de décision. Le comité est composé de deux membres du Conseil et de deux conseillers externes nommés par le Conseil. En 2009, il s'agissait de MM. Adrian Künzi, membre du comité exécutif de Wegelin & Co, Banquiers Privés, à Lausanne, et Daniel Cafilisch, Shell Pensions Investment Policy & Advice, Baar (ZG). Le directeur général, le CFO et le responsable des investissements participent aux séances. Le président du Conseil y est invité.

Le comité d'investissement se réunit aussi souvent que requis, mais au moins 4 fois par an.



3.5. COMPÉTENCES

En plus des attributions intransmissibles et inaliénables définies à l'art. 716a du CO, le Conseil est seul compétent pour fixer les lignes directrices de la politique stratégique, de gestion et de placement. De même, il est responsable de la planification, notamment des plans d'investissements et du budget. Il se prononce sur la politique salariale et la rémunération de ses membres, du directeur général et des membres de la direction, ainsi que sur la nomination des cadres supérieurs.

La gestion des affaires est déléguée à la direction. Le directeur général est responsable de l'exécution des missions qui lui sont confiées par le Conseil, notamment: proposer et mettre en place la stratégie d'entreprise, définir les missions, gérer et diriger la société. Il lui appartient d'assurer l'atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires ainsi que la bonne réputation du Groupe. Conjointement avec les membres de la direction, il prépare les budgets de fonctionnement et d'investissements. Il représente le Groupe auprès de tiers et définit l'information à communiquer à l'intérieur et à l'extérieur de la société. Enfin, il préside la direction, qui se réunit en principe deux fois par mois.

3.6. INSTRUMENTS D'INFORMATION ET DE CONTRÔLE À L'ÉGARD DE LA DIRECTION

REPORTING AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est informé, lors de chaque séance, de la marche des affaires des sociétés dans lesquelles Vaudoise Assurances Holding SA détient directement ou indirectement une participation. Il reçoit chaque mois des renseignements écrits détaillés sur l'évolution des opérations d'assurances et des opérations financières, qui sont commentés en séance par le directeur général, le COO et le CFO.

Le Conseil, le directeur général et la direction se réunissent une fois par année pendant une journée pour adopter la stratégie du Groupe et les plans financiers triennaux.

Le directeur général, le COO et le CFO, ainsi que l'auditeur interne participent à toutes les séances du comité d'audit et des risques. Le directeur général, le CFO et le responsable des investissements sont invités aux séances du comité d'investissement.

Dans le cadre de son devoir de surveillance, le Conseil peut, par l'intermédiaire du comité d'audit et des risques, donner des missions particulières à l'auditeur interne et au responsable de la gestion des risques. De même, le comité de nominations et rémunérations peut solliciter directement un ou plusieurs membres de la direction. En principe, le directeur général en est informé au préalable.

SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

Le conseil d'administration définit les principes du système de contrôle interne et s'assure de son bon fonctionnement par l'intermédiaire du comité d'audit et des risques. Sa mise en œuvre est du ressort de la direction.

Le système de contrôle interne vise à garantir la réalisation des objectifs stratégiques, l'optimisation des processus et des activités, la protection du patrimoine de l'entreprise en détectant, limitant et évitant les erreurs et les irrégularités. Il a aussi pour objectif de garantir l'intégrité, la fiabilité et la ponctualité des informations financières et de gestion ainsi que la conformité aux prescriptions légales en vigueur.

Le système de contrôle interne repose sur la coordination efficace de différents intervenants ainsi que sur la sensibilisation et la responsabilisation du personnel dans son ensemble. Il a été formalisé en 2008. Les fonctions de contrôle suivantes assistent le conseil d'administration, respectivement la direction:



- **L'audit interne** contrôle, sur mandat du conseil d'administration ou du comité d'audit et des risques, l'adéquation du système de contrôle interne aux opérations de l'entreprise ainsi que son bon fonctionnement. Il établit au moins une fois par an un rapport d'activité à l'attention de l'organe externe de révision et du comité d'audit et des risques. L'audit interne est rattaché au conseil d'administration.
- **Le contrôle de gestion** fournit des informations comptables et statistiques destinées à assister la direction dans la planification, le contrôle, l'analyse et l'élaboration de solutions pour la gestion. Il assure le suivi du budget.
- **L'actuaire responsable** s'assure que la marge de solvabilité et la fortune liée soient calculées correctement et soient conformes aux dispositions légales sur la surveillance des assureurs privés. Il veille également à ce que les bases techniques utilisées soient adéquates et que les provisions techniques constituées soient suffisantes. En cas d'insuffisances, il en informe immédiatement le directeur général. L'actuaire responsable établit périodiquement un rapport à l'intention de la direction. Il est également chargé de l'établissement du Swiss Solvency Test (SST).
- **Le comité de gestion des risques d'entreprise** assiste la direction en matière de prévention, de détection et d'évaluation des risques potentiels et propose des solutions visant à la suppression, à la réduction, au transfert ou à l'acceptation des risques et des cumuls de risques. Le comité est composé du responsable de la gestion des risques (Chief Risk Officer), de l'actuaire responsable et du responsable de l'au-

dit interne. Par la mise en place d'un cadre approprié, le comité et le chief risk officer en particulier soutiennent les départements dans l'identification et dans l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers sont répartis dans les catégories suivantes:

Risques d'assurances: risques transférés par les clients dans le cadre du processus de souscription des contrats d'assurances.

Risques financiers: risques de placements en valeurs mobilières et immobilières, risques de crédit et de gestion de la congruence actif/passif.

Risques opérationnels: risques de pertes résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures internes ou à des événements extérieurs.

Risques stratégiques et globaux: risques liés à la stratégie de l'entreprise, au contexte politico-économique, risques de réputation et de conformité.

Le comité de gestion des risques d'entreprise contrôle la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers avec la propension aux risques du Groupe. Il fournit chaque année à la direction un rapport sur l'évolution des risques principaux. Celle-ci est également informée dès l'identification d'un risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe. De plus, sur la base des outils de modélisation, la gestion de la congruence actif/passif et l'évolution du capital économique font également l'objet de rapports pluriannuels.

- **Le comité ALM (Asset Liability Management)** a pour mission de faire des propositions concernant la formulation, la mise en œuvre, le contrôle et la révision des stratégies se rapportant à la gestion de la congruence actif/passif des sociétés opérationnelles, dans le but d'atteindre les objectifs financiers, compte tenu de la tolérance au risque acceptée, des contraintes légales et des exigences en matière de solvabilité. Il est composé de l'actuaire responsable, du chef du département Finances et Placements, du responsable de la gestion des risques (Chief Risk Officer), du responsable de la division Valeurs mobilières ainsi que des responsables de l'actuariat vie et non vie (selon la société concernée). Ses activités s'intègrent dans le cadre de la gestion des risques du Groupe.

- **Le compliance officer** met en place et contrôle la procédure d'identification des assurés en vie individuelle conformément à la Loi sur le blanchiment d'argent et au Règlement de l'Organisme d'Autorégulation de l'Association Suisse d'Assurances (ASA). Il établit un rapport annuel détaillé à l'intention du dit organisme et assure la formation du personnel concerné. Les autres domaines de compliance sont pris en charge par le Secrétariat général.

- **L'organe de révision externe** établit à l'intention du conseil d'administration un rapport détaillé sur l'établissement des comptes et sur le système de contrôle interne. Il atteste la conformité des comptes aux assemblées générales et recommande leur approbation. Il atteste en outre de l'existence du système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels.



4.1 MEMBRES DE LA DIRECTION



JEAN-DANIEL LAFFELY
Directeur,
chef du département
Finances & Placements,
CFO et Chief Risk Officer
(CRO)

Nationalité suisse,
né le 18 mai 1965,
domicilié à Bussigny

FORMATION
Licencié en Sciences économiques
(HEC)

ACTIVITÉS ANTÉRIEURES
2006-2009, Chief Risk Officer et
responsable de région, Vaudoise
Assurances

1989-2005, responsable
boucllement/reporting/
réassurance à l'actuariat, membre
de la direction, La Suisse
Assurances, Lausanne

AUTRES ACTIVITÉS ET
GROUPEMENTS D'INTÉRÊT
dès 2009, administrateur, FinterLife
Compagnie d'Assurances sur
la vie, Société anonyme, Vaduz
dès 2005, membre de l'Association
Suisse des Actuaire

BEAT VOGT
Directeur,
adjoint du chef du
département Assurances
et responsable des
Assurances de patrimoine

Nationalité suisse,
né le 14 mars 1950,
domicilié à Buchs

FORMATION
Licencié en droit

ACTIVITÉS ANTÉRIEURES
1999-2008, directeur général, Orion
Protection Juridique SA, Bâle

1991-1999, responsable des
assurances Véhicules à moteur,
puis responsable des prestations
du marché non vie, membre de
l'unité stratégique Clients privés,
Zurich Assurances, Zurich

1987-1991, responsable division
Juridique, Personnel, Assurances
et Information, secrétaire général,
vice-directeur, Elco Looser
Holding SA, Zurich

1980-1987, juriste au sein de
différentes entreprises dans
le domaine de l'industrie et
des biens de consommation

AUTRES ACTIVITÉS ET
GROUPEMENTS D'INTÉRÊT
dès 2009, vice-président
du Conseil, Orion Protection
Juridique SA, Bâle
dès 2009, membre du Comité
Dommages de l'ASA, Zurich

ALAIN DONDÉNAZ
Directeur,
chef du département
Services

Nationalité suisse,
né le 9 novembre 1957,
domicilié à Aigle

FORMATION
Licencié en droit

ACTIVITÉS ANTÉRIEURES
dès 1987, Vaudoise Assurances,
directeur depuis 2006

1981-1987, juriste, Nationale
Suisse Assurances, Bâle

AUTRES ACTIVITÉS ET
GROUPEMENTS D'INTÉRÊT
dès 2009, membre de la
commission des questions
patronales de l'ASA, Zurich
dès 2008, membre du conseil
de la Fondation Suisse pour
le climat

JEAN-MICHEL WASER
Directeur,
chef du département
Actuariat & Réassurance

Nationalité suisse,
né le 6 octobre 1955,
domicilié à St-Légier-La Chiésaz

FORMATION
Licencié en Sciences actuarielles,
actuaire ASA

ACTIVITÉ ANTÉRIEURE
dès 1979, Vaudoise Assurances,
directeur depuis 2004

AUTRES ACTIVITÉS ET
GROUPEMENTS D'INTÉRÊT
dès 1996, membre de l'Association
Suisse des Actuaire, section ASA



JURG MUHEIM
Directeur,
responsable
de l'unité
«Projets stratégiques»

CHARLY HAENNI
Directeur,
chef du département
Réseaux de vente

PHILIPPE HEBEISEN
Directeur général,
CEO

RENATO MORELLI
Directeur général adjoint,
chef du département
Assurances, administrateur
délégué de ValorLife

Nationalité suisse,
 né le 14 juin 1948,
 domicilié à Lausanne

FORMATION

Licencié en droit, diplômé
 en criminologie

ACTIVITÉS ANTÉRIEURES

dès 1984, Vaudoise Assurances,
 directeur depuis 1992

1975-1983, enseignant, Lausanne

1972-1974, service juridique,
 Direction de la police, Commune
 de Lausanne

AUTRES ACTIVITÉS

ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊT

dès 2008, membre du comité
 directeur de la Caisse de
 Compensation «Assurance»
 et de la Caisse d'allocations
 familiales «Assurance»

Nationalité suisse,
 né le 28 novembre 1956,
 domicilié à Vesin

FORMATION

Commerciale et management

ACTIVITÉS ANTÉRIEURES

1996-2009, agent général adjoint,
 puis agent général et responsable
 de région, Vaudoise Assurances

1982-1995, inspecteur, puis agent
 principal, Nationale Suisse
 Assurances

Nationalité suisse,
 né le 6 mars 1955,
 domicilié à Pully

FORMATION

Licencié en droit

ACTIVITÉS ANTÉRIEURES

1999-2008, directeur, Vaudoise
 Assurances, Lausanne

1986-1998, secrétaire général,
 puis chef du département
 Clientèle privée, Genevoise
 Assurances, Genève

1983-1985, secrétaire, Office
 suisse d'expansion commerciale
 (OSEC), Zurich

AUTRES ACTIVITÉS

ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊT

dès 2010, administrateur d'Europ
 Assistance (Suisse) Holding SA

dès 2009, administrateur de
 Mapfre Re, Madrid

dès 2009, membre du Comité
 de l'ASA, Zurich

dès 2009, membre du Conseil
 stratégique de la CVCI, Lausanne

dès 2009, membre de l'Association
 du Centre Patronal, Paudex

dès 2009, membre du Comité
 de la CVI, Lausanne

dès 2009, membre du Comité du
 Conseil économique du Canton de
 Vaud, Lausanne

Nationalité suisse,
 né le 10 décembre 1966,
 domicilié à Courtaman

FORMATION

Dipl. Math. ETH

ACTIVITÉS ANTÉRIEURES

2004-2008, directeur adjoint, puis
 directeur, Vaudoise Assurances,
 Lausanne

2006-2008, administrateur
 délégué, FinterLife Compagnie
 d'Assurances sur la vie, Société
 anonyme, Vaduz

2000-2003, directeur, ValorLife

1996-1999, chef actuaire, membre
 de direction, American Security
 Life (Liechtenstein)

1992-1999, chef actuaire, service
 Actuariat, membre de direction,
 ALG Life (Switzerland)

AUTRES ACTIVITÉS ET

GROUPEMENTS D'INTÉRÊT

dès 2009, administrateur, FinterLife
 Compagnie d'Assurances sur
 la vie, Société anonyme, Vaduz

dès 2009, membre du Comité
 Vie de l'ASA, Zurich

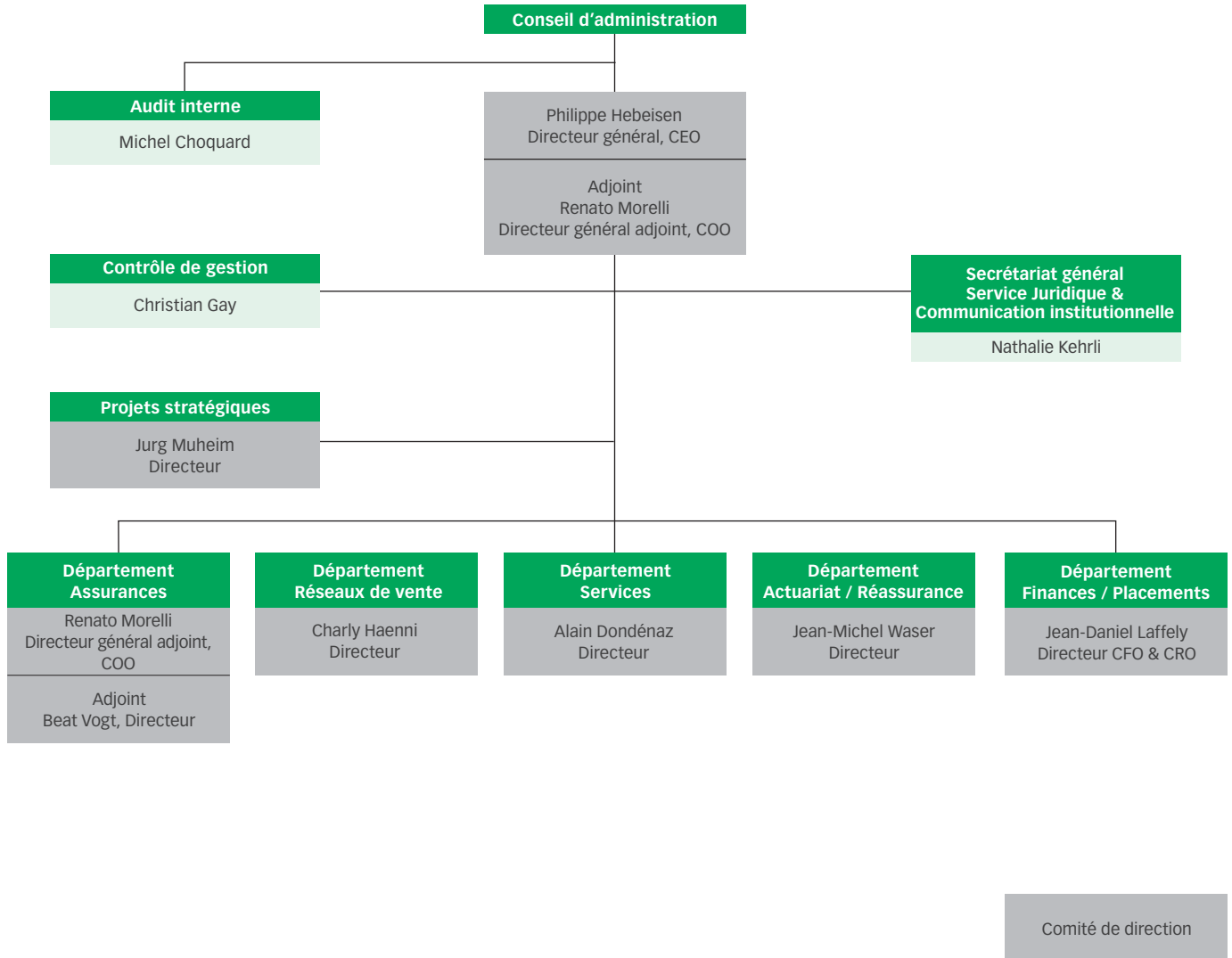
Fonctions en état-major

Michel Choquard, Audit interne

Christian Gay, Contrôle de gestion

Nathalie Kehrl, Secrétariat général & Communication institutionnelle

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2009



4. DIRECTION

4.1. MEMBRES DE LA DIRECTION

Les membres de la direction sont présentés aux pages 38 à 39. MM. Mehr, Grobéty et Vanderweckene ont cessé leurs activités au 30 juin 2009.

4.2. AUTRES ACTIVITÉS ET GROUPEMENTS D'INTÉRÊT

Les autres activités et groupements d'intérêt des membres de la direction sont mentionnés aux pages 38 à 39.

4.3. CONTRATS DE MANAGEMENT

Aucune responsabilité de management n'a été attribuée à des tiers, respectivement à des sociétés ou à des personnes extérieures au Groupe.

5. RÉMUNÉRATION, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

5.1. CONTENU ET PROCÉDURE DE FIXATION DES RÉMUNÉRATIONS ET DES PROGRAMMES DE PARTICIPATION

PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION

Le conseil d'administration fixe la rémunération des administrateurs et de la direction. En septembre 2006, il a créé un comité de nominations et rémunérations habilité à lui soumettre des propositions (voir page 35). Ledit comité examine et propose le système d'indemnités des administrateurs, prépare les décisions du Conseil sur la rémunération du directeur général et – sur la base de la proposition de ce dernier – des membres de la direction. Enfin, il donne son préavis sur les principes généraux ainsi que sur l'enveloppe globale de rémunération du Groupe.

ÉLÉMENTS DE LA RÉMUNÉRATION

Avec le changement de composition et d'organisation, et compte tenu des tâches toujours plus exigeantes en termes de responsabilité et d'engagement, le Conseil a décidé de revoir son système de rémunération. Composée, jusqu'au 31 mai 2009, d'honoraires et de jetons de présence, la rémunération prévoit, dès le 1^{er} juin 2009, des indemnités annuelles fixes définies par fonction (président, vice-président, administrateur) auxquelles s'ajoutent, sauf pour le président, des indemnités pour la participation aux différents comités.

La rémunération des membres de la direction est composée d'une part contractuelle fixe et d'une part variable définie, chaque année, en fonction de l'atteinte d'objectifs tant quantitatifs que qualitatifs, basés sur une planification stratégique à trois ans. La partie variable représente jusqu'à 28% du montant de la rémunération totale.

Il n'existe aucun plan d'attribution d'actions et d'options.

Conformément aux dispositions de l'article 663b^{bis} CO, les indications concernant les indemnités, les prêts, autres crédits et participations des membres du conseil d'administration, de la direction et de leurs proches figurent à l'annexe aux comptes annuels de Vaudoise Assurances Holding SA (voir pages 74 à 76).

5.2. ÉMETTEURS AYANT LEUR SIÈGE À L'ÉTRANGER: TRANSPARENCE DES RÉMUNÉRATIONS, DES PARTICIPATIONS ET DES PRÊTS

Vaudoise Assurances Holding SA est cotée à la SIX Swiss Exchange et a son siège en Suisse. Elle est dès lors soumise aux dispositions de l'art. 663b^{bis} CO concernant les indications supplémentaires relatives aux indemnités, aux prêts et aux participations (voir pages 74 à 76). Pour le surplus, les principales sociétés opérationnelles du Groupe (chiffres 1. et 1.1.) ne sont pas cotées en bourse (suisse ou étrangère).



6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1. LIMITATION ET REPRÉSENTATION DES DROITS DE VOTE

Il n'y a statutairement pas de limitation ou de restriction à l'exercice du droit de vote, hormis l'inscription dans le registre des actions à la date limite fixée par le conseil d'administration. Chaque actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, un tiers, un représentant dépositaire ou, à compter de l'assemblée générale 2007, par le représentant indépendant désigné par la société.

6.2. QUORUMS STATUTAIRES

L'assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre d'actionnaires présents. Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix émises sous réserve des cas pour lesquels la loi ou les statuts exigent une autre majorité. Les nominations se font à la majorité absolue au premier tour et relative au second.

Chaque action donne droit à une voix, sauf dans les cas prévus par la loi pour lesquels la détermination est fonction de la valeur nominale.

6.3. CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La convocation à l'assemblée générale a lieu selon les dispositions légales (art. 699 et 700 CO). Conformément aux statuts, elle est faite par une publication dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce (FOSC) vingt jours au moins avant la date de la réunion. Les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote à la date de clôture du registre déterminée par le conseil d'administration reçoivent une convocation à l'assemblée générale ainsi qu'un extrait du rapport annuel. Ils ont la possibilité de commander le rapport intégral ou de le consulter sur le site internet. Tous les autres documents relatifs aux assemblées générales y sont aussi répertoriés.

[www.vaudoise.ch/groupe]

6.4. INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR

Aucune décision ne peut être prise sur des objets qui n'ont pas été dûment portés à l'ordre du jour, à l'exception des propositions de convoquer une assemblée générale extraordinaire ou d'instituer un contrôle spécial. Selon l'art. 8 al. 4 des statuts, des actionnaires qui représentent des actions totalisant au minimum une valeur nominale de CHF 1 million peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La demande écrite doit parvenir au conseil d'administration 25 jours avant la date de l'assemblée générale.

6.5. INSCRIPTION AU REGISTRE DES ACTIONS

Aucun transfert d'action n'est enregistré depuis la date de clôture du registre, fixée par le conseil d'administration, jusqu'à celle de l'assemblée générale. La gestion du registre des actions est confiée à la société SIX SAG AG, Baslerstrasse 90, 4600 Olten.

7. PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Il n'y a pas de mesures statutaires en matière de prise de contrôle et de mesures de défense.

8. ORGANE DE RÉVISION

La révision des comptes des sociétés du Groupe est confiée à KPMG SA, Lausanne. Le réviseur externe remplit les attributions définies par le Code des obligations et veille au bon fonctionnement du système de contrôle interne. Il n'a aucun mandat de gestion, de comptabilité ou de conseil.

8.1. DURÉE DU MANDAT DE RÉVISION ET DE LA FONCTION DU RÉVISEUR RESPONSABLE

| | |
|--|------------|
| Date du début du mandat de révision en cours | 26.05.2009 |
| Entrée en fonction du responsable de la révision | 22.05.2007 |

8.2. HONORAIRES DE RÉVISION

Il appartient au comité d'audit et des risques d'accepter le budget relatif aux honoraires de l'organe de révision et de renseigner le conseil d'administration.

| | |
|--|---------------|
| Honoraires facturés durant l'exercice 2009 | CHF 575'140.– |
|--|---------------|

8.3. HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES

| | |
|--|--------------|
| Honoraires facturés durant l'exercice 2009 | CHF 26'495.– |
|--|--------------|



8.4. INSTRUMENTS D'INFORMATION SUR LA RÉVISION EXTERNE

Le comité d'audit et des risques rencontre l'organe de révision externe pour planifier l'audit, discuter des constatations du réviseur externe ainsi que du plan d'action qui en découle. En 2009, le comité d'audit et des risques a rencontré l'organe de révision à 2 reprises. L'auditeur interne participe à chaque séance du comité d'audit et des risques.

Tous les procès-verbaux des séances du comité d'audit et des risques sont transmis au conseil d'administration de manière exhaustive et rapide. Ils sont discutés en séance du Conseil. Chaque membre du conseil d'administration a un droit illimité à l'information.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

Le groupe Vaudoise Assurances informe ses actionnaires, ses investisseurs potentiels, ses sociétaires, ses collaborateurs et ses clients de façon complète, ouverte et régulière.

La rubrique «Notre Groupe» du site www.vaudoise.ch fournit des renseignements sur la stratégie, la structure juridique, la gouvernance d'entreprise, l'agenda, les communiqués de presse, les rapports annuels, ainsi que d'autres informations spécifiques aux divers publics cibles.

RÉSULTATS FINANCIERS

Les résultats du Groupe sont rendus publics deux fois par année, notamment par voie de communiqués de presse. Les communiqués de presse ainsi que les exposés du directeur général sont en tout temps disponibles dans la rubrique susmentionnée du site internet de la société.

PUBLICITÉ ÉVÉNEMENTIELLE

Tout fait susceptible d'avoir une influence sur le cours de l'action de Vaudoise Assurances Holding SA fait l'objet d'un communiqué de presse. Les personnes intéressées peuvent s'abonner pour recevoir gratuitement les annonces événementielles.

[www.vaudoise.ch/groupe/media/abonnement_communiques.html]

INFORMATIONS EN VUE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Le Groupe informe de manière transparente ses actionnaires et ses sociétaires afin qu'ils puissent exercer leurs droits en assemblée générale en ayant connaissance des informations essentielles à la prise de décision:

- la date de l'assemblée générale est communiquée une année à l'avance lors de l'assemblée précédente. Elle figure aussi sur le site internet et dans le rapport annuel;
- un extrait du rapport annuel est envoyé aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA et aux sociétaires de Mutuelle Vaudoise avec la convocation à l'assemblée générale;
- l'ordre du jour et les propositions du conseil d'administration sont publiés dans l'organe de presse défini dans les statuts de Vaudoise Assurances Holding SA, à savoir la FOSC;
- le rapport annuel peut être commandé en français et en allemand ou être consulté sur le site internet dès le jour de la présentation des résultats annuels en conférence de presse. ■

PERSONNES DE CONTACT

Jean-Daniel Laffely

Directeur, chef du département Finances et Placements, CFO
Tél. direct 021 618 85 02
Fax direct 021 618 81 47
jlaffely@vaudoise.ch

Nathalie Kehrli

Secrétaire générale et responsable de la communication institutionnelle
Tél. direct 021 618 83 60
Fax direct 021 618 81 18
nkehrli@vaudoise.ch







COMPTES CONSOLIDÉS DU GROUPE

| | |
|--|----|
| COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ | 46 |
| BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE | 48 |
| TABLEAU DE FINANCEMENT | 50 |
| CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE | 51 |
| ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS | 53 |

COLLECTION D'ART La collection d'art de la Vaudoise a été imaginée, en 1956 déjà, par l'architecte Jean Tschumi et par la direction générale de la Vaudoise, avec de grandes ambitions. L'art devait être présent dans la réalisation même du bâtiment, selon le concept du «Gesamtkunstwerk». En plus des tableaux, la collection comporte donc des objets tels que des fresques murales, des fontaines à eau, ou encore des éléments de design, à l'image de ces «Diamond Chairs» de Harry Bertoia, achetées en 1957 lors de leur sortie sur le marché américain.

COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ (en milliers de CHF)

| | Notes ¹ | Brut | Réassurances cédées | 2009 Net | 2008 Net |
|--|--------------------|-----------|------------------------|------------------|----------------|
| Compte de résultat technique de l'assurance non vie | | | | | |
| Primes émises | 1 | 674'154 | 31'751 | 642'403 | 641'202 |
| Variation des provisions pour report de primes | | 392 | -57 | 449 | 1'584 |
| Primes acquises | | 674'546 | 31'694 | 642'852 | 642'786 |
| Résultat financier transféré du compte non technique | | | | 81'464 | 31'879 |
| Autres produits techniques | 2 | | | 145 | 150 |
| Total des produits | | | | 724'461 | 674'815 |
| Paiements consécutifs à des sinistres | | 438'396 | 28'667 | 409'729 | 408'099 |
| Variation des provisions pour sinistres à régler | | 54'108 | 4'113 | 49'995 | -14'153 |
| Charge de sinistres | | 492'504 | 32'780 | 459'724 | 393'946 |
| Variation des autres provisions techniques | | 2'372 | 0 | 2'372 | 1'878 |
| Participations aux excédents attribuées | 3 | 12'791 | 621 | 12'170 | 11'042 |
| Frais d'administration et d'acquisition | 4 | 167'578 | 4'924 | 162'654 | 159'318 |
| Autres charges techniques | 5 | | | 1'957 | 1'637 |
| Total des charges | | | | 638'877 | 567'821 |
| RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE | | | | 85'584 | 106'994 |
| Compte de résultat technique de l'assurance vie | | | | | |
| Primes émises | 1 | 1'147'746 | 3'528 | 1'144'218 | 1'111'175 |
| Variation des provisions pour report de primes | | -6'605 | 47 | -6'652 | 1'802 |
| Primes acquises | | 1'141'141 | 3'575 | 1'137'566 | 1'112'977 |
| Résultat financier transféré du compte non technique | | | | 15'809 | -361'497 |
| Total des produits | | | | 1'153'375 | 751'480 |
| Prestations d'assurances payées | | 563'516 | 2'015 | 561'501 | 576'320 |
| Variation des provisions pour sinistres à régler | | -588 | 27 | -615 | 1'010 |
| Variation des provisions mathématiques | | 492'502 | -314 | 492'816 | 120'980 |
| Total des prestations d'assurances | | 1'055'430 | 1'728 | 1'053'702 | 698'310 |
| Participations aux excédents attribuées | 3 | 10'098 | 1'207 | 8'891 | 14'275 |
| Frais d'administration et d'acquisition | 4 | 47'101 | 0 | 47'101 | 42'844 |
| Total des charges | | | | 1'109'694 | 755'429 |
| RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE | | | | 43'681 | -3'949 |

1) voir page 55 et suivantes

| | Notes | 2009 Net | 2008 Net |
|--|-------|----------------|-----------------|
| Compte de résultat financier (non technique) | | | |
| Produits des placements | 6 | 249'970 | 195'903 |
| Charges des placements | 7 | -110'933 | -476'837 |
| Résultat des placements | | 139'037 | -280'934 |
| Résultats financiers attribués aux comptes techniques | 8 | -97'273 | 329'618 |
| Autres produits financiers | 9 | 71'684 | 427'436 |
| Autres charges financières | 10 | -66'134 | -528'215 |
| RÉSULTAT DU COMPTE FINANCIER (NON TECHNIQUE) | | 47'314 | -52'095 |
| Compte de résultat global | | | |
| Résultat technique de l'assurance non vie | | 85'584 | 106'994 |
| Résultat technique de l'assurance vie | | 43'681 | -3'949 |
| Résultat du compte financier (non technique) | | 47'314 | -52'095 |
| Attribution (-)/prélèvement au fonds pour participations futures aux excédents | | -16'019 | 12'558 |
| Quote-part du résultat ORION, société associée | | 386 | 312 |
| Résultat ordinaire | | 160'946 | 63'820 |
| Produits exceptionnels | | 0 | 109'299 |
| Résultat avant impôts | | 160'946 | 173'119 |
| Impôts courants | 11 | -26'894 | -35'992 |
| Impôts différés | | -7'329 | 5'025 |
| BÉNÉFICE DE L'EXERCICE | | 126'723 | 142'152 |

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE (en milliers de CHF)

| | Notes | 2009 | 2008 |
|--|-----------|-------------------|------------------|
| Actif | | | |
| Placements de capitaux | 12 | | |
| Terrains et constructions | | 908'563 | 876'672 |
| Participations non consolidées | | 12'535 | 12'535 |
| Participation dans ORION, société associée | | 3'071 | 2'686 |
| Actions et autres titres à revenus variables | | 315'872 | 319'789 |
| Obligations et autres titres à revenus fixes | | 2'764'690 | 2'564'535 |
| Prêts hypothécaires | | 135'950 | 150'910 |
| Prêts à des collectivités | | 876'926 | 946'134 |
| Prêts sur polices | | 10'517 | 9'334 |
| Dépôts à terme et placements similaires | | 184'832 | 45'000 |
| | | 5'212'956 | 4'927'595 |
| Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie | 12 | 3'705'812 | 3'365'814 |
| Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur | 13 | 3'917 | 3'917 |
| Autres immobilisations corporelles | 14 | 3'274 | 3'034 |
| Immobilisations incorporelles | 15 | 3'400 | 10'200 |
| Dépôts pour réassurances acceptées | | 30'268 | 30'833 |
| Créances résultant d'opérations d'assurances | | | |
| Avoirs auprès de preneurs d'assurances | | 7'446 | 6'633 |
| Avoirs auprès d'agents et d'autres intermédiaires | | 1'042 | 1'078 |
| Avoirs auprès d'institutions d'assurances et de réassurances | | 8'500 | 9'163 |
| | | 16'988 | 16'874 |
| Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées | | 412 | 356 |
| Autres créances | 16 | 15'171 | 30'186 |
| Disponibilités | 17 | 399'056 | 215'736 |
| Comptes de régularisation | | | |
| Prorata d'intérêts | | 60'086 | 55'860 |
| Autres | | 751'666 | 92'547 |
| | 18 | 811'752 | 148'407 |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 10'203'006 | 8'752'952 |



| | Notes | 2009 | 2008 |
|--|-----------|-------------------|------------------|
| Passif | | | |
| Capitaux propres | | | |
| Capital-actions | | 75'000 | 75'000 |
| Propres actions | | -6'248 | -6'248 |
| Réserve provenant de primes d'émission | | 27'842 | 27'842 |
| Réserve provenant de bénéfices | | 447'376 | 312'833 |
| Réserve de réévaluation | | 89'857 | 87'108 |
| Bénéfice de l'exercice | | 126'723 | 142'152 |
| | | 760'550 | 638'687 |
| Provisions techniques d'assurances | | | |
| | 19 | | |
| Provisions pour report de primes | | 198'849 | 192'649 |
| Provisions mathématiques | | 2'583'828 | 2'420'338 |
| Provisions pour sinistres et prestations à régler | | 1'544'430 | 1'496'204 |
| Provisions pour participations aux excédents | | 53'828 | 37'794 |
| Autres provisions | | 45'826 | 43'454 |
| | | 4'426'761 | 4'190'439 |
| Provisions techniques des assurances vie liées à des placements de capitaux | | | |
| | | 3'705'927 | 3'363'324 |
| Provisions financières | | | |
| | 20 | | |
| Provisions pour impôts courants | | 16'128 | 25'815 |
| Provisions pour impôts différés | 21 | 27'982 | 19'964 |
| Provision pour coûts de restructuration | | 3'136 | 3'340 |
| Autres provisions | | 2'650 | 424 |
| | | 49'896 | 49'543 |
| Dépôts pour réassurances cédées | | | |
| | | 21'586 | 23'347 |
| Dettes résultant d'opérations d'assurances | | | |
| Engagements envers d'autres institutions d'assurances et de réassurances | | 2'750 | 4'436 |
| Engagements envers des agents, des preneurs d'assurances ou d'autres ayants droit | | 62'894 | 51'599 |
| Parts d'excédents laissées en dépôts ou non encore versées | | 145'274 | 148'786 |
| | | 210'918 | 204'821 |
| Dettes à long terme | | | |
| – envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées | | 21'000 | 25'500 |
| – autres | | 1'500 | 1'500 |
| | | 22'500 | 27'000 |
| Dettes à court terme | | | |
| – envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées | | 483 | 510 |
| – autres | | 62'784 | 18'367 |
| | | 63'267 | 18'877 |
| Comptes de régularisation | | | |
| Primes payées d'avance | | 930'784 | 228'781 |
| Autres | | 10'817 | 8'133 |
| | 18 | 941'601 | 236'914 |
| TOTAL DU PASSIF | | 10'203'006 | 8'752'952 |

TABLEAU DE FINANCEMENT (en milliers de CHF)

| | 2009 | 2008 |
|--|-----------------|-----------------|
| Flux de fonds résultant de l'exploitation | | |
| Bénéfice de l'exercice | 126'723 | 142'152 |
| Quote-part du résultat Orion, société associée | -386 | -312 |
| Amortissements et corrections de valeur sur | | |
| • terrains et constructions | -36 | 4'308 |
| • titres et autres placements de capitaux | -4'280 | 72'531 |
| • autres immobilisations corporelles | 2'025 | 2'272 |
| • immobilisations incorporelles | 6'800 | 6'800 |
| Sources et emplois (-) de fonds | | |
| • provisions techniques d'assurances | 634'483 | 117'703 |
| • provisions pour participations futures aux excédents | 16'034 | -12'297 |
| • provisions financières | -336 | -725 |
| • créances résultant d'opérations d'assurances | -114 | 12'154 |
| • dettes résultant d'opérations d'assurances | 6'097 | -19'326 |
| • dépôts pour réassurances acceptées | 565 | -488 |
| • dépôts pour réassurances cédées | -1'761 | -710 |
| • créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises liées | -56 | 2 |
| • dettes envers des participations non consolidées et d'autres entreprises liées | -27 | 3 |
| • autres créances | 15'015 | -11'393 |
| • autres dettes | 44'417 | 22 |
| • comptes de régularisation actifs | -663'345 | 1'576 |
| • comptes de régularisation passifs | 704'687 | -3'877 |
| Total | 886'505 | 310'395 |
| Flux de fonds liés aux investissements | | |
| • terrains et constructions | -36'063 | -26'964 |
| • titres et autres placements de capitaux | -652'748 | -124'069 |
| • participations non consolidées | 0 | -30 |
| • autres immobilisations corporelles | -2'265 | -2'258 |
| Total | -691'076 | -153'321 |
| Flux de fonds liés à des opérations financières | | |
| • ventes de propres actions | 0 | 707 |
| • dividendes et autres distributions de l'exercice précédent | -7'609 | -6'348 |
| • dette à long terme envers une entreprise liée | -4'500 | -25'000 |
| Total | -12'109 | -30'641 |
| AUGMENTATION NETTE DES DISPONIBILITÉS | 183'320 | 126'433 |

CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE (en milliers de CHF)

| | Capital- actions | Réserve provenant de primes d'émission | Bénéfice accumulé ¹⁾ | Propres actions ²⁾ | Réserve de réévaluation | Total |
|--|---------------------|---|------------------------------------|----------------------------------|----------------------------|----------------|
| Capitaux propres au 1^{er} janvier 2008 | 75'000 | 27'541 | 319'181 | -6'654 | 115'478 | 530'546 |
| Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent) | | | -6'348 | | | -6'348 |
| Vente de 3'687 actions propres | | 301 | | 406 | | 707 |
| Bénéfice de l'exercice | | | 142'152 | | | 142'152 |
| Fluctuations de valeur sur | | | | | | |
| – terrains et constructions | | | | | 6'565 | 6'565 |
| – titres et créances | | | | | -41'924 | -41'924 |
| – impôts différés sur fluctuations de valeur | | | | | 6'989 | 6'989 |
| Capitaux propres au 31 décembre 2008 | 75'000 | 27'842 | 454'985 | -6'248 | 87'108 | 638'687 |
| Dividendes et autres contributions versés (exercice précédent) | | | -7'609 | | | -7'609 |
| Bénéfice de l'exercice | | | 126'723 | | | 126'723 |
| Fluctuations de valeur sur | | | | | | |
| – terrains et constructions | | | | | -4'208 | -4'208 |
| – titres et créances | | | | | 7'646 | 7'646 |
| – impôts différés sur fluctuations de valeur | | | | | -689 | -689 |
| CAPITAUX PROPRES AU 31 DÉCEMBRE 2009 | 75'000 | 27'842 | 574'099 | -6'248 | 89'857 | 760'550 |

1) Le montant des réserves statutaires ou légales non distribuables s'élève au 31 décembre 2009 à CHF 78,2 millions (77,3 millions au 31 décembre 2008).

2) Après la vente de 315 titres en 2006, de 270 titres en 2007, de 3'687 titres en 2008 et de 3 titres en 2009, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne, détient encore 56'725 actions nominatives B de CHF 25.– nominal, au prix de CHF 6'248'174,63.

ACTIONS PROPRES DÉTENUES PAR DES ENTITÉS PROCHES DE L'ENTREPRISE

Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, Lausanne, détient 10'000'000 actions nominatives A de Fr. 5.– nominal et 26'780 actions nominatives B de Fr. 25.– nominal.

La Caisse de pension Vaudoise Assurances, Lausanne, détient 20'000 actions nominatives B de Fr. 25.– nominal.



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

I PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le bilan et le compte de profits et pertes consolidés au 31 décembre 2009 comprennent la maison mère, soit Vaudoise Assurances Holding SA, ainsi que Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, ValorLife, Compagnie d'Assurances sur la vie, Société anonyme et Orion Assurance de Protection Juridique SA (société associée consolidée par mise en équivalence selon la recommandation Swiss GAAP RPC 30).

II NORMES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les comptes ont été établis conformément aux «Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC» et respectent l'intégralité de ce référentiel.

III MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Vaudoise Générale, Vaudoise Vie et ValorLife, détenues directement ou indirectement à 100%, sont consolidées dans les comptes de Vaudoise Assurances Holding SA selon la méthode d'intégration globale. Chaque poste de leur bilan et de leur compte de profits et pertes a donc été repris à 100%. Tous les engagements, les créances et les prestations réciproques ont été éliminés.

Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle, détenue à 22%, est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part de ses fonds propres et de son résultat annuel a été prise en compte dans cette proportion.

Les participations qui ne représentent dans leur cumul qu'un modeste intérêt par rapport aux comptes consolidés, soit Brokervallor SA, Europ Assistance (Suisse) Holding SA, FinterLife Compagnie d'Assurances sur la vie, Société anonyme, de même que Mapfre Re détenue à moins de 2% et qui n'est pas une participation au sens stratégique du terme, figurent au bilan à leur prix d'acquisition corrigé d'amortissements si jugés nécessaires.

IV PRINCIPES D'ÉVALUATION

L'évaluation des actifs et des passifs de toutes les sociétés consolidées s'effectue selon des critères uniformes et conformément à la norme RPC 14 applicable aux compagnies d'assurance; les principales règles appliquées sont les suivantes :

PLACEMENTS DE CAPITAUX

- les immeubles en exploitation sont portés au bilan à leur valeur vénale déterminée par un expert indépendant. Quant aux bâtiments en construction et ceux du Siège de Lausanne et de ValorLife à Vaduz, ils sont évalués à leur prix de revient, sous déduction des amortissements jugés nécessaires;
- les actions et autres titres à revenus variables sont inscrits à leur valeur de marché s'ils ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuels amortissements dictés par les circonstances. Les placements en *Hedge Funds* et *Private Equity* non cotés sont évalués à leur valeur nette d'inventaire;
- les obligations et autres titres à revenus fixes sont estimés selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (*amortized cost*); il est tenu compte d'éventuels risques d'insolvabilité;
- les prêts hypothécaires et à des collectivités, de même que les prêts sur polices d'assurances vie, sont portés à leur valeur de remboursement; les postes menacés font l'objet d'amortissements appropriés;
- les dépôts à terme et les placements similaires figurent à leur valeur de remboursement;
- les dérivés et autres instruments financiers sont généralement utilisés à des fins de couverture de risque ou pour se positionner sur des titres, mais dans ce dernier cas sans effet de levier. Les primes perçues ou payées sur les opérations dénouées durant l'année sont enregistrées au compte de profits et pertes. Quant à celles perçues, mais découlant d'opérations encore ouvertes au 31 décembre, elles sont portées à l'actif et au passif du bilan (comptes de régularisation) à leur valeur de remplacement, mais au minimum à hauteur de chaque prime effectivement encaissée;
- les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie figurent au bilan à leur valeur de marché. Les valeurs de marché appliquées sont les dernières valeurs connues (généralement celles au 30 septembre); les fluctuations de valeur qui en découlent sont sans effet sur le résultat et sur les capitaux propres car elles trouvent leur contrepartie dans les provisions techniques spécifiques.



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

**AUTRES IMMOBILISATIONS
CORPORELLES**

- les équipements, le mobilier, les véhicules et les installations informatiques sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée des amortissements planifiés, calculés en fonction de leur durée de vie respective, laquelle se situe entre 3 et 5 ans. Lors de leur liquidation, d'éventuels soldes non encore amortis le sont immédiatement.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- elles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition diminuée d'amortissements annuels planifiés sur une durée de 5 ans.

**PROVISIONS TECHNIQUES
D'ASSURANCES**

- ces postes sont repris tels qu'ils apparaissent dans les bilans des diverses sociétés; ils reposent notamment sur l'estimation des engagements contractés envers des assurés et des lésés. Etablies selon les méthodes préconisées par les autorités de surveillance, ces provisions techniques sont dotées avec prudence.

**AUTRES ACTIFS ET DETTES
À COURT TERME**

- ils sont portés au bilan à leur valeur vénale.

**CONVERSION DES MONNAIES
ÉTRANGÈRES**

- la conversion des monnaies étrangères s'effectue sur la base des cours en vigueur en fin d'exercice. Les différences qui en résultent dans les comptes annuels des sociétés affectent directement leurs résultats, tandis que celles découlant de la consolidation sont portées à la réserve de réévaluation.

**V PRÉSENTATION DES PLUS OU
MOINS-VALUES RÉSULTANT DE
L'APPLICATION DES CRITÈRES
UNIFORMES SUSMENTIONNÉS**

Les correctifs provenant de différences entre les comptes sociaux des diverses sociétés et les comptes du Groupe sont traités comme suit :

PLACEMENTS DE CAPITAUX

- une différence positive entre la valeur de marché et la valeur inscrite au bilan social est attribuée directement aux capitaux propres (à la réserve de réévaluation);
- une différence négative entre la valeur de marché et la valeur inscrite au bilan social affecte le compte de profits et pertes (sous charges des placements).

VALEURS CORPORELLES

- d'éventuels écarts entre les amortissements portés en charge dans les comptes sociaux et les amortissements économiques imputés dans les comptes du Groupe influencent le compte de profits et pertes.



VI NOTES RELATIVES AU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

| | 2009 | % | 2008 | % |
|---|------------------|--------------|------------------|--------------|
| 1.1. Primes brutes par branches d'assurances | | | | |
| Assurances non vie | | | | |
| Accidents | 128'113 | 19,0 | 124'661 | 18,5 |
| Maladie | 104'239 | 15,5 | 103'239 | 15,3 |
| Responsabilité civile | 62'303 | 9,2 | 63'125 | 9,4 |
| Véhicules à moteur | 257'643 | 38,2 | 262'999 | 39,1 |
| Incendie et autres dommages matériels | 97'237 | 14,4 | 95'265 | 14,1 |
| Maritimes, transport et aviation | 1'584 | 0,2 | 1'644 | 0,3 |
| Caution | 1'352 | 0,2 | 927 | 0,1 |
| Techniques | 9'110 | 1,4 | 8'947 | 1,3 |
| Assistance | 5'371 | 0,8 | 4'572 | 0,7 |
| Total des primes sur affaires directes | 666'952 | 98,9 | 665'379 | 98,8 |
| Acceptations de réassurance | 7'202 | 1,1 | 8'053 | 1,2 |
| Total | 674'154 | 100,0 | 673'432 | 100,0 |
| Assurances vie | | | | |
| Individuelle | 352'140 | 30,7 | 227'149 | 20,4 |
| Individuelle (dont le risque de placement est supporté par les souscripteurs) | 792'738 | 69,1 | 884'222 | 79,3 |
| Total des primes sur affaires directes | 1'144'878 | 99,8 | 1'111'371 | 99,7 |
| Acceptations de réassurance | 2'868 | 0,2 | 3'119 | 0,3 |
| Total | 1'147'746 | 100,0 | 1'114'490 | 100,0 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 1'821'900 | | 1'787'922 | |

| | 2009 | % | 2008 | % |
|---|------------------|--------------|------------------|--------------|
| 1.2. Primes brutes par région géographique | | | | |
| Affaires directes | | | | |
| Suisse romande | 549'490 | 30,3 | 490'378 | 27,6 |
| Suisse alémanique | 426'528 | 23,6 | 377'254 | 21,2 |
| Suisse italienne | 72'381 | 4,0 | 56'892 | 3,2 |
| Ensemble de la Suisse | 1'048'399 | 57,9 | 924'524 | 52,0 |
| Liechtenstein | 6'275 | 0,3 | 8'664 | 0,5 |
| Europe | 713'401 | 39,4 | 560'952 | 31,5 |
| Amérique | 34'353 | 1,9 | 282'087 | 16,0 |
| Asie | 9'402 | 0,5 | 523 | 0,0 |
| Total | 1'811'830 | 100,0 | 1'776'750 | 100,0 |
| Affaires indirectes | | | | |
| Suisse | 2'567 | 25,5 | 3'365 | 30,1 |
| Europe | 7'447 | 74,0 | 7'682 | 68,8 |
| Etats-Unis | 56 | 0,5 | 125 | 1,1 |
| Total | 10'070 | 100,0 | 11'172 | 100,0 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 1'821'900 | | 1'787'922 | |

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS (en milliers de CHF)

| | 2009 | 2008 |
|--------------------------------------|------|------|
| 2. Autres produits techniques | | |
| Assurances non vie | | |
| Emoluments pour frais de suspension | 145 | 150 |

| | 2009 | 2008 |
|---|---------------|---------------|
| 3. Participations aux excédents attribuées | | |
| Assurances non vie | | |
| Accidents | 2'068 | 1'193 |
| Maladie | 8'238 | 6'559 |
| Responsabilité civile | 1'471 | 2'403 |
| Autres | 393 | 887 |
| TOTAL | 12'170 | 11'042 |
| Assurances vie | | |
| Individuelle | 8'420 | 13'883 |
| Invalidité | 471 | 392 |
| TOTAL | 8'891 | 14'275 |

| | Brut | Part des réassureurs | 2009 Net | 2008 Net |
|--|----------------|----------------------|----------------|----------------|
| 4. Frais de fonctionnement | | | | |
| Assurances non vie | | | | |
| Frais d'administration | 75'087 | 0 | 75'087 | 74'806 |
| Frais d'acquisition | 92'491 | 4'924 | 87'567 | 84'512 |
| TOTAL | 167'578 | 4'924 | 162'654 | 159'318 |
| Assurances vie | | | | |
| Frais d'administration | 25'649 | 0 | 25'649 | 20'986 |
| Frais d'acquisition | 21'452 | 0 | 21'452 | 21'858 |
| TOTAL | 47'101 | 0 | 47'101 | 42'844 |
| dont | | | | |
| - charges de personnel | | | 135'328 | 127'258 |
| - amortissements sur autres immobilisations corporelles | | | 2'025 | 2'272 |
| - amortissements sur immobilisations incorporelles | | | 6'800 | 6'800 |
| Frais de personnel du Groupe | | | | |
| Total des frais de personnel répartis dans les frais de fonctionnement, la charge de sinistre et les charges de placements | | | 164'737 | 157'132 |

| | 2009 | 2008 |
|-------------------------------------|--------------|--------------|
| 5. Autres charges techniques | | |
| Assurances non vie | | |
| Contribution à la défense incendie | 1'540 | 1'500 |
| Charges diverses | 417 | 137 |
| TOTAL | 1'957 | 1'637 |



| | 2009 | 2008 |
|---|----------------|----------------|
| 6. Produits des placements | | |
| Produits courants sur | | |
| Terrains et constructions | 40'871 | 41'046 |
| Participations non consolidées | 1'226 | 852 |
| Actions et autres titres à revenus variables | 3'973 | 4'129 |
| Obligations et autres titres à revenus fixes | 91'229 | 81'220 |
| Prêts hypothécaires | 4'146 | 4'804 |
| Prêts à des collectivités | 29'393 | 32'612 |
| Prêts sur polices | 306 | 299 |
| Dépôts à terme et placements similaires | 961 | 5'532 |
| Dépôts auprès de sociétés cédantes | 1'040 | 1'018 |
| Autres placements | 2'708 | 2'745 |
| | 175'853 | 174'257 |
| Produits résultant de la réalisation de | | |
| Terrains et constructions | 7 | 1'461 |
| Valeurs mobilières | 46'419 | 19'895 |
| | 46'426 | 21'356 |
| Corrections de valeur sur | | |
| Terrains et constructions | 737 | 0 |
| Valeurs mobilières | 22'927 | 258 |
| | 23'664 | 258 |
| Plus-values non réalisées sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs | | |
| | 4'027 | 32 |
| TOTAL | 249'970 | 195'903 |

| | 2009 | 2008 |
|--|----------------|----------------|
| 7. Charges des placements | | |
| Intérêts passifs sur | | |
| Réserves techniques déposées | 783 | 853 |
| Dépôts de primes et de participations aux excédents | 4'569 | 5'817 |
| Comptes courants divers | 1'064 | 1'810 |
| | 6'416 | 8'480 |
| Frais de gestion | | |
| | 6'248 | 6'279 |
| Pertes résultant de la réalisation de | | |
| Terrains et constructions | 264 | 0 |
| Valeurs mobilières | 3'038 | 16'581 |
| | 3'302 | 16'581 |
| Corrections de valeur sur | | |
| Terrains et constructions | 701 | 4'307 |
| Valeurs mobilières | 18'647 | 72'790 |
| | 19'348 | 77'097 |
| Moins-values non réalisées sur placements dont le risque est supporté par les souscripteurs | | |
| | 75'619 | 368'400 |
| TOTAL | 110'933 | 476'837 |

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS (en milliers de CHF)

8. Résultats financiers attribués aux comptes techniques

Séparément pour les assurances vie et non vie, le rendement total des placements de capitaux est divisé par la moyenne (début et fin d'exercice) des capitaux placés. Le rapport ainsi obtenu est appliqué aux provisions techniques et autres dettes résultant d'opérations d'assurances. Les moins-values enregistrées sur les placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie, soit au total CHF 71,8 millions (moins-values de CHF 370,4 millions en 2008), sont totalement imputées au compte technique. Ces règles sont préconisées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

| | 2009 | 2008 |
|--------------------------------------|---------------|----------------|
| 9. Autres produits financiers | | |
| Différences de change | | |
| - réalisées | 5'930 | 44'242 |
| - non réalisées | 65'754 | 383'194 |
| TOTAL | 71'684 | 427'436 |

| | 2009 | 2008 |
|---------------------------------------|---------------|----------------|
| 10. Autres charges financières | | |
| Différences de change | | |
| - réalisées | 20'381 | 58'056 |
| - non réalisées | 45'753 | 470'159 |
| TOTAL | 66'134 | 528'215 |

| | 2009 | 2008 |
|---|---------------|---------------|
| 11. Impôts courants | | |
| Il s'agit de la somme des impôts payés sur le bénéfice et/ou provisionnés des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation. | 26'894 | 35'992 |



VII NOTES RELATIVES AU BILAN

| | Prix d'acquisition | | Valeur de marché | | Valeur au bilan | |
|--|--------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2009 | 2008 | 2009 | 2008 | 2009 | 2008 |
| 12.1. Evaluation des placements de capitaux selon divers critères | | | | | | |
| Terrains et constructions | 911'186 | 875'123 | 908'563 | 876'672 | 908'563 | 876'672 |
| Actions et autres titres à revenus variables | 370'093 | 440'181 | 315'872 | 319'789 | 315'872 | 319'789 |
| Obligations et autres titres à revenus fixes | 2'795'125 | 2'608'675 | 2'868'440 | 2'593'055 | 2'764'690 | 2'564'535 |
| Prêts hypothécaires | 136'832 | 152'102 | 135'950 | 150'910 | 135'950 | 150'910 |
| Prêts à des collectivités | 876'926 | 946'414 | 876'926 | 946'134 | 876'926 | 946'134 |
| Prêts sur polices | 10'517 | 9'334 | 10'517 | 9'334 | 10'517 | 9'334 |
| Dépôts à terme et placements similaires | 185'100 | 45'000 | 184'832 | 45'000 | 184'832 | 45'000 |
| Sous-total | 5'285'779 | 5'076'829 | 5'301'100 | 4'940'894 | 5'197'350 | 4'912'374 |
| Participations non consolidées | | | | | 12'535 | 12'535 |
| Participation dans Orion, société associée | | | | | 3'071 | 2'686 |
| TOTAL | | | | | 5'212'956 | 4'927'595 |

| | | | | | | |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Placements pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurances vie¹⁾ | 4'044'977 | 3'630'667 | 3'705'812 | 3'365'814 | 3'705'812 | 3'365'814 |
|---|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|

¹⁾ Ces placements sont composés essentiellement d'actions et d'autres titres à revenus variables

| | Participation au capital | | Valeur au bilan | |
|--|--------------------------|-----------|-----------------|---------------|
| | 2009 % | 2008 % | 2009 | 2008 |
| 12.2. Participations non consolidées | | | | |
| Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Vernier | 10,00 | 10,00 | 200 | 200 |
| Mapfre Re, Madrid | 1,17 | 1,17 | 11'185 | 11'185 |
| Brokervalor SA, Lausanne | 100,00 | 100,00 | 250 | 250 |
| FinterLife Compagnie d'Assurances sur la vie, Société anonyme, Vaduz | 10,00 | 10,00 | 900 | 900 |
| TOTAL | | | 12'535 | 12'535 |



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS (en milliers de CHF)

| | 31.12.2008 | % | Orion quote-part du résultat 2009 | Mouvements en 2009 | |
|---|------------------|--------------|--|--------------------|-------------------|
| | | | | Entrées | Sorties |
| 12.3. Evolution des placements de capitaux | | | | | |
| Terrains et constructions | 876'672 | 17,7 | - | 42'105 | -5'785 |
| Participations non consolidées | 12'535 | 0,3 | - | - | - |
| Participation dans ORION, société associée | 2'686 | 0,1 | 385 | - | - |
| Actions et autres titres à revenus variables | 319'789 | 6,5 | - | 343'287 | -376'220 |
| Obligations et autres titres à revenus fixes | 2'564'535 | 52,0 | - | 1'339'995 | -1'163'447 |
| Prêts hypothécaires | 150'910 | 3,1 | - | 4'046 | -18'144 |
| Prêts à des collectivités | 946'134 | 19,2 | - | 16'707 | -85'915 |
| Prêts sur polices | 9'334 | 0,2 | - | 2'439 | -1'261 |
| Dépôts à terme et placements similaires | 45'000 | 0,9 | - | 487'432 | -347'242 |
| TOTAL | 4'927'595 | 100,0 | 385 | 2'236'011 | -1'998'014 |

| | | | | | |
|---|------------------|----------|----------|----------------|-----------------|
| Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie | 3'365'814 | - | - | 747'201 | -334'690 |
|---|------------------|----------|----------|----------------|-----------------|

| | CHF | | USD | |
|--|------------------|----------------|-----|---|
| | | | | |
| 12.4. Placements de capitaux par monnaies au 31 décembre 2009 (converties en CHF) | | | | |
| Terrains et constructions | 908'563 | - | - | - |
| Participations non consolidées | 1'350 | - | - | - |
| Participation dans ORION, société associée | 3'071 | - | - | - |
| Actions et autres titres à revenus variables | 78'860 | 160'694 | - | - |
| Obligations et autres titres à revenus fixes | 2'211'330 | 18'245 | - | - |
| Prêts hypothécaires | 135'950 | - | - | - |
| Prêts à des collectivités | 876'926 | - | - | - |
| Prêts sur polices | 8'841 | - | - | - |
| Dépôts à terme et placements similaires | 170'000 | - | - | - |
| TOTAL | 4'394'891 | 178'939 | | |
| Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie | 366'373 | 147'188 | | |

| | Gains et pertes réalisés | Différences de change | Corrections de valeur par | | 31.12.2009 | % |
|--|--------------------------|-----------------------|---------------------------|-------------------------|------------------|--------------|
| | | | Profits et pertes | Réserve de réévaluation | | |
| | -257 | - | 36 | -4'208 | 908'563 | 17,4 |
| | - | - | - | - | 12'535 | 0,3 |
| | - | - | - | - | 3'071 | 0,1 |
| | 9'632 | 2'978 | 8'760 | 7'646 | 315'872 | 6,1 |
| | 33'933 | -6'708 | -3'618 | - | 2'764'690 | 53,0 |
| | - | - | -862 | - | 135'950 | 2,6 |
| | - | - | - | - | 876'926 | 16,8 |
| | - | 5 | - | - | 10'517 | 0,2 |
| | - | -358 | - | - | 184'832 | 3,5 |
| | 43'308 | -4'083 | 4'316 | 3'438 | 5'212'956 | 100,0 |

| | | | | | | |
|--|-------------|-------------|----------------|----------|------------------|----------|
| | -184 | -737 | -71'592 | - | 3'705'812 | - |
|--|-------------|-------------|----------------|----------|------------------|----------|

| | EUR | GBP | SEK | JPY | Total | % |
|--|----------------|--------------|----------|--------------|------------------|--------------|
| | - | - | - | - | 908'563 | 17,4 |
| | 11'185 | - | - | - | 12'535 | 0,3 |
| | - | - | - | - | 3'071 | 0,1 |
| | 61'888 | 5'571 | - | 8'859 | 315'872 | 6,1 |
| | 535'115 | - | - | - | 2'764'690 | 53,0 |
| | - | - | - | - | 135'950 | 2,6 |
| | - | - | - | - | 876'926 | 16,8 |
| | 1'676 | - | - | - | 10'517 | 0,2 |
| | 14'832 | - | - | - | 184'832 | 3,5 |
| | 624'696 | 5'571 | - | 8'859 | 5'212'956 | 100,0 |

| | | | | | | |
|--|------------------|---------------|----------------|----------|------------------|----------|
| | 3'038'644 | 10'245 | 143'362 | - | 3'705'812 | - |
|--|------------------|---------------|----------------|----------|------------------|----------|



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS (en milliers de CHF)

| 13. Institutions de prévoyance | Valeur nominale | Bilan | Bilan | Mouvement inclus dans les frais de personnel en |
|---|-----------------|--------------|--------------|---|
| | | 31.12.2009 | 31.12.2008 | 2009 |
| Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur | | | | |
| Caisse de pension Vaudoise Assurances | 3'917 | 3'917 | 3'917 | 0 |
| TOTAL | 3'917 | 3'917 | 3'917 | 0 |

L'inscription au bilan de cette réserve est intervenue pour la première fois en 2006, suite à la modification de la norme Swiss GAAP RPC 16. La contrepartie a été enregistrée dans les fonds propres.

| Actifs provenant de la réserve de cotisations de l'employeur | Excédent de couverture ou découvert (-)* | Part économique de l'employeur | | Variation avec incidence sur le résultat | Cotisations ajustées à la période | Charges de prévoyance incluses dans les frais de personnel | |
|--|--|--------------------------------|------------|--|-----------------------------------|--|---------------|
| | | 31.12.2009 | 31.12.2008 | | | 2009 | 2008 |
| Institution de prévoyance avec excédent de couverture | 34'452 | 0 | 0 | 0 | 15'249 | 15'249 | 14'819 |
| Plans de prévoyance sans actifs propres | 0 | 0 | 0 | 0 | 558 | 558 | 553 |
| TOTAL | 34'452 | 0 | 0 | 0 | 15'807 | 15'807 | 15'372 |

* Sur la base des comptes de l'institution établis au 31.12.2008 selon la norme Swiss GAAP RPC 26. A noter que les comptes provisoires établis au 31.12.2009 laissent toujours apparaître un excédent de couverture.

| | 2009 | 2008 |
|--|-----------|-----------|
| Dettes envers l'institution de prévoyance | 38 | 25 |

| | Valeur brute | Amortissements | Valeur nette |
|--|---------------|----------------|--------------|
| 14. Autres immobilisations corporelles | | | |
| Equipements d'exploitation, tels que mobilier, machines et installations informatiques | | | |
| Etat au 1^{er} janvier 2008 | 33'832 | -30'785 | 3'047 |
| Achats | 2'260 | 0 | 2'260 |
| Sorties | -3 | 2 | -1 |
| Amortissements ordinaires | 0 | -2'272 | -2'272 |
| Etat au 31 décembre 2008 | 36'089 | -33'055 | 3'034 |
| Achats | 2'265 | 0 | 2'265 |
| Sorties | 0 | 0 | 0 |
| Amortissements ordinaires | 0 | -2'025 | -2'025 |
| Etat au 31 décembre 2009 | 38'354 | -35'080 | 3'274 |

Les amortissements ordinaires sont calculés linéairement en fonction de la durée de vie moyenne des équipements, laquelle se situe entre 3 et 5 ans. Les valeurs brutes sont cumulées depuis le 1^{er} janvier 2000. D'éventuelles différences d'évaluations par rapport aux valeurs inscrites dans les bilans des sociétés consolidées influencent le résultat.

| | Valeur brute | Amortissements | Valeur nette |
|--|---------------|----------------|---------------|
| 15. Immobilisations incorporelles | | | |
| Etat au 1^{er} janvier 2008 | 34'090 | -17'090 | 17'000 |
| Amortissements ordinaires | 0 | -6'800 | -6'800 |
| Etat au 31 décembre 2008 | 34'090 | -23'890 | 10'200 |
| Amortissements ordinaires | 0 | -6'800 | -6'800 |
| Etat au 31 décembre 2009 | 34'090 | -30'690 | 3'400 |

Ces coûts d'acquisition sont amortis linéairement sur une période de 5 ans.

| | 2009 | 2008 |
|----------------------------|---------------|---------------|
| 16. Autres créances | | |
| Annuités hypothécaires | 534 | 1'095 |
| Impôts anticipés | 3'511 | 6'016 |
| Autres | 11'126 | 23'075 |
| TOTAL | 15'171 | 30'186 |

| | 2009 | 2008 |
|-------------------------------------|----------------|----------------|
| 17. Disponibilités | | |
| Avoirs en caisse et comptes postaux | 52'505 | 27'179 |
| Avoirs en comptes bancaires | 346'551 | 188'557 |
| TOTAL | 399'056 | 215'736 |

| | 2009 | 2008 |
|---|---------|---------|
| 18. Comptes de régularisation | | |
| Au 31 décembre 2009, les soldes exceptionnellement élevés des comptes de régularisation figurant à l'Actif et au Passif sont essentiellement composés de primes payées d'avance en assurance vie. | | |
| Actif | 811'752 | 148'407 |
| Passif | 941'601 | 236'914 |

| | Brutes | Réassurances cédées | 2009 Nettes | 2008 Nettes |
|---|------------------|---------------------|------------------|------------------|
| 19. Provisions techniques d'assurances | | | | |
| - pour report de primes | 203'303 | 4'454 | 198'849 | 192'649 |
| - mathématiques | 2'597'392 | 13'564 | 2'583'828 | 2'420'338 |
| - pour sinistres et prestations à régler | 1'674'506 | 130'076 | 1'544'430 | 1'496'204 |
| - pour participations aux excédents | 53'828 | 0 | 53'828 | 37'794 |
| - autres provisions | 45'826 | 0 | 45'826 | 43'454 |
| TOTAL | 4'574'855 | 148'094 | 4'426'761 | 4'190'439 |

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS (en milliers de CHF)

| | Provisions pour impôts courants | Provisions pour impôts différés | Provision pour coûts de restructuration** | Autres provisions | Total |
|--|---------------------------------|---------------------------------|---|-------------------|---------------|
| 20. Provisions financières | | | | | |
| Valeur comptable au 1^{er} janvier 2008 | 19'505 | 31'978 | 5'320 | 454 | 57'257 |
| Utilisation | -19'490 | *-5'206 | -1'076 | 0 | -25'772 |
| Dissolution | 0 | -6'989 | -904 | -30 | -7'923 |
| Constitution | 25'800 | 181 | 0 | 0 | 25'981 |
| Valeur comptable au 31 décembre 2008 | 25'815 | 19'964 | 3'340 | 424 | 49'543 |
| Utilisation | -25'815 | *1'575 | -1'104 | 0 | -25'344 |
| Dissolution | 0 | -181 | -2'000 | -74 | -2'255 |
| Constitution | 16'128 | 6'624 | 2'900 | 2'300 | 27'952 |
| Valeur comptable au 31 décembre 2009 | 16'128 | 27'982 | 3'136 | 2'650 | 49'896 |

* Ces chiffres englobent la part d'actif d'impôts différés récupérée ou à récupérer en compensation de pertes fiscales antérieures.

** Constitution en 2009 d'une provision de CHF 2,9 mio pour couvrir les coûts résultant des adaptations structurelles de notre réseau d'agences communiquées dans le courant du 4^{ème} trimestre 2009. Ces adaptations structurelles seront réalisées de 2010 à 2012. La provision de CHF 3,3 mio existante à fin 2008, liée aux adaptations structurelles décidées en 2005 dans le cadre de la cession du portefeuille de prévoyance professionnelle à Swiss Life et de la reprise du portefeuille d'assurances de patrimoine de La Suisse, a été utilisée à concurrence de CHF 1,1 mio en 2009. L'actualisation des besoins au 31 décembre 2009 a conduit à dissoudre un excédent de provision de CHF 2,0 mio.

21. Provisions pour impôts différés

| | 2009 | 2008 |
|---|---------------|---------------|
| Les impôts différés résultant des réévaluations opérées dans les comptes consolidés sont calculés au taux de 20%. | | |
| La provision ici constituée tient compte, par société, de la charge nette d'impôts différés. | 27'982 | 19'964 |

VIII AUTRES INFORMATIONS

| | 2009 | 2008 |
|----------------------------------|--------|--------|
| Engagements conditionnels | | |
| Garanties et engagements divers | 34'467 | 40'277 |

| | Type d'opérations | Valeurs portées au bilan | | Valeurs portées au bilan | |
|--|-------------------|--------------------------|-------------|--------------------------|-------------|
| | | Actif 2009 | Passif 2009 | Actif 2008 | Passif 2008 |
| Instruments financiers dérivés ouverts à la fin de l'exercice | | | | | |
| Devises | | | | | |
| - ventes à terme - EUR | Couverture | 11'892 | 0 | 17'663 | 0 |
| - ventes à terme - USD | Couverture | 13'079 | 0 | 5'746 | 0 |

Le montant porté à l'actif représente la perte comptable maximale possible que notre Groupe subirait, à la date du bilan, en cas de défaillance de la contrepartie.

Le montant porté au passif correspond à la perte qui serait subie par la contrepartie en cas de défaillance de notre Groupe.

| | 2009 | 2008 |
|---|-----------|-----------|
| Valeurs d'assurance incendie des immobilisations corporelles | | |
| – Immeubles | 857'170 | 810'456 |
| – Autres immobilisations corporelles (mobilier, machines, installations informatiques) | 56'232 | 56'811 |
| Valeurs admises en représentation de la fortune liée de la compagnie non vie pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés | 2'430'472 | 2'259'968 |
| Valeurs admises en représentation de la fortune liée de la compagnie vie pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés | 2'952'746 | 2'665'281 |
| Produits des placements | | |
| Ils incluent le revenu net des immeubles, soit | | |
| – produits bruts | 53'850 | 52'537 |
| – charges | -12'979 | -11'491 |
| – revenus nets | 40'871 | 41'046 |

Informations sur les rémunérations, les prêts et autres crédits octroyés directement ou indirectement aux membres du conseil d'administration, de la direction et du comité d'investissement ainsi qu'à leurs proches

Etablis conformément aux dispositions de l'art. 663b^{bis} du Code des obligations, ces renseignements figurent dans l'annexe aux comptes annuels de Vaudoise Assurances Holding SA (pages 74 à 76).

Événements postérieurs à la date de clôture des comptes

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date du bilan et celle de l'approbation des comptes consolidés par le conseil d'administration, soit le 30 mars 2010.

Evaluation des risques

Un rapport détaillé sur les risques principaux des entreprises du Groupe et sur leur évolution a été établi à l'intention de la direction et du conseil d'administration. Il a été approuvé par ledit conseil en date du 1^{er} septembre 2009. Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

Un cadre approprié de gestion des risques a été mis en place dans le groupe Vaudoise Assurances et un soutien a été apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes: risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers avec la propension aux risques du Groupe est ainsi assuré. Cela permet d'optimiser le couple rendement/risque et par là même l'assise financière de la société.

Frais de traitement des sinistres et de règlement des prestations

Dès 2009, les frais engendrés par le traitement des sinistres et le règlement des prestations sont intégralement compris dans les prestations d'assurances (CHF 38,6 mio en 2009 et CHF 38,8 mio en 2008). Le retraitement des frais 2008 a eu pour effet un transfert de CHF 33,2 mio des frais d'administration à la charge de sinistres.

Modification de la comptabilisation des gains et pertes de change et de cours dans le compte de profits et pertes

Jusqu'en 2008, les gains et pertes de change réalisés sur les opérations en monnaies étrangères ont été compensés par monnaie; dès 2009, par contre, les gains et les pertes sont enregistrés distinctement; le retraitement des données pour 2008 a eu pour effet une augmentation de CHF 41,9 mio de chacune de ces positions, sans incidence sur le résultat net de l'exercice.

Jusqu'en 2008, les gains et pertes de cours non réalisés sur placements ont été enregistrés distinctement; dès 2009, par contre, ils sont compensés par type de placement et par monnaie; le retraitement des données 2008 a eu pour effet une diminution de CHF 3,1 mio de chacune de ces positions, sans incidence sur le résultat de l'exercice.

RAPPORT DU RÉVISEUR DES COMPTES CONSOLIDÉS


KPMG SA
Audit

 Avenue du Théâtre 1
 CH-1005 Lausanne

 Case postale 6663
 CH-1002 Lausanne

 Téléphone +41 21 345 01 22
 Téléfax +41 21 320 53 07
 Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés à l'Assemblée générale des actionnaires de la

VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de la VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan, le tableau de financement, le tableau des capitaux propres et l'annexe reproduits dans le présent rapport de gestion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA
*Rapport de l'organe de révision
sur les comptes consolidés 2009
à l'Assemblée générale des actionnaires*

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
*Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable*

Stéphane Gard
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 30 mars 2010





RAPPORT ANNUEL DE VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA

| | |
|--|----|
| COMPTE DE PROFITS ET PERTES | 70 |
| BILAN AU 31 DÉCEMBRE AVANT RÉPARTITION DU BÉNÉFICE | 72 |
| ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS | 74 |
| PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE | 76 |
| STATISTIQUE BOURSIÈRE | 77 |
| RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION | 78 |

LE CÈDRE Pur exemple du style des années cinquante, le bâtiment de la Mutuelle Vaudoise Accidents, ancêtre de l'actuel groupe Vaudoise, a été conçu par le célèbre architecte Jean Tschumi. Construit de 1953 à 1955, il est à l'image de la société d'assurances, qui voulait un immeuble administratif rigoureusement adapté à sa fonction, mais également caractérisé par le paysage auquel il s'intègre. En effet, le bâtiment s'articule à la fois autour des cèdres pluricentennaires qui l'entourent et de la proximité du lac sur lequel le bâtiment offre un dégagement étonnant.

COMPTES DE PROFITS ET PERTES (en milliers de CHF)

| | 2009 | 2008 |
|---|---------------|---------------|
| Produits | | |
| Produits des participations et autres titres détenus à long terme | 71'376 | 18'002 |
| Revenus d'autres placements financiers | 602 | 1'037 |
| Bénéfice sur la vente d'une participation | 0 | 53'341 |
| TOTAL | 71'978 | 72'380 |
| Charges | | |
| Frais d'administration | 975 | 717 |
| Frais financiers | 958 | 1'691 |
| Pertes de cours et corrections de valeur | 34 | 0 |
| TOTAL | 1'967 | 2'408 |
| Résultat | | |
| Résultat avant impôts | 70'011 | 69'972 |
| Impôts | -412 | -4'587 |
| BÉNÉFICE DE L'EXERCICE | 69'599 | 65'385 |

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Vaudoise Assurances Holding SA enregistre en 2009 un bénéfice de CHF 69'598'906.– contre CHF 65'384'812.– un an auparavant. Si le niveau exceptionnel du résultat de l'exercice 2008 avait pour origine le produit directement attribué à Vaudoise Assurances Holding SA consécutivement à la cession d'Intras, celui de 2009 découle du dividende extraordinaire de CHF 50'000'000.– versé par Vaudoise Générale. Rappelons que celle-ci avait réalisé des résultats particulièrement favorables découlant de bénéfices réalisés suite à la cession d'Intras et à l'évolution positive de la charge de sinistres.

Les liquidités ainsi obtenues ont permis d'optimiser l'utilisation des fonds propres du Groupe en accordant un prêt subordonné de CHF 90'000'000.– à Vaudoise Vie, tout en réduisant celui provenant de Vaudoise Générale de CHF 40'000'000.–.

Fort du résultat enregistré par Vaudoise Générale en 2009 (CHF 61'076'135.–), le conseil d'administration proposera à son assemblée générale de verser en 2010 un dividende de CHF 20'000'000.–. Quant à Vaudoise Vie, bien qu'elle ait réalisé un résultat en forte progression (CHF 7'750'567.– contre CHF 449'074.–) elle ne distribuera pas de dividende, privilégiant le renforcement de ses fonds propres.

Compte tenu du bénéfice reporté de l'exercice précédent, l'assemblée générale disposera d'une somme de CHF 70'244'081.–.

PRODUITS DES PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DÉTENUS À LONG TERME

Ils sont essentiellement constitués des dividendes ordinaire et extraordinaire versés par Vaudoise Générale de CHF 20'000'000.– (CHF 15'000'000.– en 2008) et respectivement de CHF 50'000'000.–. S'y ajoutent un versement inchangé de CHF 150'000.– de ValorLife, de CHF 1'125'403.– de Mapfre Re (CHF 851'718.– en 2008) et de CHF 100'800.– de Europ Assistance (Suisse) Holding SA.

REVENUS D'AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS

Il s'agit des intérêts perçus sur les comptes et dépôts à court terme auprès des banques de même que sur les prêts subordonnés consentis à ValorLife (CHF 7'000'000.–) jusqu'en août 2009 et à Vaudoise Vie (CHF 90'000'000.–) dès le 1^{er} décembre 2009. Au total, ils s'élevèrent à CHF 601'732.–.

FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration, à savoir les frais issus des activités administratives et de contrôle, ont passé de CHF 717'072.– à CHF 975'463.–. Cette augmentation s'explique notamment par les émoluments et taxes de surveillance facturés depuis l'année dernière par l'autorité de surveillance aux groupes d'assurances.

FRAIS FINANCIERS

La charge d'intérêts résultant des emprunts contractés auprès de Mutuelle Vaudoise, Société Coopérative, s'élève à CHF 777'750.-. S'y ajoutent divers autres frais financiers totalisant CHF 179'944.-.

**MOUVEMENT SUR LA PROVISION
POUR RISQUES DE PARTICIPATION**

Destinée à couvrir les risques de change sur les actions que nous détenons dans Mapfre Re, Madrid, cette provision n'a pas enregistré de mouvement cette année.

IMPÔTS

En 2008, la charge fiscale (CHF 4'586'868.-) résultait de la perception de l'impôt fédéral direct (CHF 4'238'800.-) sur le produit de la cession d'Intras à CSS. Cette année, la charge (CHF 411'635.-) représente à nouveau et uniquement l'imposition du capital propre de Vaudoise Assurances Holding SA.

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

En raison du dividende extraordinaire versé par Vaudoise Générale, le bénéfice de l'exercice atteint à nouveau un niveau élevé. Il s'établit ainsi à CHF 69'598'906.- (CHF 65'384'812.- en 2008). Il sera proposé à l'assemblée générale d'attribuer CHF 62'000'000.- à la réserve spéciale et de verser comme en 2008 des dividendes inchangés de CHF 0,15 par action nominative A et de CHF 6.- par action nominative B. Pour plus de détails, voir en page 76.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE AVANT RÉPARTITION DU BÉNÉFICE (en milliers de CHF)

| | 2009 | 2008 |
|--|----------------|----------------|
| Actif | | |
| Placements de capitaux | | |
| Participations et autres titres détenus à long terme | 186'745 | 186'745 |
| Obligations et lettres de gage | 9'999 | 0 |
| Prêts subordonnés à des sociétés du Groupe | 90'000 | 7'000 |
| | 286'744 | 193'745 |
| Créances | 130 | 285 |
| Disponibilités | | |
| Avoirs en comptes bancaires et postaux | 386 | 40'065 |
| Comptes de régularisation | | |
| Prorata d'intérêts | 232 | 36 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 287'492 | 234'131 |

| | | |
|--|----------------|----------------|
| Passif | | |
| Capitaux propres | | |
| Capital-actions | 75'000 | 75'000 |
| Réserve générale | 43'752 | 43'751 |
| Réserve spéciale | 69'000 | 11'000 |
| Réserve pour propres actions | 6'248 | 6'249 |
| Bénéfice au bilan | | |
| - solde reporté de l'exercice précédent | 645 | 760 |
| - bénéfice de l'exercice | 69'599 | 65'385 |
| | 264'244 | 202'145 |
| Provisions | | |
| Provision pour impôts courants | 109 | 4'342 |
| Provision pour risques de participations | 1'120 | 1'120 |
| | 1'229 | 5'462 |
| Dettes à long terme | | |
| - envers des sociétés du Groupe | 21'000 | 25'500 |
| | 21'000 | 25'500 |
| Dettes à court terme | | |
| - envers des sociétés du Groupe | 634 | 730 |
| - autres | 65 | 58 |
| | 699 | 788 |
| Comptes de régularisation | 320 | 236 |
| TOTAL DU PASSIF | 287'492 | 234'131 |

ACTIF**PLACEMENTS DE CAPITAUX**

La valeur au bilan des participations et autres titres détenus à long terme, tels que détaillés ci-dessous, n'a pas subi de modification durant l'exercice écoulé et se monte à CHF 186'745'000.–.

Quant au prêt subordonné, il est passé de CHF 7'000'000.– à CHF 90'000'000.–. D'une part, ValorLife a remboursé le prêt de CHF 7'000'000.– qui lui avait été accordé en 2007 dans le but de renforcer sa marge de solvabilité et d'autre part, dans ce même but, il a été accordé un prêt de CHF 90'000'000.– à Vaudoise Vie depuis le 1^{er} décembre 2009.

CRÉANCES

Totalisant CHF 130'249.–, elles sont constituées d'impôts anticipés à récupérer auprès de l'Administration fédérale des contributions.

DISPONIBILITÉS

Elles se composent uniquement d'avoirs bancaires et s'élèvent à CHF 386'303.– contre CHF 40'064'708.– un an auparavant. Ces dernières ont été avancées à la société-fille Vaudoise Vie au titre de prêt subordonné.

COMPTES DE RÉGULARISATION

Il s'agit des intérêts courus, mais non encore encaissés sur le prêt subordonné accordé à Vaudoise Vie et sur les obligations en portefeuille.

PASSIF**CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres s'élèvent à CHF 264'244'080.–, en hausse de 30,7% par rapport à l'exercice précédent. Ils représentent 92% du total du bilan contre 86% à fin 2008; cette hausse résulte de l'attribution de CHF 58'000'000.– à la réserve spéciale au terme de l'exercice précédent. Le capital-actions est resté inchangé à CHF 75'000'000.–; il est formé de 10'000'000 d'actions nominatives A d'une valeur nominale de CHF 5.– et de 1'000'000 d'actions nominatives B d'une valeur nominale de CHF 25.–. La réserve pour actions propres découle des 56'725 actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par Vaudoise Générale.

PROVISION POUR RISQUE**DE PARTICIPATIONS**

Cette année encore, les fonds propres de Mapfre Re ont augmenté et son assise financière a été renforcée. Cette participation figurant dans nos comptes au maximum à son prix d'acquisition, cette provision de CHF 1'120'000.– est destinée à couvrir le risque de change sur cet investissement en euros.

DETTES À LONG TERME

Elles se composent des emprunts contractés auprès de Mutuelle Vaudoise de CHF 16'000'000.– en 2002 pour une durée de 10 ans au taux de 3,25% et de CHF 5'000'000.– en 2006 pour une durée de 10 ans au taux de 4%.

DETTES À COURT TERME

Il s'agit des soldes des comptes courants en faveur de Vaudoise Générale (CHF 454'299.–) et Mutuelle Vaudoise (CHF 180'000.–) ainsi que de divers crédi-teurs (CHF 64'595.–) dont des dividendes dus à des actionnaires non identifiés.

COMPTES DE RÉGULARISATION

Le solde de CHF 320'222.– est constitué de passifs transitoires couvrant divers frais généraux à payer.

Participations (en CHF)

| | 2009 | 2008 |
|--------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Vaudoise Générale | 65'000'000 | 65'000'000 |
| Vaudoise Vie | 100'000'000 | 100'000'000 |
| ValorLife | 10'000'000 | 10'000'000 |
| Brokervalor SA | 250'000 | 250'000 |
| Europ Assistance (Suisse) Holding SA | 200'000 | 200'000 |
| Orion | 110'000 | 110'000 |
| Mapfre Re | 11'185'000 | 11'185'000 |
| Total | 186'745'000 | 186'745'000 |

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (en milliers de CHF)

| | 2009 | | | 2008 | | |
|--|----------------|-----|-----------------|----------------|-----|-----------------|
| | Part détenue % | | Capital-actions | Part détenue % | | Capital-actions |
| 1. Participations et autres titres détenus à long terme | | | | | | |
| 1.1. Participations | | | | | | |
| Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne | 100 | CHF | 60'000 | 100 | CHF | 60'000 |
| Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne | 100 | CHF | 100'000 | 100 | CHF | 100'000 |
| ValorLife, Compagnie d'Assurances sur la vie, Société anonyme, Vaduz | 41,67 | CHF | 24'000 | 41,67 | CHF | 24'000 |
| Capital libéré | | CHF | 20'000 | | CHF | 20'000 |
| Brokervallor SA, Société de courtage et de conseil en assurances, Lausanne | 100 | CHF | 250 | 100 | CHF | 250 |
| Orion Assurance de Protection Juridique SA, Bâle | 22 | CHF | 3'000 | 22 | CHF | 3'000 |
| 1.2. Autres titres détenus à long terme | | | | | | |
| Mapfre Re, Compañía de Reaseguros SA, Madrid | 1,17 | EUR | 223'919 | 1,17 | EUR | 223'919 |
| Europ Assistance (Suisse) Holding SA, Vernier | 10 | CHF | 1'400 | 10 | CHF | 1'400 |
| 2. Actionnaire important | | | | | | |
| Mutuelle Vaudoise, Part du capital | | | 67,6% | | | 67,6% |
| Société Coopérative, Lausanne, Part des voix | | | 91,2% | | | 91,2% |

3. Actions propres

En date du 10 mai 2005, Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, Lausanne, a acquis 61'000 actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding SA au prix de CHF 6'719'059.-. Elle en a ensuite vendu 315 au prix de CHF 55'125.- le 16 novembre 2006 et 270 au prix de CHF 50'792.- le 21 novembre 2007, puis en a remis 3'687 au prix de CHF 706'842.- à ses collaborateurs le 26 juin 2008, auxquelles se sont ajoutées 3 actions au prix de CHF 575.- en 2009.

La réserve pour propres actions figurant, conformément aux dispositions légales, dans les comptes de la maison mère a donc été réduite en conséquence, soit à CHF 6'248'174.-.

4. Informations sur les rémunérations, les prêts et autres crédits octroyés directement ou indirectement aux membres du conseil d'administration, de la direction et du comité d'investissement, ainsi qu'à leurs proches (chiffres en CHF)**4.1. Indemnités versées en 2009 aux membres non exécutifs du conseil d'administration et du comité d'investissement**

| | 2009 | | | 2008 | | |
|--|------------------|-------------------|----------------|------------------|-------------------|----------------|
| | Indemnités fixes | Contributions AVS | Total | Indemnités fixes | Contributions AVS | Total |
| Conseil d'administration | | | | | | |
| François Carrard, président jusqu'au 26.05.2009 | 52'084 | 1'772 | 53'856 | 145'621 | *6'507 | 152'128 |
| Paul-André Sanglard, vice-président et président dès le 27.05.2009 | 186'851 | *45'775 | 232'626 | 207'685 | 11'808 | 219'493 |
| Pierre Stephan, vice-président dès le 27.05.2009 | 115'133 | 5'025 | 120'158 | 100'213 | 4'262 | 104'475 |
| Chantal Balet Emery | 109'633 | 6'699 | 116'332 | 94'732 | 5'788 | 100'520 |
| Hubert Barde, jusqu'au 26.05.2009 | 25'784 | 960 | 26'744 | 82'309 | 3'348 | 85'657 |
| Marco Gambazzi, jusqu'au 31.05.2008 | – | – | – | 47'901 | 2'090 | 49'991 |
| Peter Kofmel | 116'019 | 7'089 | 123'108 | 118'148 | 7'219 | 125'367 |
| Rolf Mehr | 91'781 | 4'332 | 96'113 | – | – | – |
| Jean-Philippe Rochat, dès le 27.05.2009 | 54'018 | 3'300 | 57'318 | – | – | – |
| Jean-Pierre Steiner, dès le 27.05.2009 | 60'405 | 3'691 | 64'096 | – | – | – |
| TOTAL | 811'708 | 78'643 | 890'351 | 796'609 | 41'022 | 837'631 |

* montant englobant une contribution à un plan retraite

| | 2009 | | | 2008 | | |
|---|------------------|-------------------|---------------|------------------|-------------------|--------------|
| | Indemnités fixes | Contributions AVS | Total | Indemnités fixes | Contributions AVS | Total |
| Comité d'investissement | | | | | | |
| Daniel Caflisch; membre externe dès le 01.09.2009 | 7'000 | – | 7'000 | – | – | – |
| Jean-Pierre Steiner, membre externe | – | – | – | 3'500 | – | 3'500 |
| Adrian Künzi, membre externe | 8'330 | – | 8'330 | 3'500 | – | 3'500 |
| TOTAL | 15'330 | – | 15'330 | 7'000 | – | 7'000 |

Aucune autre indemnité que celles mentionnées sous point 4.1. n'a été versée aux membres du conseil d'administration et du comité d'investissement, à d'anciens membres ou à des proches.

4.2. Prêts accordés à des membres du conseil d'administration ou du comité d'investissement

Aucun prêt n'a été accordé à des membres de ces conseils. Par ailleurs, aucun prêt n'a été alloué à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

| | 2009 | 2008 |
|--|------------|------------|
| | Nombre | Nombre |
| 4.3. Actions VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA détenues par des membres non exécutifs du conseil d'administration et leurs proches au 31 décembre 2009 | | |
| François Carrard, président jusqu'au 26.05.2009 | – | 100 |
| Paul-André Sanglard, vice-président et président dès le 27.05.2009 | 120 | 120 |
| Pierre Stephan, vice-président dès le 27.05.2009 | 100 | 100 |
| Chantal Balet Emery | 20 | 20 |
| Hubert Barde, jusqu'au 26.05.2009 | – | 20 |
| Peter Kofmel | 20 | 20 |
| Rolf Mehr | 303 | – |
| Jean-Philippe Rochat, dès le 27.05.2009 | 5 | – |
| Jean-Pierre Steiner, dès le 27.05.2009 | 100 | – |
| TOTAL | 668 | 380 |

Aucune action n'est détenue par des membres du comité d'investissement.

| | 2009 | 2008 |
|--|--|------------------|
| | 4.4. Montant global des rémunérations accordées en 2009 aux membres de la direction | |
| Rémunérations fixes | 3'367'700 | 3'279'620 |
| Honoraires de l'administrateur délégué | 91'781 | 74'776 |
| Participations au résultat d'exploitation | 1'515'779 | 1'245'287 |
| Octroi de 3 actions par personne | – | 5'184 |
| Contributions patronales aux régimes de retraite | 1'381'750 | 1'116'312 |
| TOTAL | 6'357'010 | 5'721'179 |

| | 2009 | 2008 |
|--|--|------------------|
| | 4.5. Rémunération la plus élevée accordée à un membre de la direction | |
| Rémunérations fixes | 453'000 | 436'428 |
| Honoraires de l'administrateur délégué | – | 74'776 |
| Participations au résultat d'exploitation | 237'248 | 316'237 |
| Octroi de 3 actions | – | 576 |
| Contributions patronales aux régimes de retraite | *524'897 | 223'141 |
| TOTAL | 1'215'145 | 1'051'158 |

* montant incluant un rachat à la Caisse de pension

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (en milliers de CHF)

4.6. Prêts consentis à des membres de la direction ou à leurs proches

Le montant total des prêts accordés par des sociétés du Groupe à des membres de la direction s'élève à CHF 1'356'065.– (CHF 1'898'279.– en 2008).

Aucun prêt n'a été accordé à d'anciens membres ou à des proches qui ne soit pas conforme à la pratique du marché.

4.7. Actions Vaudoise Assurances Holding SA détenues par des membres de la direction et leurs proches au 31 décembre 2009

| | 2009 Nombre | 2008 Nombre |
|---|----------------|----------------|
| Rolf Mehr, jusqu'au 30.06.2009 | – | 303 |
| Bernard Grobéty, jusqu'au 30.06.2009 | – | 73 |
| Joseph Vanderweckene, jusqu'au 30.06.2009 | – | 78 |
| Philippe Hebeisen | 48 | 48 |
| Renato Morelli | 38 | 38 |
| Alain Dondénaz | 23 | 23 |
| Charly Haenni | 3 | – |
| Jean-Daniel Laffely | 3 | – |
| Jurg Muheim | 53 | 53 |
| Beat Vogt | 50 | – |
| Jean-Michel Waser | 23 | 23 |
| TOTAL | 241 | 639 |

5. Evaluation des risques

Un rapport détaillé sur les risques principaux de l'entreprise et sur leur évolution a été établi à l'intention de la direction et du conseil d'administration. Il a été approuvé par ledit conseil en date du 1^{er} septembre 2009. Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

Un cadre approprié de gestion des risques a été mis en place dans le groupe Vaudoise Assurances et un soutien a été apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes : risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers avec la propension aux risques de Vaudoise Assurances Holding SA est ainsi assuré. Cela permet d'optimiser le couple rendement/risque et par là même l'assise financière de la société.

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE (en milliers de CHF)

| | 2009 |
|--|---------------|
| Bénéfice de l'exercice | 69'599 |
| Solde ancien reporté | 645 |
| SOLDE DISPONIBLE | 70'244 |
| Proposition du conseil d'administration | |
| Attribution à la réserve spéciale | 62'000 |
| Dividende | |
| – CHF 0,15 par action nominative A | 1'500 |
| – CHF 6,00 par action nominative B | 6'000 |
| Solde à reporter | 744 |
| SOIT AU TOTAL | 70'244 |

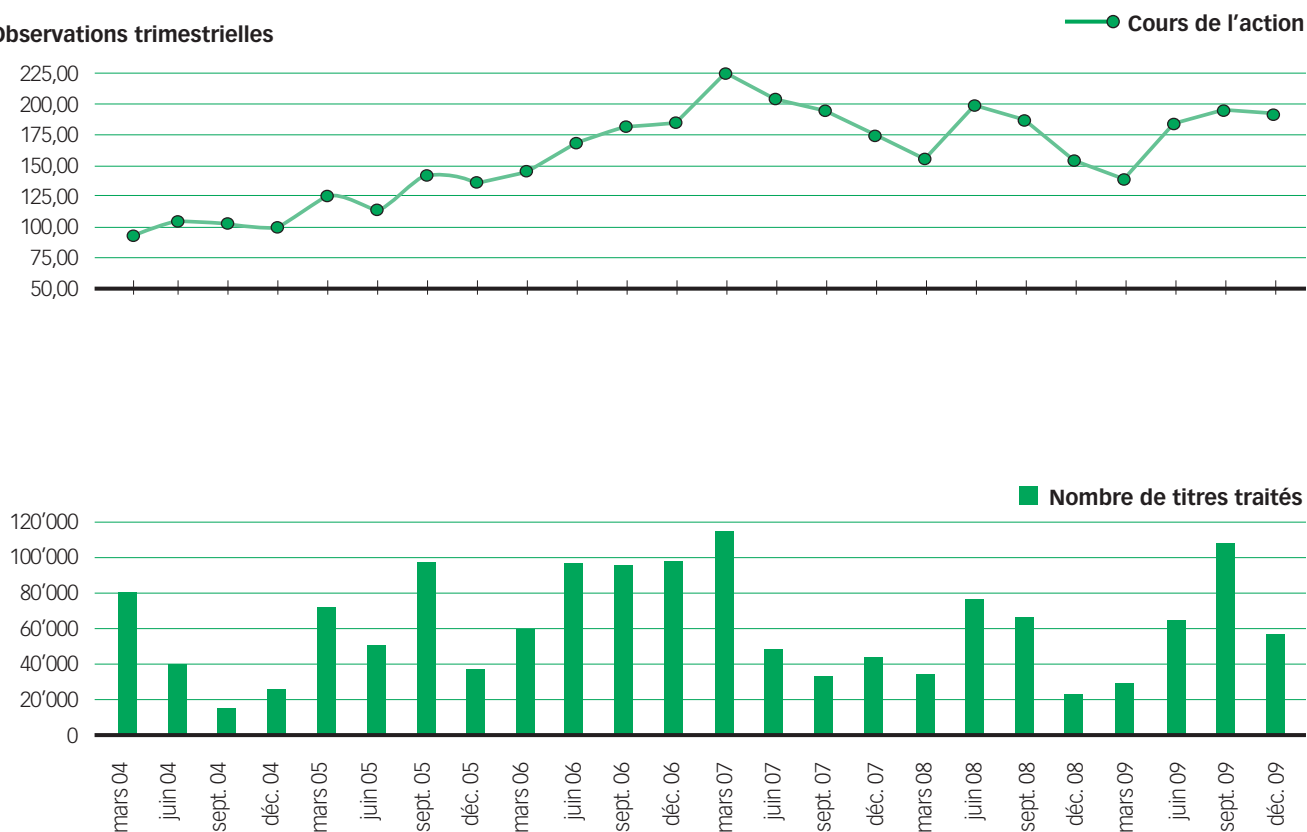
STATISTIQUE BOURSIÈRE (en CHF)

Suite à la division par vingt de la valeur nominale des actions en 2005, tous les chiffres des années précédentes ont été retraités pour faciliter les comparaisons.

Données par action nominative B

| | Cours | | Fonds propres consolidés | | Dividende | | Rendement |
|------------------|--------|---------|--------------------------|----------|-----------|---------|-----------|
| | ancien | nouveau | anciens | nouveaux | ancien | nouveau | en % |
| 31 décembre 1996 | 2'790 | 139,50 | 2'298 | 114,90 | 87,50 | 4,38 | 3,1 |
| 31 décembre 1997 | 3'500 | 175,00 | 2'841 | 142,05 | 95,00 | 4,75 | 2,7 |
| 31 décembre 1998 | 4'000 | 200,00 | 3'100 | 155,00 | 100,00 | 5,00 | 2,5 |
| 31 décembre 1999 | 3'270 | 163,50 | 3'780 | 189,00 | 100,00 | 5,00 | 3,1 |
| 31 décembre 2000 | 3'200 | 160,00 | 3'740 | 187,00 | 110,00 | 5,50 | 3,4 |
| 31 décembre 2001 | 3'000 | 150,00 | 2'410 | 120,50 | 110,00 | 5,50 | 3,7 |
| 31 décembre 2002 | 1'750 | 87,50 | 1'864 | 93,20 | – | – | – |
| 31 décembre 2003 | 1'650 | 82,50 | 2'100 | 105,00 | 50,00 | 2,50 | 3,0 |
| 31 décembre 2004 | 2'004 | 100,20 | 2'191 | 109,55 | 50,00 | 2,50 | 2,5 |
| 31 décembre 2005 | – | 136,20 | – | 130,15 | – | 3,00 | 2,2 |
| 31 décembre 2006 | – | 180,00 | – | 147,75 | – | 4,00 | 2,2 |
| 31 décembre 2007 | – | 176,40 | – | 176,85 | – | 5,00 | 2,8 |
| 31 décembre 2008 | – | 155,00 | – | 212,90 | – | 6,00 | 3,9 |
| 31 décembre 2009 | – | 190,00 | – | 253,50 | – | 6,00 | 3,2 |
| 22 mars 2010 | | 197,00 | | | | | |

Observations trimestrielles



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION


KPMG SA
Audit

 Avenue du Théâtre 1
 CH-1005 Lausanne

 Case postale 6663
 CH-1002 Lausanne

 Téléphone +41 21 345 01 22
 Téléfax +41 21 320 53 07
 Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des actionnaires de la

VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan et l'annexe reproduits dans le présent rapport de gestion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA
*Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels 2009
à l'Assemblée générale des actionnaires*

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
*Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable*

Stéphane Gard
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 30 mars 2010





INFORMATIONS SUR VAUDOISE GÉNÉRALE

| | |
|---|----|
| COMPTE DE PROFITS ET PERTES | 82 |
| BILAN AU 31 DÉCEMBRE | 82 |
| ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS | 83 |
| DÉVELOPPEMENT DE LA COMPAGNIE DEPUIS SA FONDATION | 85 |

COMPTES DE PROFITS ET PERTES (en milliers de CHF)

| | 2009 | 2008 |
|--|----------------|----------------|
| Produits | | |
| Primes acquises pour propre compte | 650'701 | 650'762 |
| Autres produits | 144 | 150 |
| Total des produits d'assurances | 650'845 | 650'912 |
| Produits financiers | 133'397 | 121'778 |
| TOTAL | 784'242 | 772'690 |
| Charges | | |
| Charge de sinistres pour propre compte | 461'044 | 397'910 |
| Autres charges | 18'182 | 21'566 |
| Total des charges d'assurances | 479'226 | 419'476 |
| Charges financières | 50'417 | 107'579 |
| Frais d'administration et d'acquisition, nets | 161'405 | 158'203 |
| TOTAL | 691'048 | 685'258 |
| Résultat | | |
| Excédent de produits | 93'194 | 87'432 |
| Attribution (-) / prélèvement au fonds pour participations aux excédents | -8'564 | 1'181 |
| Produits exceptionnels | 0 | 55'054 |
| Impôts | -23'554 | -32'651 |
| BÉNÉFICE DE L'EXERCICE | 61'076 | 111'016 |

BILAN AU 31 DÉCEMBRE (en milliers de CHF)

| | 2009 | 2008 |
|--|------------------|------------------|
| Actif | | |
| Placements de capitaux | 2'331'857 | 2'228'532 |
| Prêt subordonné Vaudoise Vie | 20'000 | 60'000 |
| Autres immobilisations corporelles | 2'891 | 2'683 |
| Immobilisations incorporelles | 3'400 | 10'200 |
| Dépôts pour réassurances acceptées | 29'491 | 34'534 |
| Créances résultant d'opérations d'assurances | 11'962 | 11'927 |
| Créances envers des sociétés du Groupe | 1'263 | 1'605 |
| Autres créances | 5'848 | 21'739 |
| Disponibilités | 178'718 | 121'242 |
| Comptes de régularisation | 40'416 | 40'830 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 2'625'846 | 2'533'292 |
| Passif | | |
| Capital-actions | 60'000 | 60'000 |
| Réserves générale et spéciales | 200'000 | 159'000 |
| Bénéfice au bilan | 62'208 | 112'582 |
| Provisions techniques d'assurances, nettes | 1'952'687 | 1'896'179 |
| Autres provisions | 82'455 | 60'591 |
| Dépôts pour réassurances cédées | 6'420 | 7'845 |
| Dettes résultant d'opérations d'assurances | 22'705 | 23'306 |
| Dettes envers des sociétés du Groupe | 26'892 | 29'268 |
| Autres dettes | 15'630 | 13'900 |
| Comptes de régularisation | 196'849 | 170'621 |
| TOTAL DU PASSIF | 2'625'846 | 2'533'292 |

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (en milliers de CHF)

| | | 2009 | 2008 |
|--|----------------------------|-----------|-----------|
| 1. Garanties et engagements divers | | | |
| ValorLife, Compagnie d'Assurances sur la vie | Part du capital non libéré | | |
| Société anonyme, Vaduz | (50% de CHF 8 mio) | 4'000 | 4'000 |
| Actions Logement Social Romand | Part du capital non libéré | | |
| | (25% de CHF 100'000.-) | 25 | 25 |
| Engagements Private Equity | | 17'221 | 20'126 |
| 2. Participations | | | |
| ValorLife, Compagnie d'Assurances sur la vie | Capital-actions | 24'000 | 24'000 |
| Société anonyme, Vaduz | dont libéré | 20'000 | 20'000 |
| | Part détenue | 33,3% | 33,3% |
| Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne | Capital-actions | 75'000 | 75'000 |
| | Part détenue | 1,9% | 1,9% |
| 3. Valeurs d'assurance incendie des immobilisations corporelles | | | |
| - Immeubles | | 440'226 | 409'112 |
| - Autres immobilisations corporelles (mobilier, machines, installations informatiques) | | 56'232 | 56'811 |
| 4. Dettes envers notre institution de prévoyance professionnelle | | | |
| Compte courant | | 3 | 77 |
| 5. Dissolution de réserves latentes | | | |
| La contraction résulte d'un prélèvement dans les provisions pour risques de change et de cours destiné à atténuer dans nos comptes les effets de la forte dégradation des marchés en 2008. | | 0 | 2'471 |
| 6. Autres informations | | | |
| a) Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés | | 2'430'472 | 2'259'968 |
| b) Charges de personnel | | 146'060 | 140'261 |
| c) Les produits financiers incluent les revenus des immeubles, soit: | | | |
| - produits bruts | | 25'010 | 24'402 |
| - charges ¹⁾ | | -14'246 | -6'776 |
| - revenus nets | | 10'764 | 17'626 |
| d) Amortissements sur immobilisations corporelles inclus dans la rubrique des frais d'administration | | 1'965 | 2'272 |
| e) Amortissements sur immobilisations incorporelles inclus dans la rubrique des frais d'acquisition | | 6'800 | 6'800 |

1) En 2009, les charges incluent une attribution exceptionnelle de CHF 7 mio à la provision pour entretien des immeubles.

7. Evaluation des risques

Un rapport détaillé sur les risques principaux de l'entreprise et sur leur évolution a été établi à l'intention de la direction et du conseil d'administration. Il a été approuvé par ledit conseil en date du 1^{er} septembre 2009. Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

Un cadre approprié de gestion des risques a été mis en place dans le groupe Vaudoise Assurances et un soutien a été apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes: risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers avec la propension aux risques de Vaudoise Générale est ainsi assuré. Cela permet d'optimiser le couple rendement/risque et par là même l'assise financière de la société.

8. Frais de traitement des sinistres et de règlement des prestations

Dès 2009, les frais engendrés par le traitement des sinistres et le règlement des prestations sont intégralement compris dans les prestations d'assurances (CHF 38,6 mio en 2009 et CHF 38,8 mio en 2008). Le retraitement des frais 2008 a eu pour effet un transfert de CHF 33,2 mio des frais d'administration à la charge de sinistres.

9. Modification de la comptabilisation des gains et pertes de change et de cours dans le compte de profits et pertes

9.1.

Jusqu'en 2008, les gains et pertes de change réalisés sur les opérations en monnaies étrangères ont été compensés par monnaie; dès 2009, par contre, les gains et les pertes sont enregistrés distinctement; le retraitement des données pour 2008 a eu pour effet une augmentation de CHF 21,0 mio de chacune de ces positions, sans incidence sur le résultat net de l'exercice.

9.2.

Jusqu'en 2008, les gains et pertes de cours non réalisés sur placements ont été enregistrés distinctement; dès 2009, par contre, ils sont compensés par type de placement et par monnaie; le retraitement des données 2008 a eu pour effet une diminution de CHF 2,3 mio de chacune de ces positions, sans incidence sur le résultat de l'exercice.

10. Prêt subordonné à Vaudoise Vie

Le prêt subordonné à Vaudoise Vie a été réduit de CHF 60,0 mio à CHF 20,0 mio au 1^{er} décembre 2009.



DÉVELOPPEMENT DE LA COMPAGNIE DEPUIS SA FONDATION (en milliers de CHF)

| | Année | Primes brutes | Bénéfice/ perte (-) de l'exercice | Placements de capitaux | Provisions techniques | Réserves après répartition du bénéfice | Capital social/ actions | Total du bilan |
|--|---------------------|----------------|-----------------------------------|------------------------|-----------------------|--|-------------------------|------------------|
| De 1895 à 1988 Vaudoise Assurances, Société d'Assurances Mutuelle | 1895 | 34 | 15 | | | 2 | | 17 |
| | 1900 | 264 | 32 | 65 | 45 | 65 | | 110 |
| | 1920 | 1'438 | 182 | 1'229 | 236 | 842 | | 1'466 |
| | 1940 | 6'462 | 693 | 8'137 | 4'340 | 2'525 | | 10'095 |
| | 1960 | 51'920 | 367 | 60'885 | 49'358 | 5'825 | | 68'732 |
| | 1980 | 264'627 | 3'139 | 515'605 | 464'977 | 35'600 | 7'684 | 606'324 |
| | 1988 | 410'471 | 4'452 | 813'798 | 746'775 | 54'100 | 10'568 | 975'298 |
| Dès 1989 Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA | 1989 | 440'274 | 9'599 | 845'727 | 791'333 | 9'500 | 60'000 | 1'030'927 |
| | 1990 | 462'312 | 10'068 | 893'118 | 844'843 | 12'200 | 60'000 | 1'092'548 |
| | 1991 | 476'189 | 11'273 | 1'068'937 | 897'011 | 15'500 | 60'000 | 1'151'742 |
| | 1992 | 498'690 | 11'827 | 1'121'256 | 945'289 | 18'900 | 60'000 | 1'208'046 |
| | 1993 | 514'563 | 12'759 | 1'178'362 | 979'492 | 22'700 | 60'000 | 1'257'068 |
| | ⁽¹⁾ 1994 | 506'297 | 13'058 | 1'179'371 | 985'620 | 26'800 | 60'000 | 1'247'735 |
| | 1995 | 518'487 | 13'453 | 1'231'129 | 1'028'530 | 31'000 | 60'000 | 1'299'373 |
| | 1996 | 510'524 | 15'042 | 1'282'747 | 1'079'305 | 36'000 | 60'000 | 1'366'613 |
| | 1997 | 476'479 | 16'577 | 1'343'260 | 1'125'641 | 42'000 | 60'000 | 1'425'947 |
| | 1998 | 481'276 | 17'704 | 1'407'465 | 1'172'341 | 48'900 | 60'000 | 1'493'999 |
| | 1999 | 486'943 | 18'864 | 1'460'030 | 1'217'677 | 55'700 | 60'000 | 1'551'710 |
| | 2000 | 494'652 | 20'744 | 1'512'551 | 1'264'105 | 82'527 | 60'000 | 1'602'822 |
| | 2001 | 508'285 | 17'226 | 1'580'849 | 1'329'489 | 86'527 | 60'000 | 1'701'542 |
| | 2002 | 523'058 | -32'398 | 1'504'162 | 1'287'311 | 54'327 | 60'000 | 1'632'787 |
| | 2003 | 550'998 | 12'663 | 1'575'094 | 1'370'819 | 63'327 | 60'000 | 1'729'691 |
| | 2004 | 566'670 | 23'637 | 1'709'310 | 1'446'105 | 80'327 | 60'000 | 1'851'620 |
| | ⁽²⁾ 2005 | 606'275 | 24'714 | 2'021'686 | 1'758'161 | 95'500 | 60'000 | 2'222'217 |
| | 2006 | 687'387 | 29'375 | 2'156'563 | 1'855'256 | 114'000 | 60'000 | 2'331'385 |
| | 2007 | 694'157 | 61'035 | 2'252'689 | 1'912'708 | 160'000 | 60'000 | 2'396'463 |
| | 2008 | 681'408 | 111'016 | 2'288'532 | 1'896'179 | 200'000 | 60'000 | 2'533'292 |
| | 2009 | 682'003 | 61'076 | 2'331'857 | 1'952'687 | 240'000 | 60'000 | 2'625'846 |

(1) Cession du portefeuille d'assurances maladie individuelle.

(2) Reprise du portefeuille d'assurances de patrimoine de «La Suisse», Société d'assurances contre les accidents.





INFORMATIONS SUR VAUDOISE VIE

| | |
|---|----|
| COMPTE DE PROFITS ET PERTES | 88 |
| BILAN AU 31 DÉCEMBRE | 88 |
| ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS | 89 |
| DÉVELOPPEMENT DE LA COMPAGNIE DEPUIS SA FONDATION | 90 |

COMPTES DE PROFITS ET PERTES (en milliers de CHF)

| | 2009 | 2008 |
|--|----------------|----------------|
| Produits | | |
| Primes acquises pour propre compte | 350'293 | 261'507 |
| Produits financiers | 132'624 | 153'645 |
| TOTAL | 482'917 | 415'152 |
| Charges | | |
| Prestations versées, nettes | 160'008 | 241'880 |
| Rachats et indemnités de sortie, nets | 37'341 | 36'994 |
| Variation des provisions mathématiques et pour prestations à régler, nette | 166'004 | -24'569 |
| Total des charges d'assurances | 363'353 | 254'305 |
| Charges financières | 56'273 | 125'852 |
| Frais d'administration et d'acquisition, nets | 34'270 | 29'474 |
| TOTAL | 453'896 | 409'631 |
| Résultat | | |
| Excédent de produits | 29'021 | 5'521 |
| Attribution au fonds pour participations aux excédents | -17'500 | -4'700 |
| Impôts | -3'770 | -372 |
| BÉNÉFICE DE L'EXERCICE | 7'751 | 449 |

BILAN AU 31 DÉCEMBRE (en milliers de CHF)

| | 2009 | 2008 |
|---|------------------|------------------|
| Actif | | |
| Placements de capitaux | 2'737'090 | 2'586'861 |
| Placements pour le compte et au risque de souscripteurs de polices d'assurances vie | 153'464 | 150'398 |
| Autres immobilisations corporelles | 29 | 0 |
| Dépôts pour réassurances acceptées | 28'164 | 27'660 |
| Créances résultant d'opérations d'assurances | 5'232 | 4'916 |
| Créances envers des sociétés du Groupe | 26'892 | 29'267 |
| Autres créances | 5'534 | 6'798 |
| Disponibilités | 135'319 | 17'861 |
| Comptes de régularisation | 57'315 | 49'322 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 3'149'039 | 2'873'083 |
| Passif | | |
| Capital-actions | 100'000 | 100'000 |
| Réserves générale et spéciales | 21'500 | 21'000 |
| Bénéfice au bilan | 8'732 | 1'481 |
| Emprunts subordonnés auprès du Groupe | 110'000 | 60'000 |
| Provisions techniques d'assurances, nettes | 2'451'952 | 2'275'574 |
| Provisions techniques des assurances vie liées à des placements de capitaux | 152'542 | 149'822 |
| Autres provisions | 49'518 | 13'589 |
| Dépôts pour réassurances cédées | 42'553 | 46'863 |
| Dettes résultant d'opérations d'assurances | 177'848 | 175'845 |
| Dettes envers des sociétés du Groupe | 15'629 | 15'374 |
| Autres dettes | 3'115 | 2'690 |
| Comptes de régularisation | 15'650 | 10'845 |
| TOTAL DU PASSIF | 3'149'039 | 2'873'083 |

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (en milliers de CHF)

| | 2009 | 2008 |
|--|-----------------|-----------|
| 1. Engagements conditionnels | | |
| Engagements Private Equity | 17'221 | 20'126 |
| 2. Participation | | |
| ValorLife, Compagnie d'Assurances sur la vie | Capital-actions | 24'000 |
| Société anonyme, Vaduz | dont libéré | 20'000 |
| | Part détenue | 25,0% |
| | | 25,0% |
| 3. Valeurs d'assurance incendie des immobilisations corporelles | | |
| Immeubles | 416'944 | 401'344 |
| 4. Dissolution de réserves latentes | | |
| La contraction résulte de la dissolution des provisions pour risques de placements et pour risques de change et de cours, afin d'atténuer dans nos comptes les effets de la forte dégradation des marchés en 2008. | 0 | 23'282 |
| 5. Autres informations | | |
| a) Valeurs admises en représentation de la fortune liée pour garantir les engagements vis-à-vis des assurés | 2'952'746 | 2'665'281 |
| b) Charges de personnel | 15'096 | 13'743 |
| c) Les produits financiers incluent les revenus des immeubles, soit: | | |
| – produits bruts | 29'269 | 28'564 |
| – charges ¹⁾ | -13'341 | -7'935 |
| – revenus nets | 15'928 | 20'629 |
| d) Amortissements sur immobilisations corporelles inclus dans la rubrique des frais d'administration | 15 | 0 |

1) En 2009, les charges incluent une attribution exceptionnelle de CHF 5 mio à la provision pour entretien des immeubles.

6. Evaluation des risques

Un rapport détaillé sur les risques principaux de l'entreprise et sur leur évolution a été établi à l'intention de la direction et du conseil d'administration. Il a été approuvé par ledit conseil en date du 1^{er} septembre 2009. Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine du Groupe.

Un cadre approprié de gestion des risques a été mis en place dans le groupe Vaudoise Assurances et un soutien a été apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes: risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers avec la propension aux risques de Vaudoise Vie est ainsi assuré. Cela permet d'optimiser le couple rendement/risque et par là même l'assise financière de la société.

7. Modification de la comptabilisation des gains et pertes de change et de cours dans le compte de profits et pertes**7.1.**

Jusqu'en 2008, les gains et pertes de change réalisés sur les opérations en monnaies étrangères ont été compensés par monnaie; dès 2009, par contre, les gains et les pertes sont enregistrés distinctement; le retraitement des données pour 2008 a eu pour effet une augmentation de CHF 20,7 mio de chacune de ces positions, sans incidence sur le résultat net de l'exercice.

7.2.

Jusqu'en 2008, les gains et pertes de cours non réalisés sur placements ont été enregistrés distinctement; dès 2009, par contre, ils sont compensés par type de placement et par monnaie; le retraitement des données 2008 a eu pour effet une diminution de CHF 0,7 mio de chacune de ces positions, sans incidence sur le résultat de l'exercice.

8. Emprunt subordonné auprès du Groupe

L'emprunt subordonné de CHF 60,0 mio contracté auprès de Vaudoise Générale a été réduit à CHF 20,0 mio le 1^{er} décembre 2009; simultanément un emprunt de CHF 90,0 mio a été souscrit auprès de Vaudoise Assurances Holding SA.

DÉVELOPPEMENT DE LA COMPAGNIE DEPUIS SA FONDATION (en milliers de CHF)

| Année | Primes brutes | Participations des assurés aux excédents | Bénéfice / perte (-) de l'exercice | Placements de capitaux | Provisions techniques | Réserves après répartition du bénéfice | Capital actions | Total du bilan |
|-------------|----------------|--|------------------------------------|------------------------|-----------------------|--|-----------------|------------------|
| 1961 | 978 | | | 4'705 | 828 | 338 | 7'000 | 8'711 |
| 1970 | 11'833 | 869 | 14 | 42'631 | 35'690 | 295 | 7'000 | 49'028 |
| 1980 | 75'647 | 4'539 | 450 | 285'071 | 260'417 | 2'500 | 7'000 | 304'729 |
| 1990 | 314'981 | 25'653 | 2'091 | 1'378'216 | 1'355'458 | 11'500 | 7'000 | 1'527'947 |
| 1991 | 327'218 | 29'889 | 2'539 | 1'596'897 | 1'535'835 | 13'000 | 7'000 | 1'716'630 |
| 1992 | 350'382 | 34'611 | 2'854 | 1'789'522 | 1'676'540 | 14'000 | 7'000 | 1'924'266 |
| 1993 | 384'871 | 39'494 | 3'448 | 1'999'291 | 1'878'750 | 15'000 | 7'000 | 2'145'175 |
| (1)1994 | 604'187 | 34'394 | 3'943 | 2'411'922 | 2'283'535 | 16'500 | 7'000 | 2'593'675 |
| (1)1995 | 595'523 | 48'291 | 4'452 | 2'692'131 | 2'543'175 | 18'400 | 7'000 | 2'888'172 |
| 1996 | 568'744 | 38'560 | 4'940 | 3'096'372 | 2'892'139 | 20'400 | 7'000 | 3'295'844 |
| 1997 | 999'482 | 41'373 | 5'547 | 3'851'400 | 3'597'458 | 22'600 | 7'000 | 4'038'305 |
| 1998 | 1'041'376 | 43'904 | 6'069 | 4'622'473 | 4'318'980 | 25'100 | 7'000 | 4'801'763 |
| (2)1999 | 683'738 | 43'728 | 6'680 | 4'954'055 | 4'685'200 | 28'100 | 7'000 | 5'185'184 |
| 2000 | 710'320 | 44'545 | 7'389 | 5'290'449 | 5'026'501 | 33'800 | 7'000 | 5'503'733 |
| 2001 | 720'328 | 46'965 | 5'025 | 5'542'122 | 5'257'687 | 38'800 | 7'000 | 5'754'204 |
| 2002 | 738'043 | 32'623 | -5'517 | 5'653'310 | 5'339'418 | 0 | 50'000 | 5'902'680 |
| 2003 | 753'856 | 19'512 | 9'350 | 5'700'756 | 5'324'277 | 0 | 100'000 | 5'987'890 |
| 2004 | 810'818 | 45'309 | 6'489 | 5'895'427 | 5'465'190 | 3'000 | 100'000 | 6'125'044 |
| (3)2005 | 535'884 | 25'426 | 8'222 | 2'910'088 | 2'492'524 | 8'000 | 100'000 | 3'004'978 |
| 2006 | 238'547 | 34'694 | 10'626 | 2'922'451 | 2'520'065 | 15'000 | 100'000 | 3'011'765 |
| 2007 | 235'747 | 12'252 | 7'834 | 2'858'630 | 2'475'661 | 21'000 | 100'000 | 2'966'940 |
| 2008 | 261'575 | 16'088 | 449 | 2'737'259 | 2'425'396 | 21'500 | 100'000 | 2'873'083 |
| 2009 | 364'576 | 10'056 | 7'751 | 2'890'554 | 2'604'494 | 29'500 | 100'000 | 3'149'039 |

(1) Transfert de l'assurance de prévoyance du personnel du Groupe.

(2) Abandon de la commercialisation du produit Swissca Long Life.

(3) Cession du portefeuille d'assurances de prévoyance professionnelle à Swiss Life.







CHIFFRES-CLÉS DE VALORLIFE

CHIFFRES-CLÉS

94

COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE 2009

95

CHIFFRES-CLÉS (en milliers de CHF)

| | 2009 | 2008 |
|--|------------------|------------------|
| Actif | | |
| Disponibilités | 84'633 | 36'568 |
| Placements en valeurs mobilières | 26'274 | 8'220 |
| Placements en valeurs immobilières | 3'335 | 3'405 |
| Placements pour le compte et au risque de souscripteurs d'assurances vie | 3'552'348 | 3'215'417 |
| Prêt à terme aux sociétés du Groupe | 15'000 | 15'000 |
| Créances et comptes de régularisation | 722'067 | 64'644 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 4'403'657 | 3'343'254 |
| Passif | | |
| Provisions techniques | 3'575'506 | 3'232'188 |
| Provisions financières | 2'950 | 686 |
| Dettes et comptes de régularisation | 784'722 | 65'112 |
| Emprunt subordonné Vaudoise Assurances Holding SA | 0 | 7'000 |
| Capitaux propres | 37'968 | 36'217 |
| Bénéfice de l'exercice | 2'511 | 2'051 |
| TOTAL DU PASSIF | 4'403'657 | 3'343'254 |
| Compte de profits et pertes | | |
| Résultat technique | 15'912 | 15'733 |
| Frais d'acquisition | -6'217 | -9'312 |
| Frais d'administration | -6'928 | -4'150 |
| Impôts | -256 | -220 |
| BÉNÉFICE DE L'EXERCICE | 2'511 | 2'051 |



COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE 2009

PORTRAIT

Fondée en 1998, ValorLife est une compagnie d'assurances sur la vie de droit liechtensteinois. Son capital-actions est détenu à 100% par le Groupe: à 41,7% par Vaudoise Assurances Holding SA, à 33,3% par Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances SA, et à 25,0% par Vaudoise Vie, Compagnie d'Assurances SA.

Au sein du Groupe, ValorLife a pour fonction d'assurer l'ouverture vers le marché international. Spécialisée dans le «*Private Insuring*», ValorLife offre des produits de bancassurance d'avant-garde ou élaborés sur mesure et destinés à une clientèle exigeante. Membre de l'EEE, le Liechtenstein offre les conditions adéquates pour la vente de produits d'assurances en libre prestation de services (LPS).

En juillet 2009, ValorLife a ouvert une filiale en Irlande afin de pouvoir servir de nouveaux segments de clientèle. L'implantation en Irlande, pays membre à part entière de l'Union européenne, présente quelques avantages supplémentaires correspondant aux besoins d'une partie des clients de ValorLife.

Les produits ValorLife sont dans leur majorité des polices d'assurance à prime unique dont le risque de placement est assumé par le souscripteur. ValorLife offre par ailleurs des produits d'assurance classiques avec garantie de capital, des solutions de rentes, ainsi que des assurances avec couverture de risques en cas de décès.

ValorLife a suivi un développement constant ces dernières années. La poursuite de l'amélioration des processus administratifs, de la diversification des débouchés et de l'ajustement par étapes des effectifs du personnel vise à assurer durablement son succès.

APERÇU DES COMPTES

Les primes encaissées ont atteint le montant de CHF 783,2 millions en 2009. Ainsi, le chiffre d'affaires réalisé est-il demeuré attractif, et ce malgré la faiblesse persistante des marchés environnants. La détente intervenue sur les marchés financiers a en outre influé positivement sur le total du bilan.

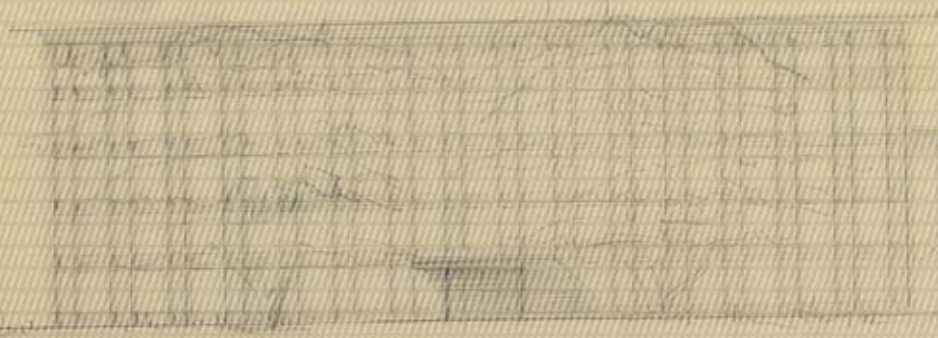
Compte tenu de la volatilité du marché, l'indicateur le plus pertinent pour mesurer le développement de la société est le total du bilan. Celui-ci a connu un accroissement réjouissant de 32% pour s'établir à CHF 4,4 milliards. ValorLife a ainsi encore consolidé sa position sur le marché et constitue l'un des principaux acteurs du marché liechtensteinois.

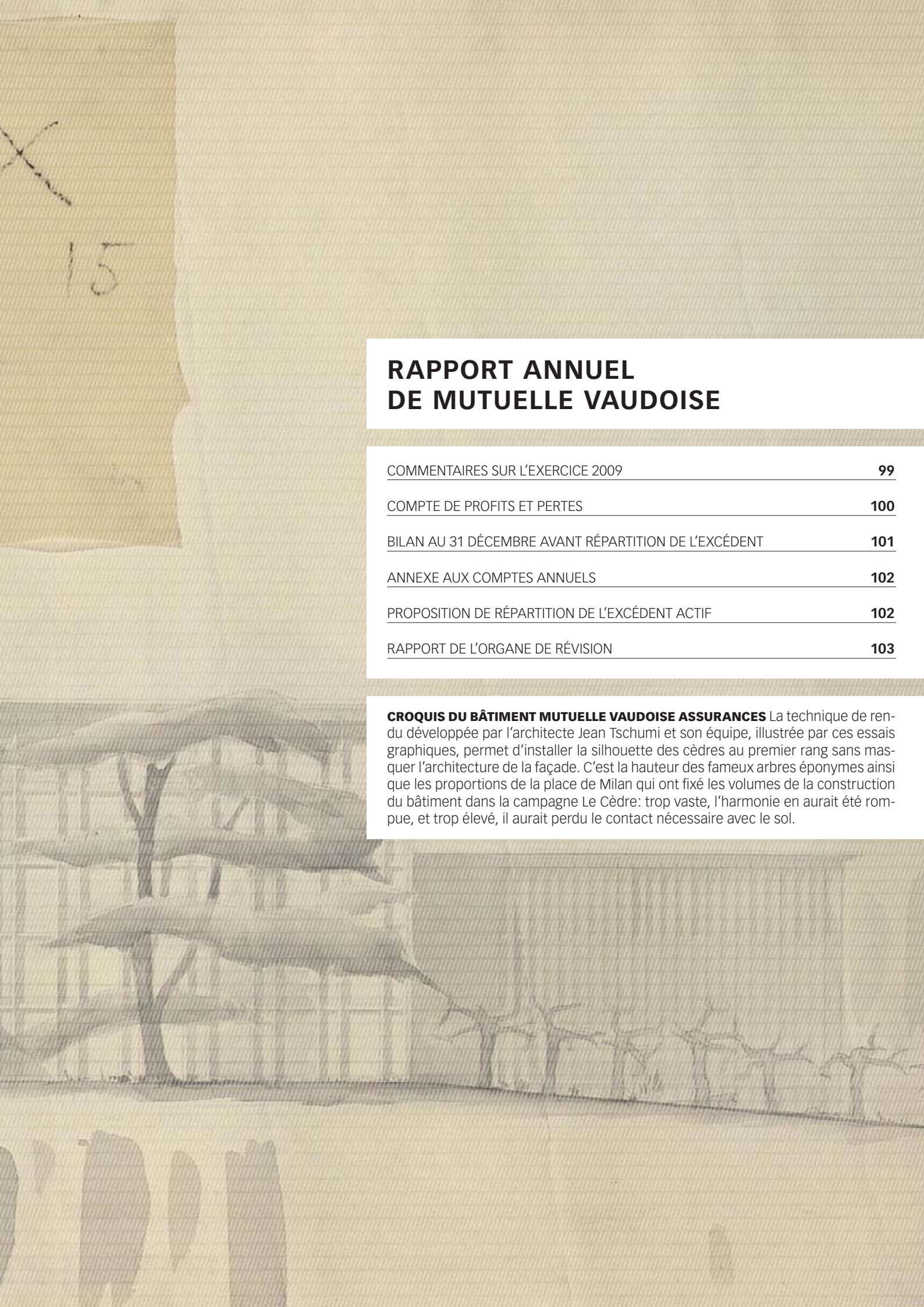
En 2009, le bénéfice annuel a progressé de 23% pour atteindre CHF 2,5 millions.

ValorLife reste très bien positionnée sur le marché international et démontre depuis des années la pertinence de la voie suivie et le bien-fondé des choix stratégiques adoptés. Ces éléments permettent d'envisager l'avenir avec optimisme.



15 1744





RAPPORT ANNUEL DE MUTUELLE VAUDOISE

| | |
|--|-----|
| COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE 2009 | 99 |
| COMPTE DE PROFITS ET PERTES | 100 |
| BILAN AU 31 DÉCEMBRE AVANT RÉPARTITION DE L'EXCÉDENT | 101 |
| ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS | 102 |
| PROPOSITION DE RÉPARTITION DE L'EXCÉDENT ACTIF | 102 |
| RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION | 103 |

CROQUIS DU BÂTIMENT MUTUELLE VAUDOISE ASSURANCES La technique de rendu développée par l'architecte Jean Tschumi et son équipe, illustrée par ces essais graphiques, permet d'installer la silhouette des cèdres au premier rang sans masquer l'architecture de la façade. C'est la hauteur des fameux arbres éponymes ainsi que les proportions de la place de Milan qui ont fixé les volumes de la construction du bâtiment dans la campagne Le Cèdre: trop vaste, l'harmonie en aurait été rompue, et trop élevé, il aurait perdu le contact nécessaire avec le sol.



COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE 2009

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Mutuelle Vaudoise est une société coopérative avec capital social fondée en 1895 à Lausanne. Elle a cessé d'exercer les activités propres à une société d'assurances depuis la création de Vaudoise Assurances Holding SA en 1989. Son activité consiste à gérer des participations mobilières et immobilières et à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA dont elle est l'actionnaire majoritaire.

Les sociétaires bénéficient d'une rémunération intéressante sur leurs parts sociales. Ils peuvent participer personnellement à l'assemblée générale et prendre ainsi part aux décisions concernant les sociétés du groupe Vaudoise Assurances. Peuvent être sociétaires les personnes physiques ou morales domiciliées en Suisse ou au Liechtenstein, titulaires d'un ou de plusieurs contrats d'assurances auprès de Vaudoise Générale ou de Vaudoise Vie et qui souscrivent une part sociale au moins (valeur nominale CHF 100.-). Au 31 décembre 2009, le nombre de sociétaires de Mutuelle Vaudoise s'élevait à 5'208.

Le présent rapport annuel fournit aux sociétaires une information détaillée sur les comptes consolidés et l'évolution des affaires des deux principales sociétés opérationnelles, Vaudoise Générale et Vaudoise Vie, détenues à 100 % par Vaudoise Assurances Holding SA. Les renseignements relatifs aux autres participations figurent en page 31. Les chiffres-clés de la filiale ValorLife, établie à Vaduz, sont présentés en pages 93 à 95.

A fin 2009, Mutuelle Vaudoise présente un excédent actif de CHF 1'820'915.- en hausse de 9,7%. Quant à son capital social, il s'établit à CHF 10'986'600.- (CHF 11'182'400.- à fin 2008).

Le conseil d'administration proposera de répartir l'excédent de l'exercice à raison de CHF 6.- par part sociale comme l'année dernière.

GOVERNANCE D'ENTREPRISE

Les renseignements en matière de gouvernance d'entreprise figurent en pages 29 à 43.



COMPTES DE PROFITS ET PERTES (en milliers de CHF)

| | 2009 | 2008 |
|---|--------------|--------------|
| Produits | | |
| Produits de la participation | 1'661 | 1'334 |
| Revenus d'autres placements financiers | 816 | 923 |
| Bénéfices de cours et corrections de valeur | 1 | 0 |
| Total | 2'478 | 2'257 |
| Charges | | |
| Frais d'administration | 491 | 418 |
| Frais financiers | 2 | 1 |
| Pertes de cours et corrections de valeur | 0 | 3 |
| Total | 493 | 422 |
| Résultat | | |
| Résultat avant impôts | 1'985 | 1'835 |
| Impôts | -164 | -175 |
| EXCÉDENT DE L'EXERCICE | 1'821 | 1'660 |

PRODUITS**PRODUITS DE LA PARTICIPATION**

Conformément à la décision prise en assemblée générale ordinaire le 26 mai 2009, Vaudoise Assurances Holding SA a versé des dividendes de CHF 0,15 sur les actions nominatives A et de CHF 6.– sur les actions nominatives B. Un montant de CHF 1'660'680.– a été enregistré en 2009 à ce titre, contre CHF 1'333'900.– une année auparavant.

REVENUS D'AUTRES PLACEMENTS FINANCIERS

Ils sont constitués de CHF 777'750.– d'intérêts sur le prêt consenti à Vaudoise Assurances Holding SA ainsi que d'intérêts bancaires et divers (CHF 38'887.–).

CHARGES**FRAIS D'ADMINISTRATION**

Il s'agit des frais courants liés à la gestion de la société et à la tenue du registre des sociétaires, lesquels se montent à CHF 490'887.– (CHF 417'882.– à fin 2008).

IMPÔTS

Mutuelle Vaudoise bénéficie des allègements fiscaux accordés aux sociétés de participation. La charge de CHF 163'655.– correspond à l'imposition de ses capitaux propres uniquement.

EXCÉDENT DE L'EXERCICE

Après impôts, il s'élève à CHF 1'820'915.– contre CHF 1'659'754.– un an plus tôt.

Compte tenu du solde reporté de CHF 658'172.–, l'assemblée générale disposera de CHF 2'479'087.–.

La proposition de répartition de l'excédent figure en page 102.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE AVANT RÉPARTITION DE L'EXCÉDENT (en milliers de CHF)

| | 2009 | 2008 |
|--|---------------|---------------|
| Actif | | |
| Placements de capitaux | | |
| Participation Vaudoise Assurances Holding SA | 52'849 | 52'849 |
| Actions et parts sociales | 6 | 6 |
| Obligations et lettres de gage | 999 | 999 |
| Prêt à Vaudoise Assurances Holding SA | 21'000 | 25'500 |
| | 74'854 | 79'354 |
| Créances | | |
| Avoirs auprès des sociétés du Groupe | 180 | 211 |
| Impôts anticipés à récupérer | 99 | 104 |
| Disponibilités | | |
| Avoirs en comptes bancaires et postaux | 8'158 | 2'678 |
| Comptes de régularisation | | |
| | 51 | 14 |
| | 8'488 | 3'007 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 83'342 | 82'361 |

| | | |
|---|---------------|---------------|
| Passif | | |
| Capitaux propres | | |
| Capital social | 10'987 | 11'183 |
| Réserve générale | 12'000 | 12'000 |
| Réserve ordinaire | 20'500 | 20'500 |
| Réserve spéciale | 36'000 | 35'000 |
| Excédent actif au bilan : | | |
| - solde reporté de l'exercice précédent | 658 | 598 |
| - excédent de l'exercice | 1'821 | 1'660 |
| | 81'966 | 80'941 |
| Dettes | | |
| Dettes envers des sociétés du Groupe | 412 | 356 |
| Autres dettes | 885 | 984 |
| Comptes de régularisation | | |
| | 79 | 80 |
| | 1'376 | 1'420 |
| TOTAL DU PASSIF | 83'342 | 82'361 |

ACTIF

PARTICIPATION VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA

Les 10'000'000 d'actions nominatives A sont inscrites au bilan à leur valeur nominale de CHF 5.-, soit à hauteur de CHF 50'000'000.-. Quant aux 26'780 actions nominatives B, elles y figurent pour CHF 2'848'871.-.

PRÊT À VAUDOISE ASSURANCES HOLDING SA

Ce prêt réduit de CHF 25,5 millions à CHF 21,0 millions en cours d'exercice porte intérêt au taux moyen de 3,4 %.

DISPONIBILITÉS

Les disponibilités sont constituées des comptes postaux et des comptes courants bancaires; elles s'élèvent à CHF 8'157'801.- contre CHF 2'677'659.- à fin 2008.

COMPTES DE RÉGULARISATION

Il se compose de charges payées d'avance (CHF 36'571.-) et d'intérêts courus (CHF 14'514.-).

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Le total des capitaux propres, y compris le bénéfice au bilan, s'élève à CHF 81'965'687.-, en augmentation de 1,3 % par rapport à fin 2008.

DETTES ENVERS DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Elles se montent à CHF 412'205.- et découlent de frais de gestion facturés en fin d'année par Vaudoise Générale, dont le règlement est intervenu au début 2010.

AUTRES DETTES

Ce poste de CHF 885'247.- est composé d'une provision pour impôts à payer et de parts sociales à rembourser.

COMPTES DE RÉGULARISATION

Il s'agit d'une provision de CHF 79'000.- destinée principalement à couvrir les frais relatifs à la prochaine assemblée générale.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (en milliers de CHF)

| | | 2009 | 2008 |
|--|-----------------|--------|--------|
| 1. Participation | | | |
| Placements de capitaux | | | |
| Vaudoise Assurances Holding SA, Lausanne | Capital-actions | 75'000 | 75'000 |
| | Part détenue | 67,6% | 67,6% |

2. Evaluation des risques

Pour l'essentiel, l'activité de Mutuelle Vaudoise consiste à contrôler Vaudoise Assurances Holding SA. Un rapport détaillé sur les risques principaux du groupe Vaudoise Assurances et sur leur évolution a été établi à l'intention de la direction et du conseil d'administration. Il a été approuvé par ledit conseil en date du 1^{er} septembre 2009. Ces instances sont aussi informées dès l'identification d'un nouveau risque majeur pouvant affecter le patrimoine de Mutuelle Vaudoise.

Un cadre approprié de gestion des risques a été mis en place dans le groupe Vaudoise Assurances et un soutien a été apporté aux départements dans l'identification et l'évaluation des risques majeurs. Ces derniers se répartissent dans les catégories suivantes: risques d'assurances, risques financiers, risques opérationnels, risques stratégiques et globaux.

Le contrôle de la cohérence entre les limites d'acceptation des risques d'assurances et financiers avec la propension aux risques du groupe Vaudoise Assurances est ainsi assuré. Il en est de même des risques financiers supportés par Mutuelle Vaudoise en particulier. Cela permet d'optimiser le couple rendement/risque et par là même l'assise financière de la société.

PROPOSITION DE RÉPARTITION DE L'EXCÉDENT ACTIF (en milliers de CHF)

| | 2009 |
|---|--------------|
| Excédent de l'exercice | 1'821 |
| Solde ancien reporté | 658 |
| Solde disponible | 2'479 |
| Proposition du conseil d'administration | |
| Montant mis en réserve pour la participation des sociétaires à l'excédent de l'exercice ¹⁾ | 700 |
| Attribution à la réserve spéciale | 1'000 |
| Solde à reporter | 779 |
| SOIT AU TOTAL | 2'479 |

1) Ce montant est basé sur la proposition du conseil d'administration d'une répartition de l'excédent d'exercice à raison de CHF 6.- par part sociale.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION


KPMG SA
Audit

 Avenue du Théâtre 1
 CH-1005 Lausanne

 Case postale 6663
 CH-1002 Lausanne

 Téléphone +41 21 345 01 22
 Téléfax +41 21 320 53 07
 Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des sociétaires de la

MUTUELLE VAUDOISE, Société Coopérative, Lausanne

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la MUTUELLE VAUDOISE, Société Coopérative, comprenant le compte de profits et pertes, le bilan et l'annexe reproduits dans le présent rapport de gestion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

Responsabilité de l'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe à l'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, l'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à émettre une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



MUTUELLE VAUDOISE, Société Coopérative
*Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels 2009
à l'Assemblée générale des sociétaires*

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi de l'excédent actif est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
*Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable*

Stéphane Gard
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 30 mars 2010

Photos

- p. 2-3 (Tour de Romandie): photographe Jean-Bernard Sieber/Agence ARC
- p. 4 (Portrait P.-A. Sanglard): photographe lumierenoire.ch
- p. 10-11 (Opéra de Lausanne, «La Traviata»): photographe Marc Vanappelghem
- p. 12-13 (Portraits Ph. Hebeisen): photographe lumierenoire.ch
- p. 15 (Fête des collaborateurs): photographe Oriane Weber
- p. 16 (Portrait R. Morelli): photographe lumierenoire.ch
- p. 24 (Portrait J.-D. Laffely): photographe lumierenoire.ch
- p. 27 (Œuvre d'art Albert Rouiller, «sans titre», 1987) Collection d'art Vaudoise Assurances, Copyright Patrick Dupont, Lausanne
- p. 28-29 (Lucerne Blues Festival): ©Markus Bucheli
- p. 32-33 (Portraits membres du conseil d'administration): photographe lumierenoire.ch
- p. 38-39 (Portraits membres de la direction): photographe lumierenoire.ch
- p. 44-45, 68-69 (Architecture): photographe Rémy Gindroz
- p. 80-81, 86-87, 92-93 (Architecture): photographe lumierenoire.ch
- p. 96-97 (Croquis Mutuelle): Archives de la construction moderne – EPFL, fonds Jean Tschumi

Conception, réalisation et photolitho
Bontron&Co S.A., Genève

Impression
Swissprinters IRL

